

ÉTUDE SECTORIELLE

Les métiers du rembourrage

Secteur de formation : Bois et matériaux connexes



Équipe de production

La présente étude a été rendue possible grâce à la collaboration des personnes suivantes.

Coordination

Sonia Bergeron, chargée de projet
Responsable des secteurs de formation Arts, Bois et
matériaux connexes
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Collaboration

Philippe Daneau, chargé de projet
Direction de l'adéquation formation-emploi
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la Technologie

Conception et rédaction

Michel Lemay
Associé
Chargé de projets
GTL formation S.E.N.C.

Jean Mercier
Amélie Théroux
Agents de recherche
GTL formation S.E.N.C.

Révision linguistique

Marielle Delorme
Sous la responsabilité de GTL formation

Éditique

Sous la responsabilité de la Direction de la formation
professionnelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013

ISBN 978-2-550-67306-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

Remerciements

Les membres de l'équipe de production de l'étude de GTL formation tiennent à remercier les représentantes et les représentants des organismes et des entreprises qui ont participé à l'une ou l'autre des activités de recherche et, ce faisant, ont permis de recueillir les données utiles pour satisfaire aux exigences du mandat.

En particulier, les remerciements s'adressent aux personnes qui ont partagé leur connaissance de leur milieu avec générosité au cours des entrevues réalisées dans les entreprises. Ils s'adressent également à toutes les personnes qui, dans les entreprises, ont répondu au questionnaire d'enquête. La disponibilité de chacune d'elles mérite d'être signalée.

Enfin, les membres de l'équipe de GTL expriment leur reconnaissance à M^{me} Sonia Bergeron, responsable du projet au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Nous avons fort apprécié la confiance témoignée et l'esprit de collaboration dont elle a fait preuve tout au long des travaux.

Table des matières

Le sommaire	1
1 La présentation de l'étude	7
1.1 Le mandat	7
1.1.1 Les objectifs de l'étude	7
1.1.2 Les données recherchées	8
1.2 La délimitation du champ de recherche	8
1.3 La méthode	9
1.3.1 Les activités préalables à la collecte des données.....	9
1.3.2 La détermination de la population visée par l'étude	10
1.3.3 L'établissement de l'échantillon pour l'enquête téléphonique	11
1.3.4 Les entrevues en entreprise	12
1.3.5 Le questionnaire pour l'enquête téléphonique.....	12
1.3.6 L'enquête téléphonique	13
2 Le domaine du rembourrage	15
2.1 Les entreprises de services : les ateliers de remise à neuf	15
2.2 Les entreprises de fabrication	15
2.3 Le cadre légal du rembourrage.....	17
3 Les entreprises reliées au rembourrage	19
3.1 Les entreprises par secteurs d'activité.....	19
3.2 Les entreprises par régions administratives	20
3.3 Les entreprises selon leur taille	21
3.4 La présence de rembourreuses ou de rembourreurs	21
4 Les fonctions au travail	23
4.1 La rembourreuse ou le rembourreur	23
4.2 La couturière ou le couturier	27
4.3 La tailleuse ou le tailleur.....	28
4.4 Fonction mixte.....	28
4.5 Le cheminement de carrière	29
5 Les rembourreuses ou les rembourreurs au Québec.....	31
5.1 Les données du recensement de 2006.....	31
5.2 L'effectif par secteurs d'activité.....	33
5.2.1 Les ateliers de rembourrage	33
5.2.2 Fabrication de meubles de maison rembourrés.....	35
5.2.3 La fabrication de meubles d'établissement institutionnel	37
5.2.4 La fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	38
5.2.5 La fabrication de matelas	39
5.2.6 La fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	40

5.2.7	La fabrication de produits aéronautiques et de leurs pièces	42
5.2.8	La construction d'embarcations.....	43
5.2.9	La fabrication de cercueils.....	44
5.3	L'effectif global tous secteurs réunis.....	45
5.3.1	L'effectif global actuel et futur par secteurs d'activité.....	45
5.3.2	L'effectif global actuel et futur par fonctions de travail	46
5.3.3	Les départs à la retraite prévus et les besoins futurs.....	47
6	Le recrutement des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage	49
6.1	Les moyens de recrutement	49
6.2	Le niveau de difficulté du recrutement.....	50
7	Les formations recherchées, les critères de sélection et la formation interne.....	53
7.1	Les formations connues et recherchées.....	53
7.2	Les critères de sélection	54
7.3	La formation interne à l'embauche.....	57
8	Les changements des 15 dernières années	59
8.1	Les changements dans les équipements utilisés	59
8.2	Les changements dans les matériaux utilisés	59
8.3	Les changements dans les techniques ou les procédés	60
9	Les programmes de formation existants	63
9.1	Le DEP en rembourrage artisanal	63
9.2	Le DEP en rembourrage industriel.....	65
9.3	Les programmes préparatoires à des métiers semi-spécialisés	66
9.3.1	La couturière ou le couturier de meuble (8252)	67
9.3.2	L'ouvrière ou l'ouvrier au prégarnissage de meuble (8253)	67
9.4	Les programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	68
9.4.1	La rembourreuse ou le rembourreur industriel	68
9.4.2	La couturière ou le couturier de meuble	69
9.5	Une formation sur mesure pour le secteur de l'aérospatial	70
10	La situation des diplômées ou des diplômés.....	71
11	L'adéquation formation-emploi : les compétences des programmes de DEP et les tâches des métiers	73
11.1	Le DEP en rembourrage artisanal	73
11.2	Le DEP en rembourrage industriel.....	74
12	Les principales constatations et les enjeux liés à la formation de la main-d'oeuvre.....	77
	La situation en résumé	80
Annexe 1	Grille d'entrevue pour les groupes de discussion.....	83
Annexe 2	Liste des entreprises ayant fait l'objet d'une entrevue.....	91
Annexe 3	Questionnaire de l'enquête téléphonique	92
Annexe 4	Liste des entreprises ayant répondues à l'enquête	110

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Secteurs d'activité retenus pour l'étude	9
Tableau 1.2	Nombre final d'entreprises selon les secteurs d'activité	10
Tableau 1.3	Échantillonnage et marges d'erreur	11
Tableau 1.4	Données générales sur l'enquête téléphonique.....	13
Tableau 3.1	Répartition des entreprises par secteurs d'activité	19
Tableau 3.2	Répartition des entreprises par régions administratives.....	20
Tableau 3.3	Répartition des entreprises selon leur taille	21
Tableau 3.4	Entreprises utilisant les services de rembourreuses ou de rembourreurs	21
Tableau 5.1	Effectif des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs selon le sexe et le statut d'emploi (recensement de 2006).....	31
Tableau 5.2	Effectif des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs selon l'âge (recensement de 2006)	32
Tableau 5.3	Effectif des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs par régions administratives (recensement de 2006)	32
Tableau 5.4	Proportion des ateliers de rembourrage en fonction du nombre de personnes y travaillant	33
Tableau 5.5	Proportion des ateliers de rembourrage qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance.....	33
Tableau 5.6	Services offerts par les ateliers de rembourrage	34
Tableau 5.7	Situation actuelle et besoins futurs – Ateliers de rembourrage	34
Tableau 5.8	Proportion des entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	35
Tableau 5.9	Proportion des entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	35
Tableau 5.10	Services offerts par les entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés.....	35
Tableau 5.11	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés	36
Tableau 5.12	Proportion des entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	37
Tableau 5.13	Proportion des entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	37
Tableau 5.14	Activités couvertes par les entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel.....	37
Tableau 5.15	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel	38
Tableau 5.16	Proportion des entreprises de fabrication de meubles de bureau qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	38
Tableau 5.17	Proportion des entreprises de fabrication de meubles de bureau qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	38
Tableau 5.18	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de meubles de bureau	39
Tableau 5.19	Proportion des entreprises de fabrication de matelas qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	39
Tableau 5.20	Proportion des entreprises de fabrication de matelas qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	40
Tableau 5.21	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de matelas	40
Tableau 5.22	Proportion des entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	41

Tableau 5.23	Proportion des entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	41
Tableau 5.24	Services offerts par les entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile.....	41
Tableau 5.25	Activités couvertes par les entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile.....	41
Tableau 5.26	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	42
Tableau 5.27	Proportion des entreprises de fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	42
Tableau 5.28	Proportion des entreprises de fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	43
Tableau 5.29	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	43
Tableau 5.30	Proportion des entreprises de construction d'embarcations qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	43
Tableau 5.31	Proportion des entreprises de construction d'embarcations qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	44
Tableau 5.32	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de construction d'embarcations	44
Tableau 5.33	Proportion des entreprises de fabrication de cercueils qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	44
Tableau 5.34	Activités couvertes par les entreprises de fabrication de cercueils	45
Tableau 5.35	Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de cercueils	45
Tableau 5.36	Situation actuelle et besoins futurs – Tous les secteurs.....	46
Tableau 5.37	Situation actuelle et besoins futurs par fonctions de travail.....	47
Tableau 5.38	Les départs à la retraite par secteurs d'activité	47
Tableau 6.1	Moyens utilisés pour recruter les ouvrières spécialisées ou les ouvriers spécialisés en rembourrage par secteurs d'activité.....	49
Tableau 6.2	Précisions concernant les autres moyens utilisés pour recruter les rembourreuses ou les rembourreurs	50
Tableau 6.3	Niveau de difficulté à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage pour les ateliers de rembourrage par fonctions de travail	50
Tableau 6.4	Niveau de difficulté à recruter des rembourreuses ou des rembourreurs pour les entreprises de fabrication par fonctions de travail	50
Tableau 6.5	Raisons expliquant les difficultés à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage pour les ateliers de rembourrage par fonctions de travail.....	51
Tableau 6.6	Raisons expliquant les difficultés à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage pour les entreprises de fabrication par fonctions de travail	51
Tableau 7.1	Connaissance des DEP en rembourrage	53
Tableau 7.2	Embauche de diplômées ou de diplômés du DEP en rembourrage au cours des trois dernières années.....	53
Tableau 7.3	Adéquation entre les diplômées ou les diplômés du DEP en rembourrage artisanal et les besoins des entreprises.....	54
Tableau 7.4	Adéquation entre les diplômées ou les diplômés du DEP en rembourrage industriel et les besoins des entreprises.....	54
Tableau 7.5	Formation spécialisée en rembourrage recherchée par fonctions de travail.....	55
Tableau 7.6	Proportion des entreprises en fonction des programmes de formation recherchés – Ateliers de rembourrage	55
Tableau 7.7	Proportion des entreprises en fonction des programmes de formation recherchés – Entreprises de fabrication	55
Tableau 7.8	Critères de sélection des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage par fonctions de travail – Ateliers de rembourrage	56

Tableau 7.9	Critères de sélection des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage par fonctions de travail – Entreprises de fabrication	56
Tableau 7.10	Principales qualités personnelles recherchées.....	57
Tableau 7.11	Proportion des entreprises assurant une formation interne à l'embauche	57
Tableau 7.12	Durée de la formation interne à l'embauche par fonctions de travail	57
Tableau 7.13	Durée moyenne de la formation interne à l'embauche par fonction de travail dans le secteur de la fabrication	58
Tableau 8.1	Changements dans les équipements par secteurs d'activité	59
Tableau 8.2	Changements dans les matériaux utilisés par secteurs d'activité	60
Tableau 8.3	Changements dans les matériaux utilisés par secteurs d'activité	60
Tableau 8.4	Changements dans les techniques ou procédés par secteurs d'activité	60
Tableau 8.5	Changements dans les méthodes de travail et les matériaux par secteurs d'activité	61
Tableau 9.1	Données générales sur le DEP en rembourrage artisanal	63
Tableau 9.2	Contenu du DEP en rembourrage artisanal.....	64
Tableau 9.3	Données générales sur le DEP en rembourrage industriel	65
Tableau 10.1	Situation des diplômées ou des diplômés neuf mois après l'obtention du DEP	71
Tableau 10.2	Situation des diplômées ou des diplômés en emploi (DEP en rembourrage)	71
Tableau 11.1	Analyse comparative des compétences du programme de DEP en Rembourrage artisanal et des tâches de la rembourreuse ou du rembourreur occupant une fonction mixte dans les ateliers de rembourrage	73
Tableau 11.2	Analyse comparative des compétences du programme de DEP en Rembourrage industriel et des tâches de la rembourreuse ou du rembourreur dans les entreprises de fabrication	75

Le sommaire

L'étude touche la main-d'œuvre travaillant dans le secteur du rembourrage. Elle consiste en une étude complémentaire, laquelle vise deux objectifs principaux :

- Établir l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation en rembourrage.
- Définir de façon précise les fonctions de travail des rembourreuses ou des rembourreurs, des couturières ou des couturiers, des tailleuses ou des tailleurs, des assembleuses ou des assembleurs de bâtis, des opératrices ou des opérateurs d'équipement à commande numérique ou autres fonctions de travail jugées pertinentes.

L'étude porte sur tous les secteurs d'activité qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage, soit :

- Services de rembourrage (remise à neuf)
- Fabrication de meubles de maison rembourrés
- Fabrication de meubles d'établissement institutionnel
- Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)
- Fabrication de matelas
- Fabrication de camions lourds (autobus)
- Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme
- Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile
- Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
- Fabrication de matériel ferroviaire roulant
- Construction et réparation de navires
- Construction d'embarcations
- Fabrication de cercueils

Au total, 686 entreprises susceptibles d'utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage ont été répertoriées.

Les activités de recherche retenues pour la réalisation de l'étude ont été essentiellement de deux types :

- une enquête téléphonique auprès d'entreprises de chacun des secteurs d'activité déterminés,
- des entrevues en profondeur avec des entreprises des secteurs d'activité retenus.

La méthode dite « d'échantillonnage aléatoire simple stratifié » a été utilisée pour constituer l'échantillon dans le cas des quatre secteurs d'activité regroupant plus de 40 entreprises. Les autres secteurs regroupant 15 entreprises ou moins ont fait l'objet d'un recensement. Ainsi 260 entreprises ont été choisies par échantillonnage et 85 ont été traitées par recensement. Par ailleurs, quelques grandes entreprises comptant un nombre d'employées ou d'employés significativement plus grand que l'ensemble des autres entreprises de leur secteur ont été exclues des listes pour l'extraction des échantillons. C'est le cas pour 11 entreprises des secteurs du meuble de maison rembourré, du meuble institutionnel et du matelas. Elles ont toutes été jointes, et les données les touchant ont été ajoutées à celles découlant de l'échantillon. Donc au total, 356 entreprises ont été contactées. De ce nombre, 285 ont été rejointes et ont accepté de répondre à nos questions.

Le secteur des services : les ateliers de rembourrage

Les ateliers de rembourrage offrent essentiellement des services de remise à neuf de meubles rembourrés tant pour le secteur résidentiel que commercial. La plupart de ces ateliers offrent également des services de remplacement ou de remise à neuf de sièges équipant divers véhicules. Ces ateliers, répartis aux quatre coins de la province, sont dirigés par des rembourreuses ou des rembourreurs de métier qui travaillent généralement avec une ou deux autres personnes.

Un certain nombre d'ateliers fabriquent des meubles. La demande pour la remise à neuf de meubles apparaît stable; de façon générale, l'activité des ateliers de rembourrage ne connaîtra pas de croissance significative et risque de se transformer, laissant plus de place à la remise à neuf de sièges de véhicules et moins de place au meuble comme tel.

Le secteur de la fabrication

Les entreprises de fabrication qui ont des activités de rembourrage se répartissent dans deux grands secteurs d'activité :

- celui du meuble
 - fabrication de meubles de maison rembourrés;
 - fabrication de meubles d'établissement institutionnels;
 - fabrication de meubles de bureau;
 - fabrication de matelas.
- celui du transport
 - fabrication de produits aérospatiaux;
 - fabrication de maisons mobiles et de roulottes;
 - fabrication d'embarcations;
 - fabrication de sièges pour automobiles;
 - fabrication d'autobus.

Les entreprises du secteur de la fabrication de cercueils complètent le tableau.

Le meuble

L'activité de rembourrage est peu présente dans le meuble institutionnel et le meuble de bureau et se concentre essentiellement dans le secteur du meuble de maison rembourré et le secteur du matelas. La production de masse de meubles de maison rembourrés s'est progressivement relocalisée vers les pays asiatiques. Il ne reste au Québec que très peu de grandes entreprises fabricant du meuble rembourré. Ces entreprises se sont spécialisées dans la conception et la fabrication de meubles de plus haute qualité laissant le marché bas et moyen de gamme aux mains des entreprises asiatiques qu'elles ne peuvent concurrencer principalement à cause du coût de la main-d'œuvre. Plusieurs petites et moyennes entreprises réussissent en se concentrant sur des produits de haut de gamme misant sur le design et la qualité de la fabrication; elles produisent de courtes séries et sur commande.

Le transport

Dans le secteur du transport, le seul secteur qui réalise de manière significative une activité de rembourrage est celui de l'aéronautique. Dans les autres secteurs, l'activité de rembourrage est marginale, et les composantes rembourrées sont souvent achetées à l'extérieur du Québec.

Le secteur de l'aéronautique constitue un secteur où l'activité de rembourrage connaît une croissance significative. Au cours des dernières années, un transfert d'employées spécialisées ou d'employés spécialisés en rembourrage s'est fait du secteur du meuble vers l'aérospatiale, et le besoin de main-d'œuvre spécialisée risque fort de se maintenir, voire d'augmenter, au cours des prochaines années. Le recrutement d'une main-d'œuvre spécialisée en finition d'aéronef pose problème.

Le cadre légal du rembourrage

La seule loi qui touche spécifiquement l'activité de rembourrage est la Loi québécoise sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (L.R.Q., chapitre M-5). Cette loi a notamment pour but de s'assurer que les matériaux utilisés par les rembourreuses ou les rembourreurs et les fabricants d'articles rembourrés sont neufs et salubres et que les commerçants n'offrent en vente que des articles rembourrés avec des matériaux salubres.

Les entreprises

La majorité des 672 entreprises utilisant les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage se retrouve dans le secteur des services. En effet, ce secteur regroupe six entreprises sur dix; il s'agit des ateliers de rembourrage qui offrent les services de restauration et remise à neuf. Une entreprise sur trois se retrouve dans le secteur de la fabrication de meubles et près d'une sur dix est dans le secteur du transport.

Ces entreprises se retrouvent de manière plus significative dans trois régions administratives : Montréal, Montérégie et Capitale-Nationale.

La presque totalité (93 %) des entreprises de services, soit les ateliers de rembourrage, sont des microentreprises de quatre personnes et moins. Un peu plus de 60 % des entreprises du secteur de la fabrication sont de petites entreprises comptant entre 5 et 40 employées ou employés. Près de 10 % des entreprises de fabrication comptent 100 employées ou employés et plus, et c'est particulièrement le cas dans le secteur du transport où une entreprise sur trois est une grande ou très grande entreprise.

Les rembourreuses ou les rembourreurs

L'enquête a révélé que parmi les 13 secteurs d'activité étudiés, trois n'ont pas d'activité de rembourrage : la fabrication de matériel ferroviaire roulant, la construction et réparation de navires et la fabrication de camions lourds (autobus). Les entreprises de service que sont les ateliers de rembourrage ont systématiquement des rembourreuses ou des rembourreurs à leur service. Dans le secteur du meuble, 74 % des entreprises contactées utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs. Dans le secteur du transport, une entreprise sur deux utilise les services de rembourreuses ou de rembourreurs.

Les données du recensement de 2006 indiquent que nous comptons au Québec 1 575 tapissières-garnisseuses ou tapissiers-garnisseurs. Ce métier réunit du personnel plus vieux que l'ensemble des professions du Québec. En effet, dans ce métier, les personnes de 15 à 34 ans forment seulement 18 % de l'effectif, comparativement à 36 % pour l'ensemble des professions, et les personnes de 45 ans et plus représentent 59 % de l'effectif comparativement à 40 % pour l'ensemble des professions.

L'enquête a permis d'établir le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage au Québec à 2 229 et qu'il dépassera 2 418 dans cinq ans, soit une croissance de près de 200 personnes ou 9 %. Cette prévision est considérée comme minimale, car certaines entreprises tout en indiquant qu'elles connaîtront des besoins plus grands dans cinq ans n'étaient pas en mesure de les chiffrer; le nombre actuel a alors été utilisé dans la prévision.

Les fonctions de travail les plus répandues sont celles directement reliées aux activités de rembourrage, car ce sont les postes de rembourreuse ou de rembourreur et les postes à fonction mixte qui comptent respectivement 718 et 851 personnes, soit au total 1 579 personnes. Viennent ensuite les couturières ou les couturiers (532), et loin derrière les tailleuses ou les tailleurs (128).

L'évaluation du nombre de personnes à remplacer d'ici cinq ans en raison de départs à la retraite indique qu'il y aura au cours de ces années environ 350 postes à pourvoir, soit plus ou moins 70 postes par année. Ce renouvellement correspond à 16 % de la main-d'œuvre en poste actuellement.

Donc, au total le secteur du rembourrage exigera au cours des cinq prochaines années une centaine de personnes par année pour combler les besoins liés à la croissance prévue et ceux liés aux départs à la retraite.

Le recrutement

Près de la moitié des ateliers de rembourrage ne recrutent pas d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage. Cette proportion monte à 71 % pour les rembourreuses ou les rembourreurs. Seulement 19 % de ces ateliers indiquent rencontrer des difficultés à recruter.

Dans le secteur de la fabrication, c'est 54 % des entreprises qui expriment avoir de la difficulté à recruter dont 42 % qui situent leur niveau de difficulté à « beaucoup » et « énormément ».

La raison évoquée pour expliquer ces difficultés est systématiquement le manque de personnes qualifiées disponibles.

Très peu d'entreprises, au moment de recruter, recherchent des personnes avec une formation spécialisée : c'est moins de dix pour cent des entreprises qui le font. Le peu de personnes qui s'inscrivent aux programmes en rembourrage et conséquemment le peu de diplômées ou de diplômés sortis des centres de formation au cours des dernières années explique peut-être cette situation.

Le premier critère de sélection appliqué par les entreprises est l'expérience; les qualités personnelles sont également un critère fréquent (habileté manuelle, aptitudes au travail et honnêteté). Dans le cas des ateliers de rembourrage, les références constituent également un critère assez fréquent.

La formation à l'embauche

La formation interne au moment de l'intégration des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage est une réalité dans sept entreprises de fabrication sur 10 alors que les ateliers de rembourrage ne le font que dans 14 % des cas. Dans la majorité des cas, cette formation dure plus de 40 jours.

Les changements des 15 dernières années

Les changements qu'a connus le secteur au cours des quinze dernières années ont été explorés du point de vue des équipements utilisés, des matériaux et des techniques ou procédés.

La plupart des entreprises (84 %) n'ont pas remarqué de changements majeurs dans les équipements utilisés depuis 15 ans. Cependant, le secteur du transport se distingue, car 69 % des entreprises du secteur de l'aérospatial et de l'automobile ont indiqué que des changements ont été apportés aux équipements utilisés. Dans tous les cas, il s'agit d'une plus grande automatisation et d'une plus grande présence de l'informatique.

Les résultats sont plus partagés en ce qui a trait aux matériaux utilisés. La moitié des personnes ont observé des changements importants dans les matériaux utilisés depuis 15 ans. Jusqu'à 63 % des propriétaires d'ateliers de rembourrage et 50 % des entreprises de fabrication du secteur du meuble les ont notés alors que seulement 25 % des entreprises du domaine du transport en ont fait autant. C'est au niveau des mousses et des polyester que la plupart des personnes ont vu des changements.

Moins d'une répondante ou d'un répondant sur cinq a indiqué avoir remarqué des changements dans les techniques ou les procédés (16 %). Cependant, la proportion augmente dans les entreprises des domaines du cercueil et du transport. De ces dernières, ce sont surtout celles du sous-secteur des produits aérospatiaux et de leurs pièces qui ont répondu avoir vécu ces changements. La plupart des entreprises ont affirmé que des changements avaient eu lieu dans la méthode de fabrication et plus du tiers d'entre elles situent les changements au niveau de l'automatisation et de l'informatisation des tâches.

Les programmes existants

Les deux diplômes d'études professionnelles en rembourrage (artisanal et industriel) n'ont pas été révisés depuis les années 90. Ces programmes accueillent très peu d'élèves. Deux programmes préparatoires à des métiers semi-spécialisés en lien avec l'activité de rembourrage ont été ajoutés en 2010-2011 au Répertoire des métiers semi-spécialisés, « Couturière, couturier de meuble » (8252) et « Ouvrière, Ouvrier au prégarnissage de meuble » (8253). Aucune données n'est disponible concernant la mise en œuvre d'un programme associé à ce métier semi-spécialisé. Une formation sur mesure développée par l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉAM) de la commission scolaire de Montréal pour répondre aux besoins des entreprises du secteur de l'aérospatiale a accueilli 45 élèves entre 2007 et 2009. Depuis, le programme n'a pas été offert.

Le Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine pilote deux programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) liés au secteur du rembourrage : Rembourseuse ou Rembourseur industriel mis en place en 2000 et révisé en 2005 et Couturière ou Couturier de meuble mis en place en 2008. En 2009, Emploi-Québec estimait à 110 le nombre total d'ententes signées pour le programme de rembourrage industriel depuis son entrée en vigueur en 2000 et ces ententes ont donné lieu à 41 certificats de métier, dont 26 délivrés à des apprenties ou des apprentis et 15 à des compagnes ou des compagnons, pour une moyenne d'environ trois apprenties ou apprentis et deux compagnes ou compagnons certifiés par année.

Toutes les approches combinées semblent ne toucher en moyenne que quelques personnes par année dans le cas du rembourrage industriel et moins de 10 par année pour le rembourrage artisanal. De tels résultats qui démontrent le faible pouvoir d'attraction des programmes ne peuvent absolument pas répondre aux besoins de croissance et de renouvellement de la main-d'œuvre du secteur.

Les diplômées ou les diplômés de ces programmes

La relance auprès des diplômées ou des diplômés réalisée en 2008, 2009 et 2010 ne visait au total que 38 personnes soit 27 dans le cas du DEP en rembourrage artisanal et 11 pour le DEP en rembourrage industriel. Environ 70 % des diplômées ou des diplômés ont un emploi. Les diplômées ou les diplômés qui travaillent ont un emploi à temps plein dans près de 90 % des cas pour le DEP en rembourrage artisanal et seulement 50 % pour le programme en rembourrage industriel. Alors que plus de 90 % des diplômées ou des diplômés qui ont un emploi à temps plein ont indiqué avoir un poste en lien avec leur domaine de formation dans le cas du DEP en rembourrage artisanal, ce n'est le cas pour aucun des diplômées et des diplômés en rembourrage industriel.

Répondre aux besoins en main-d'œuvre

Les ateliers de rembourrage recrutent peu, et lorsque le recrutement est nécessaire, la plupart des propriétaires disent rencontrer peu ou pas de difficulté. Il y aura tout de même environ 140 personnes qui quitteront pour la retraite au cours de cinq prochaines années : c'est près de 30 par année. Le programme existant en rembourrage artisanal est assez bien coté par les propriétaires d'ateliers puisqu'un grand nombre le considère comme répondant tout à fait ou en bonne partie à leurs besoins. Peu de changements ont été signalés, si ce n'est dans les matériaux utilisés : tissus de moins bonne qualité et nouveau matériau de bourre.

Le secteur de la fabrication rencontre des difficultés de recrutement : près de la moitié des entreprises indiquent avoir beaucoup ou énormément de difficulté à recruter, et la raison invoquée est la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Au cours des cinq prochaines années, ces entreprises auront besoin de quelque 400 nouveaux employés spécialisés ou employés spécialisés en rembourrage pour répondre à la croissance envisagée et aux départs à la retraite, ou environ 80 personnes par année.

Deux entreprises sur trois ayant exprimé une opinion sur le programme de rembourrage industriel considèrent qu'il répond assez peu ou pas du tout à leurs besoins.

Le secteur du rembourrage a connu plus de changements dans le secteur de la fabrication que dans celui des ateliers de remise à neuf. Ainsi 67 % des entreprises du secteur du transport indiquent des changements dans les équipements, près de la moitié dans les matériaux utilisés et le tiers dans les techniques et procédés. Un tel constat milite en faveur d'une révision du programme de rembourrage industriel. Six entreprises embauchent 53 % de toutes les ouvrières spécialisées ou de tous les ouvriers spécialisés en rembourrage : deux entreprises dans le secteur de la fabrication de matelas, trois entreprises dans le secteur de la fabrication du meuble de maison rembourré et une entreprise du secteur de l'aérospatiale. Le secteur de l'aérospatiale, en particulier, a déjà exprimé son désir de pouvoir compter sur un programme de formation en rembourrage mieux adapté à ses besoins.

Les trois divisions de la première section du présent rapport exposent les références de l'étude, à savoir le mandat, la méthode et la délimitation du champ de recherche.

1.1 Le mandat

Consacrée à la description du mandat, cette section s'articule autour de deux points. Le premier donne les objectifs de l'étude préliminaire. Le second présente les données recherchées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans la mise en œuvre de cette étude.

1.1.1 Les objectifs de l'étude

En octobre 2010, la Direction des programmes et de la veille sectorielle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec confiait à GTL formation le mandat de mener une étude complémentaire sur les besoins en main-d'œuvre dans le domaine du rembourrage. Dans le devis de recherche lié à la production de l'étude, le ministère expose comme suit le mandat et l'objectif général de l'étude :

« L'étude sectorielle sur les besoins du marché du travail et l'offre de formation pour le secteur de formation bois et matériaux connexes réalisée en 2009 a mis en évidence que les frontières ne sont pas étanches entre les métiers, les appellations d'emploi et les tâches liées à la main-d'œuvre du domaine du rembourrage. En ce sens et pour faire suite à l'étude sectorielle produite dans ce secteur de la formation, il y a lieu de mieux connaître les besoins quantitatifs de ce type de main-d'œuvre, l'exercice des fonctions de travail en industrie et l'état de l'offre de formation initiale actuelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Afin de mieux comprendre cette adéquation, cette étude de pertinence doit définir de façon précise les fonctions de travail des rembourreuses et des rembourreurs, des couturières et des couturiers, des tailleuses et des tailleurs, des assembleuses et des assembleurs de bâtis, des opératrices et des opérateurs d'équipement à commande numérique ou autres fonctions de travail jugées pertinentes. Elle doit décrire l'exercice de ces fonctions de travail et leurs caractéristiques; dégager en quoi elles se distinguent des autres fonctions de travail présentes dans les industries et les entreprises de ce secteur d'activité. Par exemple, en quoi la rembourreuse ou le rembourreur se différencie de l'assembleuse ou de l'assembleur ou de la tailleur ou du tailleur ? Cette étude complémentaire doit démontrer s'il existe des différences dans les fonctions ou les tâches de la rembourreuse ou du rembourreur si celui-ci travaille dans un contexte industriel ou artisanal. Aussi, cette étude de pertinence doit préciser les besoins quantitatifs de ce type de main-d'œuvre, l'organisation du travail dans le domaine du rembourrage et la diversité de cette organisation selon la taille de l'entreprise, le secteur d'activité et la place des différentes fonctions de travail dans la chaîne de production de l'industrie.

En conclusion, l'étude doit bien saisir l'adéquation entre les exigences du marché du travail, l'exercice des fonctions de travail analysées au regard de l'offre de formation initiale actuelle. »

1.1.2 Les données recherchées

Pour l'essentiel, l'étude a pour but de recueillir les données sur les aspects suivants.

Les entreprises utilisatrices du rembourrage

Le profil des entreprises du secteur et les progrès technologiques incluant :

- la description des entreprises par secteurs d'activité;
- les caractéristiques des entreprises;
- les changements actuellement en cours;
- la nature de l'adaptation et l'importance de l'innovation du point de vue de la technologie.

Les emplois reliés au rembourrage

La description des fonctions de travail, en précisant :

- les fonctions de travail reliées au rembourrage;
- les principales responsabilités et tâches rattachées à l'exercice de ces fonctions de travail;
- les compétences recherchées.

La situation relative au recrutement et aux exigences au moment de l'embauche incluant :

- le mode de recrutement du personnel;
- le degré de difficulté éprouvé par les entreprises au moment de recruter le personnel;
- les exigences à l'embauche;
- la formation offerte dans les entreprises en début d'emploi;
- l'évaluation de la pertinence et de la qualité de la formation des candidates et des candidats reçus.

L'offre de formation en formation initiale et continue

La description des programmes de formation initiale et continue préparant à l'exercice des métiers liés au rembourrage.

Le point de vue des entreprises à propos de la formation initiale et continue.

Une analyse comparative des compétences recherchées par les entreprises et des compétences visées par les programmes d'études existants.

1.2 La délimitation du champ de recherche

Le domaine du rembourrage est très vaste. Nous pouvons le diviser en deux grandes catégories.

- Les activités de services qui regroupent de nombreux ateliers de rembourrage offrant la remise à neuf de meubles existants tant pour le secteur résidentiel que commercial. Plusieurs de ces ateliers offrent des services reliés aux sièges de véhicules de toute nature (auto, motocyclette, VTT, etc.).
- Les activités de fabrication qui couvrent plusieurs secteurs d'activité industrielle. Un premier groupe est lié au secteur du meuble : meubles de maison rembourrés, meubles d'établissement institutionnel, meubles de bureau (excluant le bois), matelas. Un deuxième groupe est lié au secteur du transport : autobus; maisons mobiles et roulottes de tourisme; sièges d'automobile; produits aérospatiaux et leurs pièces; matériel ferroviaire roulant; embarcations et navires. Enfin, un dernier secteur doit être pris en compte soit celui de la fabrication de cercueils.

L'étude touche les fonctions de travail reliées au domaine du rembourrage tant dans le secteur des services que celui de la fabrication. Elle vise tous les secteurs d'activité susceptibles d'utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage. Le tableau 1.1 présente ces secteurs.

Tableau 1.1 Secteurs d'activité retenus pour l'étude

SCIAN	Titre
811420	Services de rembourrage
337121	Fabrication de meubles de maison rembourrés
337127	Fabrication de meubles d'établissement institutionnel
337214	Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)
337910	Fabrication de matelas
336120	Fabrication de camions lourds (autobus)
336215	Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme
336360	Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile
336410	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
336510	Fabrication de matériel ferroviaire roulant
336611	Construction et réparation de navires
336612	Construction d'embarcations
339990	Fabrication de cercueils

1.3 La méthode

Les activités de recherche retenues pour la réalisation de l'étude sont essentiellement de deux types.

- Une enquête téléphonique auprès d'entreprises de chacun des secteurs d'activité ciblés
- La conduite d'entrevues en profondeur avec des entreprises des secteurs d'activité déterminés

1.3.1 Les activités préalables à la collecte des données

Avant de réaliser l'enquête téléphonique et de conduire les entrevues, nous avons exploré chacun des secteurs d'activité afin de cerner globalement les réalités qui les caractérisent. À cette fin, nous avons consulté plusieurs rapports et études, rencontré des intervenants liés aux secteurs d'activité, consulté les sites Internet de plusieurs associations et organismes liés aux secteurs visés et nous avons visité quelques entreprises de services et de fabrication.

Les rapports et études consultés sont les suivants :

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 05 BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES, ÉTUDE SECTORIELLE, Besoins du marché du travail et offre de formation, (Document de travail), 2009
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, Enquête sur les clientèles, les usages et les effets du Programme d'apprentissage en milieu de travail, 2010
- Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale, Professions liées à la finition intérieure et extérieure d'aéronef, Étude de pertinence, 2009
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Profil de l'industrie québécoise du meuble, 2007
- IDE Conseil, Partenariat de recherche sur l'industrie du meuble (PARIM), L'entreprise de fabrication de meubles du futur, 2006
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, Norme professionnelle – Rembourreur industriel ou Rembourreuse industrielle, 2005

L'ensemble de ces activités nous a permis de nous donner une première image des différents secteurs d'activité et des fonctions de travail qui s'y rattachent.

1.3.2 La détermination de la population visée par l'étude

Pour réaliser l'étude, il a fallu déterminer la population mère des entreprises susceptibles d'utiliser les services de rembourreuses ou des rembourreurs.

Nous avons acquis une base de données produite par « Les répertoires Scott's » et une base de données produite par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) sur la base des codes SCIAN définissant les secteurs d'activité retenus pour l'étude. Ces deux sources nous ont fourni des données sur les entreprises de fabrication. Afin de nous assurer de l'exhaustivité des listes obtenues, nous avons utilisé des sources secondaires :

- les répertoires spécialisés disponibles au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec (véhicules récréatifs motorisés; entreprises aérospatiales; autobus et autocars; industrie ferroviaire; fournisseurs de l'industrie automobile);
- le registre des entreprises d'Industrie Canada par code SCIAN.

Pour déceler les entreprises de services de rembourrage, nous avons utilisé les données du site www.canada411.ca. En effet, ces entreprises de services ne sont pas répertoriées dans les différents répertoires disponibles, car ceux-ci se limitent aux entreprises de fabrication ou manufacturières. Étant donné que les entreprises sérieuses désirant offrir leurs services au consommateur (résidentiel ou commercial) se doivent d'être facilement retrouvables, elles sont donc inscrites dans les listes téléphoniques disponibles.

Nous avons par la suite recherché des données plus précises sur chacune de ces entreprises principalement à l'aide de sites Internet. Cette opération nous a permis d'élaguer notre liste en éliminant les entreprises qui n'étaient pas pertinentes et celles apparaissant sous des appellations différentes. Cette opération d'élagage a surtout porté sur les entreprises des secteurs suivants : meubles d'établissement institutionnel; meubles de bureau (excluant le bois); produits aérospatiaux et leurs pièces; sièges et enjoliveurs d'automobile; maisons mobiles et roulottes de tourisme; matériel ferroviaire roulant; embarcations et navires. En effet, les entreprises répertoriées sous ces codes SCIAN n'ont pas nécessairement une activité de rembourrage; nous avons donc recherché le type de produit qu'elles fabriquent pour ne retenir que celles qui étaient pertinentes à notre étude. Le nombre final d'entreprises répertoriées est de 686; le tableau 1.2 présente la répartition de ces entreprises par secteurs d'activité.

Tableau 1.2 Nombre final d'entreprises selon les secteurs d'activité		
Code SCIAN	Catégories	N^{bre} d'entreprises
811420	Services de rembourrage	396
337121	Fabrication de meubles de maison rembourrés	105
337127	Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	43
337214	Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	14
337910	Fabrication de matelas	57
336120	Fabrication de camions lourds (autobus)	7
336215	Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme	8
336360	Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	9
336410	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	15
336510	Fabrication de matériel ferroviaire roulant	4
336611	Construction et réparation de navires	3
336612	Construction d'embarcations	13
339990	Fabrication de cercueils	12
	TOTAL	686

Au total, nos recherches nous ont permis de répertorier 686 entreprises québécoises susceptibles d'utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage, réparties dans les 13 secteurs retenus pour l'étude.

1.3.3 L'établissement de l'échantillon pour l'enquête téléphonique

La méthode dite « d'échantillonnage aléatoire simple stratifié » a été utilisée. Sans entrer dans les détails techniques, lorsque l'échantillonnage stratifié est utilisé, la population est divisée en groupes homogènes (appelés strates), qui sont mutuellement exclusifs, puis des échantillons indépendants sont sélectionnés à partir de chaque strate. Aux fins de notre étude, les strates correspondent aux treize secteurs d'activité retenus. La méthode d'échantillonnage utilisée pour sélectionner l'échantillon à l'intérieur de chaque strate n'importe pas. L'échantillonnage aléatoire simple a été retenu pour sélectionner l'échantillon à l'intérieur de chaque strate, car l'aléatoire simple est le plus efficace et nous assure un intervalle de confiance scientifiquement valable.

Si nous choisissons d'utiliser un échantillonnage aléatoire simple de la population entière sans effectuer de stratification, il nous faudrait un échantillon plus grand que la totalité de tous les échantillons de strate afin d'obtenir une estimation du même degré de précision. L'échantillonnage stratifié nous assure d'obtenir une taille d'échantillon suffisante pour des sous-groupes de la population à laquelle nous nous intéressons. Étant donné que chaque strate devient une population indépendante, nous devons déterminer pour chaque strate la taille de l'échantillon. De plus, comme nous sommes en mesure de connaître notre population mère et que nos échantillons correspondent à plus de 15 % de celle-ci, nous sommes dans une situation d'échantillon exhaustif ce qui améliore nos marges d'erreur. Par ailleurs, étant donné que plusieurs secteurs d'activité comportent peu d'entreprises, nous avons opté pour un recensement¹, c'est-à-dire contacter toutes les entreprises plutôt que de tirer un échantillon; c'est le cas des secteurs suivants : cercueils, meubles de bureau (excluant le bois), produits aérospatiaux et leurs pièces, sièges d'automobile, maisons mobiles et roulottes de tourisme, matériel ferroviaire roulant, embarcations et navires.

Le tableau 1.3 présente, en tenant compte de ces caractéristiques, une description de l'échantillon stratifié appliqué qui repose sur un seuil de confiance de 95 %, c'est-à-dire valable 19 fois sur 20.

Tableau 1.3 Échantillonnage et marges d'erreur

Secteur d'activité	Code SCIAN	Nombre d'entreprises	Échantillon final	Marge d'erreur
				50 %-50 % Exhaustif %
Services de rembourrage	811420	396	130	5,8
Fabrication de meubles de maison rembourrés	337121	105	65	4,7
Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	337127	43	32	4,5
Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	337214	14	14	0,0
Fabrication de matelas	337910	57	33	7,3
Fabrication de camions lourds (autobus)	336120	7	7	0,0 ¹
Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme	336215	8	8	0,0 ¹
Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	336360	9	9	0,0 ¹
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	336410	15	15	0,0 ¹
Fabrication de matériel ferroviaire roulant	336510	4	4	0,0 ¹
Construction et réparation de navires	336611	3	3	0,0 ¹
Construction d'embarcations	336612	13	13	0,0 ¹
Fabrication de cercueils	339990	12	12	0,0 ¹
TOTAL		686	345	2,6

1 Recensement : toutes les entreprises ont été contactées.

Avec de tels échantillons, la marge d'erreur est inférieure à 7,5 % dans chacun des secteurs d'activité et est de 2,6 % pour l'ensemble des secteurs lorsque la proportion de l'échantillon se situe à 50 %-50 %.

Il est important de noter que quelques grandes entreprises comptant un nombre d'employées ou d'employés significativement plus grand que l'ensemble des autres entreprises du secteur ont été exclues des listes pour l'extraction des échantillons. C'est le cas pour 11 entreprises des secteurs du meuble de maison rembourré, du meuble institutionnel et du matelas. Elles ont toutes été jointes, et les données les touchant ont été ajoutées à celles découlant de l'échantillon. Nous avons fait ce choix parce que l'inclusion ou l'exclusion de ces entreprises dans l'échantillon aurait entraîné un biais dans l'évaluation du nombre de rembourreuses ou de rembourreurs. En effet, si une entreprise atypique groupant beaucoup plus de travailleuses ou plus de travailleurs s'était retrouvée dans notre échantillon, notre évaluation du nombre de travailleuses ou de travailleurs, obtenue par extrapolation sur l'ensemble de la population des résultats de notre échantillon, aurait été surévaluée; *a contrario*, si l'entreprise ne s'était pas retrouvée dans l'échantillon, notre extrapolation aurait été sous-évaluée. C'est donc au total 356 entreprises avec lesquelles nous avons pris contact.

1.3.4 Les entrevues en entreprise

Les entrevues en entreprise visaient les objectifs suivants :

- déterminer les fonctions de travail présentes dans le secteur;
- décrire les liens entre ces fonctions de travail;
- décrire les processus de travail;
- décrire les fonctions de travail;
- déceler les changements récents et futurs dans le secteur;
- découvrir les compétences recherchées.

Des entreprises des principaux secteurs d'activité ont été rencontrées. À partir de la liste complète des entreprises que nous avons constituée, nous avons déterminé les entreprises les plus importantes dans chaque secteur en tenant compte de leur taille, de leur notoriété ou des avis transmis par les gens du milieu au fur et à mesure de nos contacts.

La grille d'entrevue utilisée a été élaborée avec la collaboration des représentantes ou des représentants du ministère et elle est présentée à l'annexe 1.

Treize entreprises ont accepté de participer à l'entrevue portant sur l'organisation du travail et les descriptifs de postes. Ce nombre nous a permis de recueillir les informations recherchées. En effet, nous avons visité et rencontré trois ateliers de rembourrage du secteur des services et la similitude des contextes de travail nous a convaincu de la non nécessité de contacter d'autres ateliers. Dans le secteur de la fabrication nous nous en sommes tenus à des entreprises des trois secteurs les plus importants. L'étude des cinq entreprises du secteur du meuble rembourré nous a permis de bien saisir les réalités du secteur; il en est de même avec les deux entreprises du secteur aérospatiale et les deux du secteur du matelas. La liste des participants à cette étape de l'étude est présentée à l'annexe 2.

1.3.5 Le questionnaire pour l'enquête téléphonique

Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec les représentantes ou les représentants du ministère. Il a fait l'objet d'un pré-test auprès de quatre entreprises issues des deux principaux secteurs d'activité.

Le questionnaire utilisé est présenté à l'annexe 3.

1.3.6 L'enquête téléphonique

L'enquête téléphonique a été réalisée du 23 novembre 2010 au 20 mars 2011. Pour chaque secteur d'activité, un échantillon aléatoire correspondant à 125 % de l'échantillon final a été extrait de la population mère. Les entreprises ont été déclarées « non jointes » après cinq tentatives de contact réalisées à des moments différents.

Tableau 1.4 Données générales sur l'enquête téléphonique

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises jointes	Pas de service	Refus de répondre	Non jointes	Nombre de répondantes ou répondants
Services de rembourrage	130	0	27	13	90
Fabrication de meubles de maison rembourrés	73	0	3	8	62
Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	34	0	1	2	31
Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	14	0	1	1	12
Fabrication de matelas	35	1	5	0	29
Fabrication de camions lourds (autobus)	7	1	0	0	6
Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme	8	1	0	0	7
Fabrication de sièges et d'enjiveurs d'automobile	8	1	0	0	7
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	15	0	1	1	13
Fabrication de matériel ferroviaire roulant	4	0	0	0	4
Construction et réparation de navires	3	0	0	0	3
Construction d'embarcations	13	0	0	1	12
Fabrication de cercueils	12	1	1	1	9
TOTAL	356	5	39	27	285

Au total, nous avons tenté de joindre 356 entreprises; 39 d'entre elles ont refusé de répondre alors que les numéros de téléphone de 5 entreprises n'étaient plus en service. Vingt-sept entreprises n'ont pu être jointes, malgré cinq tentatives.

Finalement, nous avons obtenu des réponses de la part de 285 entreprises, ce qui nous permet de maintenir une marge d'erreur de 9 % et moins dans les secteurs pris isolément et une marge d'erreur de 3,4 % pour l'ensemble des secteurs.

La présente section présente les principaux secteurs d'activité qui utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs. Ces secteurs sont présentés en fonction des deux grandes catégories d'entreprises ayant recours au rembourrage, soit les entreprises de services et les entreprises de fabrication.

2.1 Les entreprises de services : les ateliers de remise à neuf

Les ateliers de rembourrage offrent essentiellement des services de remise à neuf de meubles rembourrés tant pour le secteur résidentiel que commercial. La plupart de ces ateliers offrent également des services de remplacement ou de remise à neuf de sièges équipant divers véhicules tels les automobiles, les autobus, les avions, les véhicules récréatifs et l'ensemble des véhicules de loisir comme la motocyclette, le VTT, la motoneige et le bateau de plaisance. Dans le cas des sièges d'automobile, il existe des ateliers spécialisés qui offrent une gamme de services reliés à l'automobile comme la réparation de vitre, l'installation de système d'alarme, etc.

Ces ateliers répartis aux quatre coins de la province sont dirigés par des rembourreuses ou des rembourreurs de métier qui travaillent généralement avec une ou deux autres personnes. Très peu d'entre eux comptent plus de trois personnes.

Un certain nombre d'ateliers fabriquent des meubles pour répondre à des besoins particuliers de consommatrices ou de consommateurs ou d'entreprises, comme les décors de pièce de théâtre ou de plateau de télévision.

La demande pour le meuble résidentiel apparaît stable; de façon générale, l'activité des ateliers de rembourrage ne connaîtra pas de croissance significative et risque de se transformer, laissant plus de place à la remise à neuf de sièges de véhicules et moins de place au meuble comme tel. En effet, le déplacement de l'activité de fabrication du meuble rembourré vers les pays asiatiques semble avoir entraîné une baisse de qualité qui fait en sorte que la restauration ou la remise à neuf n'apparaît plus aussi avantageuse qu'autrefois.

2.2 Les entreprises de fabrication

Les entreprises de fabrication qui ont des activités de rembourrage se répartissent dans deux grands secteurs d'activité :

- celui du meuble
 - fabrication de meubles de maison rembourrés;
 - fabrication de meubles d'établissement institutionnels;
 - fabrication de meubles de bureau;
 - fabrication de matelas.
- celui du transport
 - fabrication de produits aérospatiaux;
 - fabrication de maisons mobiles et de roulottes;
 - fabrication d'embarcations;

- fabrication de sièges pour automobiles;
- fabrication d'autobus.

Les entreprises du secteur de la fabrication de cercueils complètent le tableau.

Le secteur du meuble

L'activité de rembourrage est peu présente dans le meuble institutionnel et le meuble de bureau et se concentre essentiellement dans le secteur du meuble de maison rembourré et le secteur du matelas. Chez les fabricants de matelas, on ne retrouve pas de rembourreuses ou de rembourreurs au sens strict. En plus des tailleuses ou des tailleurs et des couturières ou des couturiers, ce sont des « assembleuses » ou des « assembleurs » qui fixent les éléments et unissent les différents composants. Les techniques appliquées sont propres au secteur, et les entreprises ne recherchent pas nécessairement des rembourreuses ou des rembourreurs spécialisés.

Selon un rapport intitulé « Profil de l'industrie québécoise du meuble », publié en 2007 par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le secteur de la fabrication du meuble rembourré comprenait, en 2006, 50 entreprises parmi les 1 750 entreprises du grand secteur du meuble. La production de masse de meubles de maison rembourrés s'est progressivement relocalisée vers les pays asiatiques. Il ne reste au Québec que très peu de grandes entreprises fabricant du meuble rembourré. Ces entreprises se sont spécialisées dans la conception et la fabrication de meubles de plus haute qualité laissant le marché bas et moyen de gamme aux mains des entreprises asiatiques qu'elles ne peuvent concurrencer principalement à cause du coût de la main-d'œuvre. Plusieurs petites et moyennes entreprises réussissent en se concentrant sur des produits de haut de gamme misant sur le design et la qualité de la fabrication; elles produisent de courtes séries et sur commande.

Comme l'indiquait le « Profil de l'industrie québécoise du meuble », l'entreprise québécoise doit pour réussir :

- « adopter une culture de l'innovation, du design et du marketing ainsi que de la valorisation du produit;
- promouvoir une organisation du travail souple et un système de production adapté à la production en petits lots et à la personnalisation de masse². »

C'est la voie de l'avenir pour la production du meuble rembourré au Québec : des niches particulières, un design distinctif, une haute qualité de fabrication. C'est le meuble haut de gamme et le meuble spécialisé qui a de l'avenir.

Le secteur du transport

Dans le secteur du transport, le seul secteur qui réalise de manière significative une activité de rembourrage est celui de l'aéronautique. Dans les autres secteurs, l'activité de rembourrage est marginale, et les composantes rembourrées sont souvent achetées à l'extérieur du Québec.

La problématique du secteur de l'aérospatiale

Comme le signalait récemment le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale : « L'industrie aérospatiale affiche des ventes annuelles de plus de 12,3 milliards de dollars. Plus de 80 % de sa production est exportée, ce qui la place au deuxième rang des exportations québécoises. Depuis l'an 2000, plus d'une cinquantaine de nouvelles PME se sont établies au Québec dans le secteur de l'aérospatiale. L'emploi est en bonne progression. Pour la période 1988-2008, la croissance des effectifs a été de l'ordre de 66 % pour les maîtres d'œuvre et de 114 % pour les PME qui sont dans leur sillage. (...) Au Québec, une vingtaine d'entreprises travaillent dans la finition intérieure et extérieure d'avions d'affaires, d'avions régionaux, d'avions commerciaux et d'hélicoptères. Dans l'ensemble, le recrutement d'une main-d'œuvre spécialisée est difficile pour les entreprises de finition d'aéronef.

² Gouvernement du Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, PROFIL DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE, 2007, p. 25

On compense par la formation à l'embauche de personnes démontrant les aptitudes et les qualités personnelles requises, d'où une courbe d'apprentissage longue et coûteuse. (...) Les PME ont de la difficulté à retenir la main-d'œuvre spécialisée en finition d'aéronef³. »

Le secteur de l'aéronautique constitue un secteur où l'activité de rembourrage connaît une croissance significative. Au cours des dernières années, un transfert d'employées spécialisées ou d'employés spécialisés en rembourrage s'est fait du secteur du meuble vers l'aérospatiale, et le besoin de main-d'œuvre spécialisée risque fort de se maintenir, voire d'augmenter, au cours des prochaines années. Le recrutement d'une main-d'œuvre spécialisée en finition d'aéronef pose problème. « Par le biais de la formation sur mesure, l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM) organise des formations avec Emploi-Québec et répond aux demandes des entreprises »⁴.

2.3 Le cadre légal du rembourrage

La seule loi qui touche spécifiquement l'activité de rembourrage est la *Loi québécoise* sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (L.R.Q., chapitre M-5). Cette loi a notamment pour but de s'assurer que les matériaux utilisés par les rembourreuses ou les rembourreurs et les fabricants d'articles rembourrés sont neufs et salubres et que les commerçants n'offrent en vente que des articles rembourrés avec des matériaux salubres.

Au Québec, tous les fabricants d'articles rembourrés doivent avoir un permis, à l'exception, entre autres, des fabricants d'articles rembourrés qui font partie intégrante d'un véhicule, d'un avion ou d'un équipement de sauvetage portant un tampon ou une étiquette d'approbation du ministère des Transports du gouvernement du Canada. Les personnes et entreprises qui fabriquent moins de 1 000 articles rembourrés par année peuvent maintenant obtenir un permis d'artisan.

Les titulaires de permis de manufacturier doivent apposer une étiquette prescrite par règlement sur tous les articles rembourrés qu'ils fabriquent.

3 Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ), Étude de pertinence – Professions liées à la finition intérieure et extérieure d'aéronef, novembre 2009, p. 26

4 Ibid., p. 20

3

Les entreprises reliées au rembourrage

La présente section présente quelques caractéristiques des entreprises qui utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs : nombre, taille et répartition régionale.

3.1 Les entreprises par secteurs d'activité

Les travaux visant à répertorier les entreprises susceptibles d'utiliser les services de rembourreuses ou de rembourreurs ont permis de trouver près de 700 entreprises. Cependant l'enquête téléphonique a révélé que trois secteurs parmi ceux considérés comme susceptibles d'embaucher des rembourreuses ou des rembourreurs n'ont, dans les faits, aucune activité de rembourrage. Ce sont les secteurs de la fabrication de matériel ferroviaire roulant, de la construction et réparation de navires et de la fabrication de camions lourds (autobus). Le tableau 3.1 présente la répartition des 672 entreprises par secteurs d'activité.

Tableau 3.1 Répartition des entreprises par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Code SCIAN	Nombre d'entreprises	Proportion (%)
Services de rembourrage	811420	396	59
SECTEUR DES SERVICES			
Fabrication de meubles de maison rembourrés	337121	105	16
Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	337127	43	6
Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	337214	14	2
Fabrication de matelas	337910	57	8
SECTEUR DU MEUBLE			
Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme	336215	8	1
Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	336360	9	1
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	336410	15	2
Construction d'embarcations	336612	13	2
SECTEUR DU TRANSPORT			
Fabrication de cercueils	339990	12	2
AUTRE SECTEUR			2
TOTAL		672	100

Le secteur des services regroupe six entreprises sur dix; il s'agit des ateliers de rembourrage qui offrent les services de restauration et remise à neuf. Une entreprise sur trois se retrouve dans le secteur de la fabrication de meubles et près de une sur dix est dans le secteur du transport.

3.2 Les entreprises par régions administratives

Le tableau 3.2 présente la répartition régionale des entreprises. Les entreprises de services, soit les ateliers offrant le service de remise à neuf, sont réparties un peu partout au Québec avec une concentration plus importante dans les régions de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.

Tableau 3.2 Répartition des entreprises par régions administratives

Région	Services de remboursement (%)	Secteur du meuble (%)	Secteur du transport (%)	Cercueils (%)
06 Montréal	20	30	11	0
16 Montérégie	17	13	16	9
03 Capitale-Nationale	10	5	7	0
14 Lanaudière	7	6	2	0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6	3	2	0
12 Chaudière-Appalaches	6	9	11	27
15 Laurentides	6	5	11	9
01 Bas-Saint-Laurent	5	1	2	18
13 Laval	4	5	2	0
05 Estrie	4	5	7	9
07 Outaouais	4	1	0	0
17 Centre-du-Québec	4	10	13	28
04 Mauricie	3	7	9	0
08 Abitibi-Témiscamingue	2	0	5	0
09 Côte-Nord	1	0	0	0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	0	2	0
10 Nord-du-Québec	0	0	0	0
TOTAL	100	100	100	100

Les entreprises du secteur du meuble se retrouvent pour près du tiers dans la région de Montréal, alors qu'environ 10 % d'entre elles sont situées dans les régions de la Montérégie, du Centre-du Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les entreprises du secteur du transport sont plus disséminées sur le territoire québécois, elles se retrouvent dans les mêmes régions, en plus d'une présence significative dans la région des Laurentides et celle de la Mauricie.

Enfin les entreprises des autres secteurs, soit essentiellement la fabrication de cercueils, sont concentrées dans deux régions, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches.

3.3 Les entreprises selon leur taille

Le tableau 3.3 montre que les entreprises du secteur du rembourrage sont pour plus de la moitié (54 %) des microentreprises de quatre personnes et moins. Cependant ce chiffre cache deux réalités bien distinctes.

La presque totalité (93 %) des entreprises de services, soit les ateliers de rembourrage, sont des microentreprises de quatre personnes et moins. Par contre, moins du quart des entreprises du secteur de la fabrication comptent quatre employés ou employés et moins. Un peu plus de 60 % des entreprises du secteur de la fabrication sont de petites entreprises comptant entre 5 et 40 employés ou employés. Près de 10 % des entreprises de fabrication comptent 100 employés ou employés et plus, et c'est particulièrement le cas dans le secteur du transport où une entreprise sur trois est une grande ou très grande entreprise.

Tableau 3.3 Répartition des entreprises selon leur taille

Secteur d'activité	Micro (1 à 4) (%)	Très petite (5 à 19) (%)	Petite (20 à 39) (%)	Moyenne (40 à 99) (%)	Grande (100 à 299) (%)	Très grande (300 et plus) (%)
Atelier de rembourrage	93	7	0	0	0	0
Entreprise de fabrication	21	39	23	10	4	4
Secteur du meuble	23	40	23	10	2	1
Secteur du transport	13	31	19	6	13	19
Autre secteur	0	50	25	25	0	0
TOTAL	54	24	12	5	2	2

3.4 La présence de rembourreuses ou de rembourreurs

L'enquête a révélé que parmi les 13 secteurs d'activité étudiés, trois n'ont pas d'activité de rembourrage : la fabrication de matériel ferroviaire roulant, la construction et réparation de navires et la fabrication de camions lourds (autobus). Le tableau 3.4 précise, pour les 10 autres secteurs, la présence des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage.

Tableau 3.4 Entreprises utilisant les services de rembourreuses ou de rembourreurs

Secteur d'activité	Code SCIAN	Oui		Non (%)
		(%)	N ^{bre}	
Atelier de rembourrage	811420	100	384	0
SECTEUR DES SERVICES		100	384	
Fabrication de meubles de maison rembourrés	337121	75	78	25
Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	337127	69	30	31
Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	337214	42	5	58
Fabrication de matelas	337910	92	52	8
SECTEUR DU MEUBLE		74	166	
Fabrication de maisons mobiles et de roulottes de tourisme	336215	40	3	60
Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	336360	50	5	50
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	336410	33	5	67
Construction d'embarcations	336612	67	9	33
SECTEUR DU TRANSPORT		49	21	
Fabrication de cercueils	339990	50	6	50
AUTRE SECTEUR		50	6	
TOTAL			577	

Les entreprises de service que sont les ateliers de rembourrage ont systématiquement des rembourreuses ou des rembourreurs à leur service.

Dans le secteur du meuble, 74 % des entreprises contactées utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs; ce pourcentage atteint 92 % dans les entreprises qui fabriquent des matelas et dépasse à peine 40 % dans les entreprises de fabrication de meubles de bureau. Dans ce dernier cas, plusieurs entreprises offrent des produits rembourrés, essentiellement des chaises, afin de compléter leur offre de produits, mais elles ne les fabriquent pas. Seulement 75 % des entreprises de fabrication de meubles rembourrés utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs, ce qui s'explique dans la plupart des cas par des inscriptions erronées au code SCIAN alors que ce sont des ateliers d'ébénisterie produisant des meubles en bois parfois avec des coussins intégrés.

Dans le secteur du transport, une entreprise sur deux utilise les services de rembourreuses ou de rembourreurs. Les fabricants de maisons mobiles et de roulottes de tourisme qui utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs n'ont cependant pas de personnel spécialisé en rembourrage à l'interne, ils donnent l'ensemble de l'ouvrage en rembourrage en sous-traitance ou encore achètent les produits finis de fournisseurs.

Au total, c'est 577 entreprises qui s'avèrent utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage.

La présente section présente les descriptifs des principales fonctions de travail du domaine du rembourrage.

4.1 La rembourreuse ou le rembourreur

Les rembourreuses ou les rembourreurs recouvrent, de tissu, de cuir ou d'autres matières utilisées en tapisserie, des meubles, des accessoires et d'autres charpentes et articles. Ils sont embauchés par des fabricants de meubles, d'aéronefs, de véhicules automobiles ou autres et par des entreprises de vente et de réparation de meubles ou encore ils peuvent être des travailleuses ou des travailleurs autonomes.

Selon la Classification nationale des professions, cette fonction de travail correspond aux professions de tapissiers-garnisseurs ou de tapissières-garnisseuses (CNP 7341).

La vue d'ensemble de l'exercice de la fonction de travail

Le secteur de la fabrication

Pour l'essentiel, la personne qui exerce la fonction de rembourreuse ou de rembourreur travaille dans le domaine du meuble (de maison, de bureau ou d'établissement institutionnel) et de la sellerie (automobile, véhicules récréatifs, avion, etc.). Elle travaille habituellement en équipe avec d'autres collègues à la suite du travail d'une couturière ou d'un couturier, sous la supervision d'un contremaître à la production de meubles ou de pièces rembourrées faits en série. Sa fonction de travail se situe en fin de ligne de la séquence de production.

Le secteur de la remise à neuf

Dans le secteur de la remise à neuf, la personne qui exerce la fonction de rembourreuse ou de rembourreur travaille en atelier, au service du consommateur, souvent comme travailleuse ou travailleur autonome ou propriétaire d'un atelier comprenant une petite équipe de deux à quatre personnes.

Dans ce secteur, l'activité comprend le dégarnissage du meuble qui consiste en une déconstruction méthodique du meuble permettant de récupérer les pièces de recouvrement qui deviennent les patrons pour la découpe du nouveau matériel de recouvrement. Cette étape peut être effectuée par un manoeuvre non spécialisé. Le travail comprend la taille de matériaux de recouvrement, la couture, le rembourrage et même la réparation du bâti et la finition d'éléments en bois; cette dernière activité est souvent confiée à un spécialiste en finition de meuble.

Certains ateliers offrent la fabrication de meubles sur mesure. La plupart refont également des sièges pour motos, VTT, motoneige, etc.

Par ailleurs, dans certains cas la rembourreuse ou le rembourreur peut être appelé à travailler dans le domaine de la création, notamment pour le rembourrage d'un meuble unique, de certaines remises à neuf.

Les appellations d'emploi recensées

Les appellations d'emploi suivantes sont utilisées pour désigner la fonction de rembourreuse-rembourreur : de tapissière-garnisseuse ou de tapissier-garnisseur, de tapissière-réparatrice ou de tapissier-réparateur, de patronnière-tapissière ou de patronnier-tapissier, de tapissière ou de tapissier, de rembourreuse ou de rembourreur à la préparation-rembourrage, de rembourreuse ou de rembourreur à la production, de rembourreuse industrielle ou de rembourreur industriel.

Le contexte de travail

Le secteur de la fabrication

En industrie, la rembourreuse ou le rembourreur exerce son métier après que le meuble a reçu une préparation par des assembleuses et des assembleurs de bâtis, des tailleuses et des tailleurs (ou le plus souvent opératrices ou opérateurs de taille), de même que des couturières et des couturiers. Habituellement, il n'y a pas de polyvalence entre les tâches. La rembourreuse ou le rembourreur intervient à l'étape du pré-garnissage et du garnissage. Le pré-garnissage est l'étape où les sangles, les toiles, la bourre et les ressorts sont fixés au bâti du meuble ou de l'article. Le garnissage consiste à habiller le meuble ou l'article avec le matériau de finition généralement assemblé par section par la couturière ou le couturier.

Dans le secteur de l'aéronautique, la polyvalence existe entre les rembourreuses ou les rembourreurs et se répartit, dans le temps, entre les types de pièces à rembourrer : sièges, avant-bras, dossiers.

Le secteur de la remise à neuf

La rembourreuse ou le rembourreur travaille généralement dans un atelier groupant peu de personnes. Habituellement, l'aire de travail pour le rembourrage est contiguë à celle de la couture, étape préalable dans la confection de meubles, de sièges ou autres articles à rembourrer. La plupart du temps la rembourreuse ou le rembourreur accomplit également les tâches de tailleur ou de couturier et de couturière ou de couturier.

Les objets de travail

Le secteur de la fabrication

- Les rembourreuses et les rembourreurs produisent des composants de meubles ou de sellerie qu'ils rembourrent et recouvrent d'un matériel d'enveloppement ou ils réunissent les composants rembourrés et recouverts de matériel pour produire un meuble rembourré fini.

Dans le secteur de l'aéronautique, elle ou il doit de plus appliquer son métier à des pièces différentes, par exemple des murs ou des cloisons. Dans ce secteur, le collage est une technique utilisée pour fixer le recouvrement au détriment de l'agrafage plus largement répandue dans le secteur du meuble.

Le secteur de la remise à neuf

Étant donné qu'ils doivent souvent être polyvalents, les rembourreuses ou les rembourreurs coupent les pièces de recouvrement selon le patron défini, cousent les pièces pour constituer les composantes de recouvrement, installent les éléments de pré-garnissage (toile, sangles, bourre, ressort) et recouvrent d'un matériel d'enveloppement ou encore réunissent les composantes rembourrées et recouvertes de matériel pour produire un meuble rembourré fini.

Les ressources utilisées

Le secteur de la fabrication

Les principales ressources utilisées par la rembourreuse ou le rembourreur à l'étape du pré-garnissage sont du carton, du feutre de coton, des sangles, de la toile et différents matériaux de bourre de protection tels que dacron, mousse de polyester ou de polyuréthane. Pour ce faire, il utilise un couteau, des ciseaux, une pince à couper, un dégarnisseur, un régulateur, uneagrafeuse pneumatique. À l'étape du garnissage, ses principales ressources sont les matériaux de recouvrement d'origine textile, au fini velours ou autres et le cuir. Pour faire le garnissage, il utilise des ciseaux, un ruban à mesurer, une pince à couper, un dégarnisseur, un régulateur, uneagrafeuse pneumatique. À l'étape de la finition, il utilise des ciseaux, un couteau, un ruban à mesurer, un régulateur, un maillet, une pince à couper, uneagrafeuse pneumatique, un tournevis pneumatique.

Dans le secteur de l'aéronautique, la rembourreuse ou le rembourreur utilise des ressources supplémentaires à celles qu'on trouve dans les secteurs précédents, notamment : la soie, la viscose, du cuir spécial (anguille, serpent...) et de la plume. Par ailleurs, la rembourreuse ou le rembourreur est appelé à utiliser un fusil à colle.

Le secteur de la remise à neuf

Suivant les fonctions exercées, les principales ressources utilisées par la rembourreuse ou le rembourreur sont les mêmes que dans le secteur de la fabrication. Cependant, comme tailleuse ou tailleur, elle ou il utilise des ciseaux et des machines à découper; alors que comme couturière ou couturier, elle ou il réunit les pièces à l'aide d'une machine à coudre.

Les responsabilités et les tâches

Les tâches rattachées à la fonction de travail de rembourreuse ou de rembourreur sont en partie différentes selon le secteur d'activité.

Le secteur de la remise à neuf

Dans le secteur de la remise à neuf des ateliers de rembourrage, il assume des tâches mixtes qui recoupent celles de la tailleuse ou du tailleur et de la couturière ou du couturier. Les tâches et les opérations que doit accomplir la rembourreuse ou le rembourreur dans un atelier de rembourrage offrant le service de remise à neuf sont les suivantes.

1. Établir la nature et la portée des travaux à réaliser

- 1.1 Inspecter visuellement le meuble ou l'article à remettre à neuf.
- 1.2 Discuter avec le client du type de recouvrement souhaité.
- 1.3 Présenter les tissus ou cuir disponibles (texture, couleur, qualité) et aider le client à choisir.
- 1.4 Évaluer le coût du garnissage du meuble ou de l'article.
- 1.5 Soumettre le devis au client et recueillir son approbation.

2. Déconstruire le meuble à remettre à neuf

- 2.1 Retirer le matériel de recouvrement en prenant soin de le récupérer pour constituer le patron de découpe.
- 2.2 Évaluer les sangles, les ressorts, la toile et la bourre et enlever tous les éléments défectueux ou à remplacer.

3. Au besoin, réparer le bâti et refaire la finition des surfaces de bois

- 3.1 Évaluer les divers éléments du bâti.
- 3.2 Solidifier ou remplacer les éléments du bâti qui doivent l'être.
- 3.3 Refaire ou faire refaire la finition des surfaces de bois.

4. Procéder au pré-garnissage

- 4.1 Installer ou réparer les sangles.
- 4.2 Installer ou réparer la toile.
- 4.3 Installer ou réparer les ressorts.
- 4.4 Placer et fixer ou remplacer le matériel de bourre.

5. Tailler et coudre le matériel de recouvrement

- 5.1 Tracer, au besoin, les patrons de garnitures selon les croquis, les instructions des clients ou la découpe récupérée du matériel de recouvrement d'origine.
- 5.2 Disposer, mesurer et découper le tissu de garnissage selon le patron.
- 5.3 Coudre à la machine ou à la main les diverses sections du tissu de garnissage et les coussins.

6. Procéder au garnissage et à la finition

- 6.1 Installer et ajuster le tissu de garnissage sur les sections du meuble et couper le matériel excédentaire.
- 6.2 Enfoncer, coller ou coudre des motifs décoratifs, tels que clous d'ornement, galons et boutons sur les articles rembourrés.
- 6.3 Mettre en place les pattes et les coussins.

7. Contrôler la qualité

- 7.1 Vérifier la conformité du meuble avec la commande.
- 7.2 Apposer l'étiquette de conformité de matériaux neufs.

Le secteur de la fabrication

La rembourreuse ou le rembourreur dans le secteur de la fabrication est une fonction spécifique et il est relativement rare que cette fonction recoupe celle de la tailleuse ou du tailleur ou encore de la couturière ou du couturier.

Les tâches et les opérations que doit accomplir la rembourreuse ou le rembourreur dans les entreprises de fabrication sont les suivantes.

1. Planifier le travail

- 1.1 Interpréter la fiche technique.
- 1.2 Vérifier la disponibilité de l'outillage et des matériaux.
- 1.3 Évaluer l'état et la qualité du produit dès son arrivée sur la table de travail.
- 1.4 Reconnaître les non-conformités que présente l'article.
- 1.5 Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin.

2. Procéder au pré-garnissage

- 2.1 Installer les sangles.
- 2.2 Installer la toile.
- 2.3 Installer les ressorts.
- 2.4 Placer et fixer le matériel de bourre.

3. Procéder au garnissage

- 3.1 Installer et ajuster le tissu de garnissage sur les sections du meuble et couper le matériel excédentaire.
- 3.2 Installer et ajuster le tissu de garnissage sur les coussins.

4. Procéder à la finition

- 4.1 Enfoncer, coller ou coudre des motifs décoratifs, tels que clous d'ornement, galons et boutons sur les articles rembourrés.
- 4.2 Mettre en place les pattes et les coussins.

5. Contrôler la qualité

- 5.1 Vérifier la conformité du meuble avec la commande.
- 5.2 Apposer l'étiquette de conformité de matériaux neufs.

4.2 La couturière ou le couturier

Dans les ateliers de rembourrage, les tâches de la couturière ou du couturier sont presque toujours assumées par la rembourreuse ou le rembourreur. En milieu industriel, la fonction devient spécialisée. Les tâches et les opérations de la couturière ou du couturier sont alors les suivantes.

1. Préparer le poste de travail

- 1.1 Consulter le schéma de couture.
- 1.2 Bobiner des canettes de fils.
- 1.3 Préparer la machine à coudre conventionnelle, à pied marcheur, à chaîne, surjeteuse trois fils, etc., installer le pied, l'aiguille ou tout autre accessoire, enfiler la machine à coudre, effectuer les réglages (longueur du point, tension du fil).
- 1.4 S'assurer de disposer de toutes les pièces de matériaux de recouvrement taillées (matières textiles au fini velours, autres matières textiles et cuir) et en vérifier la qualité.
- 1.5 Mettre de côté les pièces de matériaux de recouvrement non conformes et les déposer à l'endroit prévu.

2. Assembler des pièces de matériaux de recouvrement

- 2.1 Superposer les pièces des matériaux de recouvrement en tenant compte des valeurs de couture et en s'assurant de la concordance des crans et des motifs du matériel de recouvrement, le cas échéant.
- 2.2 Mettre des points d'arrêt.
- 2.3 Faire des coutures droites et des coutures courbes.
- 2.4 Effectuer des pivotements dans les coins.
- 2.5 Installer des garnitures.
- 2.6 Vérifier la qualité de l'assemblage (absence d'étirement et d'embru, absence de faux plis et de fronces, coutures droites et solides, régularité des piqûres, parallélisme entre les coutures et les contours, etc.).

3. Effectuer des points spécifiques

- 3.1 Faire des points de surjet.
- 3.2 Vérifier la qualité de l'assemblage (uniformité des lignes et des courbes, surjetage de la totalité des contours, rognage minimal des contours, etc.).
- 3.3 Faire des points de surpiqûre.
- 3.4 Vérifier la qualité de l'assemblage (parallélisme du surpiquage, absence de débordement du dessous, etc.).

4. Finaliser l'assemblage

- 4.1 Couper les excédents de fils.
- 4.2 Plier les pièces cousues et les déposer à l'endroit désigné.

4.3 La tailleuse ou le tailleur

Dans les ateliers de rembourrage, les tâches de la tailleuse ou du tailleur sont presque toujours assumées par la rembourreuse ou le rembourreur. En milieu industriel, la fonction devient spécialisée. Les tâches et opérations de la tailleuse ou du tailleur sont alors les suivantes.

1. Préparer le poste de travail

- 1.1 Consulter le schéma ou le patron de coupe.
- 1.2 Préparer la machine à tailler (le type d'équipement varie d'un endroit à l'autre : couteau électrique, couteau à contrôle numérique, taille à pression d'eau).
- 1.3 S'assurer de disposer de toutes les pièces de matériel à tailler (matières textiles au fini velours, autres matières textiles et cuir).

2. Déterminer les surfaces de matériel à utiliser

- 2.1 Vérifier la qualité du matériel section par section (selon l'endroit, la vérification du matériau, en particulier le cuir, est effectuée par des machines électroniques spécialisées ou par du personnel spécialisé) et déceler les zones de matériaux non conformes.
- 2.2 Positionner les éléments du schéma ou du patron en optimisant l'utilisation des zones conformes de la pièce de matériau (selon l'endroit cette opération peut être effectuée par des machines de lecture électronique).

3. Tailler le matériel

- 3.1 Découper le matériel (à l'aide d'un couteau électrique, d'un couteau à contrôle numérique ou encore d'un appareil de coupe à pression d'eau).
- 3.2 Vérifier la qualité de la coupe.
- 3.3 Plier les pièces taillées et les déposer à l'endroit désigné.

4.4 Fonction mixte

L'existence de postes qualifiés de fonctions dites mixtes est une réalité qui caractérise principalement les ateliers de rembourrage. En effet, 80 % des postes des ateliers de rembourrage offrant le service de remise à neuf sont des fonctions qui regroupent les tâches de la tailleuse ou du tailleur, de la couturière ou du couturier et de la rembourreuse ou du rembourreur.

Dans le secteur de la fabrication, cette réalité est presque inexistante sauf dans le secteur du matelas où 30 % des postes sont qualifiés de fonctions mixtes. Dans le secteur du meuble rembourré, ce n'est que 12 % des postes qui sont ainsi qualifiés et ils se situent dans les plus petites entreprises. Dans ces cas, ce sont généralement deux fonctions de travail qui sont regroupées dans un même poste : tailleuse ou tailleur et couturière ou couturier ou encore couturière ou couturier et rembourreuse ou rembourreur.

4.5 *Le cheminement de carrière*

Le cheminement de carrière des rembourreuses ou des rembourreurs est assez limité. La personne embauchée dans un atelier de rembourrage peut envisager éventuellement de devenir propriétaire de son propre atelier. Dans le cas des ouvrières spécialisées en rembourrage ou des ouvriers spécialisés en rembourrage dans le secteur de la fabrication, certaines ouvrières spécialisées ou certains ouvriers spécialisés peuvent envisager d'assumer des fonctions de supervision dans les plus grandes entreprises.

La présente section est consacrée à l'évaluation du nombre de rembourreuses ou de rembourreurs au Québec et de leur répartition dans les fonctions de tailleuse ou de tailleur, de couturière ou de couturier, de rembourreuse et de rembourreur et finalement dans les fonctions mixtes, c'est-à-dire les fonctions où la personne cumule deux ou trois de ces fonctions.

Dans un premier temps, les données tirées du recensement de 2006 sont présentées, et ensuite, les données recueillies au cours de l'enquête téléphonique. Les résultats sont présentés par secteurs, et à la fin, tous les secteurs sont réunis afin de rendre compte de la situation actuelle ainsi que de l'évolution prévue dans cinq ans.

5.1 Les données du recensement de 2006

Les rembourreuses ou les rembourreurs sont groupés sous le CNP 7341 *Tapissière-garnisseuse, tapissier-garnisseur*.

Les données du recensement de 2006 montrent au tableau 5.1 que nous comptons au Québec 1 575 tapissières-garnisseuses ou tapissiers-garnisseurs.

Ce métier est à dominante masculine à 80 %. De plus, il regroupe près de 30 % de travailleuses autonomes ou de travailleurs autonomes.

Tableau 5.1 Effectif des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs selon le sexe et le statut d'emploi (recensement de 2006)

CNP	Titre	N ^{bre}	H (%)	F (%)	Salariés (%)	Autonomes (%)
7341	Tapissière-garnisseuse, tapissier-garnisseur	1 575	80	20	72	28

Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Produit no 97-564-XCB2006005 au catalogue de Statistique Canada.

Ce métier réunit du personnel plus vieux que l'ensemble des professions du Québec. Le tableau 5.2 montre que les personnes de 15 à 34 ans forment seulement 18 % de l'effectif, comparativement à 36 % pour l'ensemble des professions, et que les personnes de 45 ans et plus représentent 59 % de l'effectif comparativement à 40 % pour l'ensemble des professions.

La répartition régionale des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs présentée au tableau 5.3 montre une concentration de ce métier dans les régions de Montréal et de la Montérégie mais tout de même moindre par rapport à l'ensemble des professions. Par ailleurs, une concentration particulière est observée dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 5.2 Effectif des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs selon l'âge (recensement de 2006)

	N ^{bre}	(%)	Toutes professions (%)
Total – Groupes d'âges	1570		
15 à 24 ans	45	3	15
25 à 34 ans	235	15	21
35 à 44 ans	370	24	24
45 à 54 ans	565	36	26
55 ans et plus	355	23	14

Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Produit n° 97-564-XCB2006005 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 5.3 Effectif des tapissières-garnisseuses ou des tapissiers-garnisseurs par région administrative (recensement de 2006)

Région administrative	Répartition du métier (%)	Répartition toutes les professions (%)
Montréal	18	24
Montréal	15	19
Capitale-Nationale	5	9
Laurentides	8	7
Lanaudière	8	6
Chaudière-Appalaches	5	6
Laval	5	5
Outaouais	n. d.	5
Estrie	5	4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	n. d.	3
Mauricie	5	3
Centre-du-Québec	13	3
Bas-Saint-Laurent	n. d.	2
Abitibi-Témiscamingue	n. d.	2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	n. d.	2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	n. d.	1

Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, 05 BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES ÉTUDE SECTORIELLE
Besoins du marché du travail et offre de formation, Rapport non publié, 2009, page134.

5.2 L'effectif par secteur d'activité

Comme il est indiqué précédemment, l'enquête téléphonique auprès d'entreprises susceptibles d'utiliser les services de rembourreuses et de rembourreurs a été réalisée dans 13 secteurs d'activité. La situation actuelle ainsi que l'évaluation des besoins dans cinq ans pour les fonctions de travail présentes dans ces secteurs d'activité sont présentées dans la section. Le nombre actuel et le nombre futur d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage résultent de la projection des données recueillies auprès des entreprises d'un secteur sur l'ensemble des entreprises de ce secteur au Québec.

Finalement, certaines personnes ayant indiqué avoir l'intention d'utiliser davantage d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage dans cinq ans n'étaient pas en mesure de fournir une prévision quant au nombre exact qu'ils utiliseraient à ce moment. Dans ces cas, pour les besoins statistiques, nous avons inscrit le même nombre qu'actuellement pour la prévision future. Il faut donc considérer les données relativement aux besoins futurs comme une estimation minimale.

5.2.1 Les ateliers de rembourrage

Les tableaux 5.4 à 5.7 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des ateliers de rembourrage du Québec qui offrent le service de remise à neuf. Le nombre d'ateliers de rembourrage répertoriés s'établit à près de 400. Ces ateliers sont très majoritairement des microentreprises (82 %) où travaillent seulement une ou deux personnes : près de la moitié des ateliers ne compte qu'une personne, soit l'artisane rembourreuse ou l'artisan rembourreur, et un tiers en compte deux qui sont, dans certains cas, des conjoints.

Tableau 5.4 Proportion des ateliers de rembourrage en fonction du nombre de personnes y travaillant	
Nombre de personnes	(%)
Une seule personne	48
Deux personnes	34
Trois personnes	7
Quatre personnes	5
Cinq personnes et plus	7

Comme le montre le tableau 5.5, toutes ces entreprises réalisent directement à l'interne le service de remise à neuf; seulement 2 % d'entre elles font également appel à l'occasion à des sous-traitants.

Tableau 5.5 Proportion des ateliers de rembourrage qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance	
	(%)
Interne	100
Sous-traitance	2

Le tableau 5.6 présente les services offerts par les ateliers de rembourrage du Québec. Ces services sont très variés puisqu'à peu près tous les secteurs du domaine du rembourrage sont touchés. Le plus grand nombre offre des services dans les domaines du meuble résidentiel et commercial, soit 92 % et 82 % respectivement. Environ les trois quarts travaillent aussi dans les secteurs du véhicule récréatif, du bateau et du véhicule de loisir et la moitié, dans celui de l'automobile.

Tableau 5.6 Services offerts par les ateliers de rembourrage

Service	(%)
Meuble résidentiel	92
Meuble commercial	82
Véhicule récréatif	76
Bateau	74
Véhicule de loisir	72
Automobile	51
Avion	30
Autobus	30
Autre (précisez)	3

Comme le montre le tableau 5.7, les ateliers de rembourrage comptent 766 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage.

La plupart des personnes ont indiqué utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage qui accomplissent les tâches relatives à divers métiers. Ces cas ont été groupés sous l'expression « fonction mixte ». Dans les faits, la plupart des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage travaillant dans les ateliers de rembourrage, soit plus de 600, accomplissent ainsi les tâches associées à plus d'un métier.

Tableau 5.7 Situation actuelle et besoins futurs – Ateliers de rembourrage

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	31	80	20	0	26	-14
Couturière ou couturier	66	90	0	10	70	7
Rembourreuse ou rembourreur	66	100	0	0	66	0
Fonction mixte	603	97	1	1	603	0
TOUTES FONCTIONS	766	96	2	2	765	0

Plus de 95 % des entreprises prévoient avoir besoin d'autant de ces travailleuses ou ces travailleurs dans 5 ans. Vingt pour cent des entreprises prévoient occuper moins de tailleuses ou de tailleurs et dix pour cent des entreprises pensent utiliser davantage de couturières ou de couturiers. Au total, aucune croissance n'est prévue dans cinq ans.

Le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés à remplacer en raison de départs à la retraite au cours des cinq prochaines années est évalué à environ 140 ou 18 % de la main-d'œuvre.

Au total, les ateliers de rembourrage utilisent les services de 766 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage dont 669 qui accomplissent des tâches strictes de rembourrage.

5.2.2 Fabrication de meubles de maison rembourrés

Les tableaux 5.8 à 5.11 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises dans le domaine de la fabrication de meubles de maison rembourrés du Québec. Le nombre d'entreprises répertoriées dans le domaine de la fabrication de meubles de maison rembourrés s'établit à une centaine. Étonnamment, moins des trois quarts de ces entreprises utilisent effectivement les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage. Le fait que les entreprises inscrivent le code SCIAN, qu'elles croient le mieux adapté à leur activité, peut expliquer cette situation. Par exemple, quelques personnes ont indiqué travailler dans les domaines des meubles de patio et des armoires de cuisine, même si l'entreprise était répertoriée dans le code des meubles de maison rembourrés. Une autre explication est que certaines entreprises inscrites sous ce code SCIAN ont cessé de produire du meuble rembourré au Québec, tout en continuant à produire d'autres catégories de meubles de maison ou encore à distribuer du meuble rembourré importé souvent de pays asiatiques.

Tableau 5.8 Proportion des entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	74
Non	26

Comme le montre le tableau 5.9, la presque totalité des entreprises assurent l'activité de rembourrage à l'interne (98 %). Il est à noter que le total des proportions de ce tableau est plus grand que 100 % puisque certaines entreprises font réaliser le rembourrage à la fois à l'interne et en sous-traitance.

Tableau 5.9 Proportion des entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	98
Sous-traitance	7

Compte tenu du code SCIAN *Fabrication de meubles de maison rembourrés*, il n'est pas surprenant de constater au tableau 5.10 que presque toutes les entreprises (95 %) indiquent travailler dans le meuble résidentiel. Cependant les entreprises ont indiqué d'autres secteurs d'activité. Ainsi, environ 6 entreprises sur 10 interviennent dans le meuble commercial et près de la moitié d'entre elles touchent aussi aux domaines du véhicule récréatif, du bateau et du véhicule de loisir et enfin un peu moins d'une sur trois sont actives dans les secteurs de l'autobus, de l'automobile et de l'avion.

Tableau 5.10 Services offerts par les entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés

Service	(%)
Meuble résidentiel	95
Meuble commercial	63
Véhicule récréatif	49
Bateau	44
Véhicule de loisir	42
Autobus	30
Automobile	26
Avion	26

Comme le montre le tableau 5.11, les entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés emploient 789 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage. Certaines répondantes ou certains répondants ont indiqué utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage qui accomplissent les tâches relatives à d'autres métiers. Ces cas ont été groupés sous l'expression « fonction mixte ».

Même si 76 % des entreprises comptent des postes de fonction mixte, il est important de noter que les plus grandes entreprises du secteur ne comptent aucun poste à fonction mixte affectant leur personnel à des fonctions spécifiques spécialisées.

Tableau 5.11 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	42	50	6	44	53	28
Couturière ou couturier	319	52	11	37	357	12
Rembourreuse ou rembourreur	331	58	4	38	361	9
Fonction mixte	97	66	0	34	128	32
TOUTES FONCTIONS	789	56	7	37	899	14

Les fonctions de rembourreuse ou de rembourreur et de couturière ou de couturier sont, de loin, les plus présentes chez les ouvrières ou les ouvriers embauchés. En effet, ces deux fonctions de travail représentent 42 % et 40 % respectivement de toutes les travailleuses ou de tous les travailleurs de ce secteur d'activité. Viennent loin derrière la fonction de tailleuse ou de tailleur et les employées ou les employés ayant une fonction mixte.

Les quelques grandes entreprises (cinq entreprises comptant 50 employées ou employés et plus) ont un poids certain dans le secteur. En effet, elles comptent plus de 210 tailleuses ou tailleurs et couturières ou couturiers et près de 240 rembourreuses ou rembourreurs. À elles seules, elles réunissent près de 60 % des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage du secteur. Les entrevues ont révélé que les tâches reliées à la taille du matériel sont généralement confiées à du personnel non spécialisé formé sur place et désigné sous le vocable général d'opératrice ou d'opérateur (de machine à tailler).

Un peu plus de la moitié des entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés prévoient en avoir autant besoin qu'actuellement dans cinq ans, très peu d'entre elles croient qu'elles en auront besoin de moins (7 %) et environ 4 entreprises sur 10 évaluent devoir engager plus d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage.

Au total, les entreprises de fabrication de meubles de maison rembourrés utilisent actuellement les services de 789 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage, dont 428 qui accomplissent des tâches strictes de rembourrage. Les plus grandes croissances auront lieu dans les fonctions de travail qui utilisent le moins de travailleuses et de travailleurs, soit les tailleuses et les tailleurs et les personnes occupant une fonction mixte. Tout compte fait, dans cinq ans, les entreprises du secteur croient qu'il y aura une croissance de 14 % de leur effectif et qu'elles auront besoin de 899 personnes dans le secteur du rembourrage. La croissance prévue pour les postes plus spécifiquement reliés aux tâches de rembourrage est également de 14 % passant de 428 à 489.

Le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés à remplacer en raison de départs à la retraite au cours des cinq prochaines années est évalué à environ 153 ou 19 % de la main-d'œuvre.

5.2.3 La fabrication de meubles d'établissement institutionnel

Les tableaux 5.12 à 5.15 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel du Québec. Le nombre d'entreprises répertoriées dans le domaine de la fabrication de meubles d'établissement institutionnel s'établit à une quarantaine; toutes les entreprises ont indiqué que leur activité couvre uniquement le meuble commercial. Comme le montre le tableau 5.12, seulement 6 entreprises sur 10 utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage (62 %).

Tableau 5.12 Proportion des entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	62
Non	38

Les deux tiers des entreprises assurent l'activité de rembourrage à l'interne; le tiers fait appel à des sous-traitants.

Tableau 5.13 Proportion des entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	64
Sous-traitance	36

Le tableau 5.14 montre que près de la moitié (43 %) de ces entreprises de fabrication ont une activité de conception. Près d'une entreprise sur trois indique réaliser également de la restauration et de la remise à neuf.

Tableau 5.14 Activités couvertes par les entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel

Activité	(%)
Fabrication (meuble neuf)	100
Conception (design)	43
Restauration, remise à neuf	29

Le secteur emploie peu d'ouvrières spécialisées et d'ouvriers spécialisés en rembourrage, mais connaîtra une forte croissance dans cinq ans. En effet, la moitié des entreprises du secteur croient qu'elles auront davantage besoin de personnel spécialisé en rembourrage, et l'autre moitié évaluent qu'elles en emploieront autant qu'actuellement.

Tableau 5.15 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	1	100	0	0	1	0
Couturière ou couturier	3	50	0	50	4	50
Rembourreuse ou rembourreur	10	33	0	67	13	29
Fonction mixte	13	60	0	40	22	67
TOUTES FONCTIONS	27	51	0	49	40	47

Au total, les entreprises de fabrication de meubles d'établissement institutionnel utilisent les services de 27 ouvrières spécialisées et ouvriers spécialisés en rembourrage et elles prévoient connaître une croissance de 47 % dans cinq ans pour atteindre au moins 40 travailleuses et travailleurs reliés au rembourrage. Ce sont pour l'essentiel des emplois directement reliés aux activités de rembourrage puisque 23 des postes actuels et 35 des postes prévus dans cinq ans sont des postes de rembourreuse ou de rembourreur ainsi que des postes de fonction mixte.

Le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés à remplacer en raison de départs à la retraite au cours des cinq prochaines années est évalué à environ deux ou 7 % de la main-d'œuvre.

5.2.4 La fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)

Les tableaux 5.16 à 5.18 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès d'entreprises de fabrication de meubles de bureau (excluant le bois) du Québec. À peine plus d'une dizaine d'entreprises sont répertoriées dans le domaine de la fabrication de meubles de bureau (excluant le bois). Comme le montre le tableau 5.16, moins de 4 entreprises sur 10 utilisent les services de rembourreuses ou de rembourreurs (36 %).

Tableau 5.16 Proportion des entreprises de fabrication de meubles de bureau qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	36
Non	74

Le meuble de bureau rembourré est constitué, dans les faits, par les chaises de tous types. Seules quelques entreprises fabriquent ce type de produit pour les bureaux. Le tableau 5.17 montre que les entreprises de fabrication de meubles de bureau qui utilisent les services de rembourreuses ou des rembourreurs exercent l'activité de rembourrage à l'interne trois fois sur quatre; autrement les services de rembourrage sont donnés à forfait à l'externe.

Notre enquête nous a aussi appris que la totalité des entreprises de ce secteur travaillent dans le domaine du meuble commercial et que toutes offrent seulement un service de fabrication de meubles neufs.

Tableau 5.17 Proportion des entreprises de fabrication de meubles de bureau qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	75
Sous-traitance	25

Comme le montre le tableau 5.18, certaines personnes ont indiqué utiliser les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage qui accomplissent, dans une même fonction, les tâches relatives à divers métiers. Ces personnes ont été groupées sous « fonction mixte » et représentent le plus grand nombre d'employées ou d'employés des entreprises de ce secteur (94 %). En effet, aucune entreprise n'engage de couturière et de couturier ou de rembourreuse et de rembourreur et seulement une d'entre elles engage une tailleuse ou un tailleur.

Tableau 5.18 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de meubles de bureau

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	1	100	0	0	1	0
Fonction mixte	16	67	33	0	10	-38
TOUTES FONCTIONS	17	69	31	0	11	-35

On remarque aussi, que bien que la plupart des entreprises prévoient avoir besoin d'autant d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage dans cinq ans (69 %), la croissance prévue pour le secteur est négative, soit -35 %. En effet, alors que 16 ouvrières ou ouvriers de fonction mixte sont engagés en ce moment, seulement 10 le seront dans cinq ans.

Au total, les entreprises de fabrication de meubles de bureau (excluant le bois) utilisent les services de seulement 17 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage et prévoient connaître une croissance négative dans 5 ans et n'utiliser les services que de 11 personnes.

Le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés à remplacer en raison de départs à la retraite au cours des cinq prochaines années est évalué à environ 6 personnes ou 35 % de la main-d'œuvre.

5.2.5 La fabrication de matelas

Les tableaux 5.19 à 5.21 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de fabrication de matelas du Québec. Plus de 50 entreprises sont répertoriées dans ce secteur d'activité. Comme le montre le tableau 5.19, près de neuf entreprises de fabrication de matelas utilisent les services d'ouvrières spécialisées et d'ouvriers spécialisés en rembourrage (89 %).

Tableau 5.19 Proportion des entreprises de fabrication de matelas qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	89
Non	11

Toutes les entreprises travaillant dans ce secteur ont affirmé limiter leur activité au domaine de la fabrication de matelas et toutes offrent un service de restauration et de remise à neuf. Il est à noter que les proportions indiquées le tableau 5.20 totalisent plus que 100 % puisque certaines entreprises font faire le rembourrage à la fois à l'interne et en sous-traitance. Dans les faits, la totalité des entreprises du secteur font le rembourrage à l'interne et seulement une petite partie ont également recours à des sous-traitants.

Tableau 5.20 Proportion des entreprises de fabrication de matelas qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	100
Sous-traitance	8

Le tableau 5.21 montre que les entreprises de fabrication de matelas utilisent essentiellement dans les mêmes proportions les services de couturières ou de couturiers, de rembourreuses ou de rembourreurs et de personnes occupant une fonction mixte, soit un peu plus d'une centaine de personnes dans chaque catégorie d'emploi. Le nombre de tailleuses ou de tailleurs se limite à 39. Il est cependant important de noter que la fonction « rembourreuse » ou « rembourreur » n'existe pas partout. Le travail s'apparente à celui de rembourreuse ou rembourreur, mais il semble exiger moins d'expertise. Les termes « taqueuse ou taqueur », « colleuse ou colleur », « matelassière ou matelassier » et « journalière ou journalier » sont aussi utilisés pour décrire ce poste.

Les entreprises sont presque aussi nombreuses à engager seulement des personnes à fonction mixte (25 %) qu'à engager des personnes à fonction spécifique (29 %). L'autre moitié des entreprises comportent à la fois des postes à fonction spécifique et des postes à fonction mixte.

Plus de 8 entreprises sur 10 en moyenne croient qu'elles auront besoin d'autant d'ouvrières spécialisées et d'ouvriers spécialisés en rembourrage dans cinq ans, et aucune ne croit avoir moins besoin de leurs services. Seize pour cent d'entre elles prévoient embaucher davantage d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés dans cinq ans, ce qui représente une croissance de la main-d'œuvre de 14 %.

Tableau 5.21 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de matelas

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	39	83	0	17	44	10
Couturière ou couturier	101	91	0	9	113	12
Rembourreuse ou rembourreur	109	78	0	22	121	11
Fonction mixte	111	85	0	15	132	18
TOUTES FONCTIONS	360	84	0	16	410	14

Ainsi, alors qu'aujourd'hui 360 ouvrières spécialisées et ouvriers spécialisés en rembourrage travaillent pour les entreprises de fabrication de matelas, ils seront 410 dans cinq ans. Il est important de noter que deux entreprises plus importantes comptent à elles seules 47 % de ces emplois.

Le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés à remplacer en raison de départs à la retraite au cours des cinq prochaines années est évalué à environ 38 ou 11 % de la main-d'œuvre.

5.2.6 La fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile

Les tableaux 5.22 à 5.25 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile du Québec. Seulement huit entreprises sont répertoriées dans le domaine de la fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile. Comme le montre le tableau 5.22, la moitié des entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile utilisent les services d'ouvrières spécialisées et d'ouvriers spécialisés en rembourrage.

Tableau 5.22 Proportion des entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	50
Non	50

Le tableau 5.23 montre que trois fois plus d'entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile utilisent les services d'employées ou d'employés spécialisés qu'elles ne confient le rembourrage à l'externe.

Tableau 5.23 Proportion des entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	75
Sous-traitance	25

Notre enquête nous a aussi appris que c'est la plus grande entreprise (70 employées ou employés) qui fait faire le rembourrage en sous-traitance.

Les entreprises de ce secteur sont actives dans des secteurs d'activité variés, tous reliés aux véhicules motorisés, mais l'automobile ne se retrouve pas au premier rang, il s'agit plutôt du bateau. Le fait que ce sont les entreprises qui choisissent le code SCIAN qu'elles croient le mieux adapté à leur activité peut expliquer cette situation.

Tableau 5.24 Services offerts par les entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile

Service	(%)
Bateau	67
Automobile	33
Véhicule de loisir	33
Véhicule récréatif	33
Autobus	33
Tracteur	33
Train	33

Si la plupart des entreprises travaillent dans la fabrication (67 %), le tiers de ces entreprises ont plutôt une activité de restauration ou de remise à neuf.

Tableau 5.25 Activités couvertes par les entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile

Activité	(%)
Fabrication (meuble neuf)	67
Restauration, remise à neuf	33

Les entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile utilisent essentiellement dans les mêmes proportions (soit un peu moins d'une trentaine de personnes) les services de couturières ou de couturiers et de rembourreuses ou de rembourreurs, mais seulement quatre tailleuses ou tailleurs et cinq personnes occupant une fonction mixte.

De plus, les deux tiers des entreprises utilisent les services de tailleuses ou de tailleurs, couturières ou couturiers et rembourreuses ou rembourreurs, mais pas de personnes occupant une fonction mixte.

Tableau 5.26 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	4	100	0	0	4	0
Couturière ou couturier	21	100	0	0	21	0
Rembourreuse ou rembourreur	28	100	0	0	28	0
Fonction mixte	5	100	0	0	5	0
TOUTES FONCTIONS	58	100	0	0	58	0

La totalité des entreprises utiliseront les services d'autant d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage dans cinq ans; la croissance d'embauche sera donc nulle, et comme aujourd'hui, le secteur engagera 58 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage.

Le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés à remplacer en raison de départs à la retraite au cours des cinq prochaines années est évalué à environ 12 ou 21 % de la main-d'œuvre.

5.2.7 La fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces

Les tableaux 5.27 à 5.29 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces du Québec. Le nombre d'entreprises répertoriées dans ce secteur s'établit à une quinzaine. Un peu moins de la moitié de ces entreprises utilisent effectivement les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage.

Tableau 5.27 Proportion des entreprises de fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	46
Non	54

Le tableau 5.28 montre que la moitié des entreprises de fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces qui ont une activité de rembourrage utilisent les services d'employées spécialisées ou d'employés spécialisés, et que les deux tiers font faire le rembourrage en sous-traitance. Il est à noter que le total des proportions pour le tableau 5.28 est plus grand que 100 % puisque certaines entreprises font faire le rembourrage à la fois à l'interne et en sous-traitance.

Tableau 5.28 Proportion des entreprises de fabrication de produits aéronautiques et de leurs pièces qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	50
Sous-traitance	67

Les entreprises de fabrication de produits aéronautiques et de leurs pièces ayant une activité de rembourrage utilisent essentiellement les services de rembourreuses ou de rembourreurs. En effet, ces derniers représentent 88 % de l'effectif, contre seulement 12 % pour les tailleuses ou les tailleurs et les couturières ou les couturiers. Aucune entreprise de ce secteur ne fait appel à des personnes occupant une fonction mixte.

Tableau 5.29 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de produits aéronautiques et de leurs pièces

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	6	100	0	0	6	0
Couturière ou couturier	16	50	0	50	24	50
Rembourreuse ou rembourreur	164	0	0	100	171	4
TOUTES FONCTIONS	186	8	0	92	201	8

Les entreprises qui engagent des rembourreuses ou des rembourreurs prévoient en embaucher davantage dans cinq ans; cependant l'une de celles qui en engagent le plus, tout en indiquant prévoir avoir recours dans cinq ans à davantage de rembourreuses ou de rembourreurs, n'était pas en mesure d'indiquer l'ordre de grandeur de cette croissance. De plus, une importante entreprise du secteur ayant une activité de rembourrage et comptant plusieurs centaines d'employées ou d'employés a refusé de participer à l'enquête. Compte tenu de ces facteurs, le chiffre de 186 personnes actuellement et de 201 dans cinq ans doivent être considérés comme minimaux. Ainsi, l'effectif, évalué à un minimum de 186 (et probablement à environ 250 personnes compte tenu de l'entreprise non comptabilisée) atteindra probablement, au lieu de 200 personnes, environ 300 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage si nous tenons compte des entreprises pour lesquelles les données futures précises ne sont pas disponibles.

Enfin, seulement cinq remplacements en raison de départs à la retraite sont prévus.

5.2.8 La construction d'embarcations

Les tableaux 5.30 à 5.32 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de construction d'embarcations du Québec. Moins d'une quinzaine d'entreprises sont répertoriées dans ce domaine. Comme le montre le tableau 5.30, un peu moins de 7 entreprises sur 10 utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage (67 %).

Tableau 5.30 Proportion des entreprises de construction d'embarcations qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	67
Non	33

Une très petite proportion des entreprises de ce secteur assurent l'activité de rembourrage à l'interne. En effet, 87 % d'entre elles font appel à des sous-traitants. Cependant, la totalité d'entre elles sont dans la fabrication d'embarcations neuves.

Tableau 5.31 Proportion des entreprises de construction d'embarcations qui font faire le rembourrage à l'interne et en sous-traitance

	(%)
Interne	13
Sous-traitance	87

Compte tenu de l'important recours à la sous-traitance, le secteur emploie peu d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage, mais connaîtra une forte croissance dans cinq ans. En effet, toutes les entreprises du secteur évaluent qu'elles auront besoin de plus d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage.

Tableau 5.32 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de construction d'embarcations

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	3	0	0	100	5	67
Couturière ou couturier	5	0	0	100	7	40
Rembourreuse ou rembourreur	8	0	0	100	12	50
TOUTES FONCTIONS	16	0	0	100	24	50

Au total, les entreprises de construction d'embarcations utilisent les services de seulement 16 ouvrières spécialisées et ouvriers spécialisés en rembourrage, mais aucune d'entre elles n'engagent de personnes pour une fonction multiple. Elles prévoient connaître une croissance de 50 % dans cinq ans pour atteindre au moins 24 travailleuses et travailleurs reliés au rembourrage; aucun départ à la retraite n'est prévu.

5.2.9 La fabrication de cercueils

Les tableaux 5.33 à 5.35 présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de fabrication de cercueils du Québec. Une douzaine d'entreprises sont répertoriées dans ce domaine. Comme le montre le tableau 5.33., la moitié des entreprises utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage, et la totalité de celles-ci assurent l'activité de rembourrage à l'interne. L'autre moitié achète ses capitons auprès de fournisseurs externes, souvent américains.

Tableau 5.33 Proportion des entreprises de fabrication de cercueils qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage

	(%)
Oui	50
Non	50

Toutes les entreprises travaillent dans le secteur de la fabrication de cercueil, et un quart d'entre elles font aussi la conception.

Tableau 5.34 Activités couvertes par les entreprises de fabrication de cercueils

Activité	(%)
Fabrication (meuble neuf)	100
Conception	25

Le secteur emploie très peu d'ouvrières spécialisées et d'ouvriers spécialisés en rembourrage et connaîtra une décroissance dans cinq ans. En effet, bien que le besoin de tailleuses ou de tailleurs connaisse une croissance de 200 %, la plupart des personnes croient plutôt qu'ils auront besoin du même nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage dans cinq ans. Les employées ou employés à fonction mixte connaîtront pour leur part une diminution de 60 %, et comme ils sont les plus nombreux dans ce domaine, la croissance dans le secteur au complet sera négative.

Tableau 5.35 Situation actuelle et besoins futurs – Entreprises de fabrication de cercueils

Fonction de travail	Nombre actuel	Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
		Autant	Moins	Plus		
Tailleuse ou tailleur	1	0	0	100	3	200
Couturière ou couturier	1	10	0	0	1	0
Rembourreuse ou rembourreur	2	100	0	0	2	0
Fonction mixte	5	67	33	0	2	-60
TOUTES FONCTIONS	9	70	19	11	8	-11

Au total, les entreprises de fabrication de cercueils utilisent les services de neuf ouvrières spécialisées et ouvriers spécialisés en rembourrage et prévoient connaître une décroissance de 11 % dans cinq ans pour atteindre au moins huit travailleuses et travailleurs reliés au rembourrage. Cependant, deux départs à la retraite sont prévus.

5.3 L'effectif global tous secteurs réunis

Cette section présente les résultats globaux tous secteurs réunis de l'effectif des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage au Québec. L'effectif global est d'abord présenté par secteurs d'activité, puis en fonction des principales fonctions de travail.

5.3.1 L'effectif global actuel et futur par secteurs d'activité

Le tableau 5.36 présente la situation actuelle et les besoins futurs en ouvrières spécialisées ou en ouvriers spécialisés en rembourrage par secteurs d'activité.

Les trois secteurs comptant le plus d'employées ou d'employés sont la fabrication de meubles de maison rembourrés, les ateliers de rembourrage et la fabrication de matelas.

Tableau 5.36 Situation actuelle et besoins futurs – Tous les secteurs

Secteur d'activité	Nombre actuel		Prévision des besoins dans 5 ans (% des entreprises)			Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
	N	%	Autant	Moins	Plus		
Service de rembourrage	766	34,4	96	2	2	765	0
Fabrication de meubles de maison rembourrés	789	35,4	56	7	37	899	14
Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	27	1,2	51	0	49	40	48
Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	17	0,8	69	31	0	11	-35
Fabrication de matelas	360	16,2	84	0	16	410	14
Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile	58	2,6	100	0	0	58	0
Fabrication de produits aéronautiques et de leurs pièces	186	8,3	8	0	92	201	8
Construction d'embarcations	16	0,7	0	0	100	24	50
Fabrication de cercueils	9	0,4	70	19	11	8	-11
TOTAL	2228	100	72	3	25	2416	8

Presque aucune entreprise ne prévoit avoir moins d'employées ou d'employés dans cinq ans et seulement 25 % des entreprises prévoient une hausse de leurs besoins. Les personnes croient donc que le secteur sera assez stable au cours des cinq prochaines années. Deux secteurs prévoient connaître une croissance importante dans cinq ans : la construction d'embarcations (50 %) et la fabrication de meubles d'établissement institutionnel (47 %), mais ces deux secteurs réunis ne comptent même pas 50 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage. Deux secteurs prévoient plutôt une décroissance de leur effectif : la fabrication de meubles de bureau, excluant le bois, (-35 %) et la fabrication de cercueils (-11 %), mais encore ici on dénombre un très petit nombre de personnes (moins de 30). Comme ces quatre secteurs sont ceux qui engagent le moins d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage les variations prévues à la hausse ou à la baisse n'auront pas une grande incidence sur l'effectif total.

Les deux secteurs qui accueilleront davantage d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage de manière significative sont la fabrication de meubles rembourrés (± 100) et la fabrication de matelas (± 50). Pour le secteur de l'aérospatiale, le tableau présente une croissance d'une quinzaine de postes, mais comme indiqué précédemment, compte tenu qu'une importante entreprise n'a pas participé à l'enquête et qu'une autre prévoit une croissance sans être en mesure d'en établir l'ampleur, nous pouvons affirmer que la croissance dépassera largement la quinzaine prévue et pourrait atteindre la cinquantaine. Les données pour ce secteur seraient davantage de l'ordre de 250 ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage actuellement et de l'ordre de 300 dans cinq ans soit une croissance de 20 %.

Au total sans tenir compte de ces projections et basé uniquement sur les données recueillies, le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage au Québec s'élève à 2 229 et dépassera les 2 416 dans cinq ans, soit une croissance de près de 200 personnes ou 8 %.

5.3.2 L'effectif global actuel et futur par fonctions de travail

Le tableau 5.37 présente le nombre d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage par fonctions de travail et par grands secteurs actuellement et dans cinq ans, selon les prévisions fournies par les entreprises.

Les fonctions de travail les plus répandues sont celles directement reliées aux activités de rembourrage, car ce sont les postes de rembourreuse ou de rembourreur et les postes à fonction mixte qui comptent respectivement 718 et 850 personnes. Viennent ensuite les couturières ou les couturiers (532), et loin derrière les tailleuses ou les tailleurs (128).

Tableau 5.37 Situation actuelle et besoins futurs par fonctions de travail

Fonction de travail	Nombre actuel		Nombre dans 5 ans	Croissance (%)
	N	(%)		
Services de rembourrage – toutes fonctions	766		765	0
Tailleuse ou tailleur	31	4	26	-16
Couturière ou couturier	66	9	70	6
Rembourreuse ou rembourreur	66	9	66	0
Fonction mixte	603	79	603	0
Fabrication – toutes fonctions	1462		1651	13
Tailleuse ou tailleur	97		117	21
Couturière ou couturier	466		527	13
Rembourreuse ou rembourreur	652		708	9
Fonction mixte	247		299	21
TOUTES FONCTIONS	2 228	100	2 416	8

La croissance prévue dans cinq ans pour les ateliers de rembourrage est nulle. Le secteur de la fabrication prévoit une croissance de 13 pour cent. Au total, c'est un peu moins de 200 personnes de plus qui travailleront dans le secteur du rembourrage dont une centaine dans des postes directement reliés aux activités de rembourrage, soit les postes de rembourreuses ou de rembourreurs et les postes à fonctions mixtes. Ces besoins exprimés, répartis sur cinq ans, représentent en moyenne 40 nouveaux postes par année, dont un une vingtaine dans la fonction de rembourreuse ou de rembourreur et la fonction mixte.

5.3.3 Les départs à la retraite prévus et les besoins futurs

L'évaluation du nombre de personnes à remplacer d'ici cinq ans en raison de départs à la retraite indique qu'il y aura au cours de ces années environ 350 postes à pourvoir, soit plus ou moins 70 postes par année. Ce renouvellement correspond à 16 % de la main-d'œuvre en poste actuellement.

Tableau 5.38 Les départs à la retraite par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Nombre
Services de rembourrage	140
Fabrication de meubles de maison rembourrés	153
Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	2
Fabrication de meubles de bureau (excluant le bois)	6
Fabrication de matelas	38
Fabrication de sièges et d'enjolveurs d'automobile	12
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	5
Construction d'embarcations	0
Fabrication de cercueils	2
TOTAL	358

Donc, au total le secteur du rembourrage exigera au cours des cinq prochaines années une centaine de personnes par année pour combler les besoins liés à la croissance prévue et ceux liés aux départs à la retraite.

6

Le recrutement des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage

La présente section est consacrée au recrutement des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage par les entreprises jointes au cours de l'enquête téléphonique.

Tout d'abord, les moyens utilisés par ces entreprises pour recruter les techniciennes et les techniciens sont présentés par grands secteurs d'activité, notamment les ateliers de service et les entreprises de fabrication. Puis, un tableau expose quelques précisions sur d'autres moyens de recrutement utilisés.

Finalement, la difficulté qu'ont les employeurs à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage ainsi que les principales causes de cette difficulté sont présentées par secteurs d'activité.

6.1 Les moyens de recrutement

Le tableau 6.1 présente les principaux moyens utilisés par les entreprises pour recruter de nouvelles ouvrières spécialisées ou de nouveaux ouvriers spécialisés en rembourrage, et ce, par grands secteurs d'activité. Les moyens les plus utilisés par les entreprises en général sont les annonces dans les journaux, les références et d'autres moyens qui sont décrits plus bas.

Il est à noter que de nombreux ateliers de rembourrage ne recrutent pas d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage ou ne l'ont pas fait depuis des années; c'est ce qui explique le peu de réponses enregistrées. Parmi les entreprises de fabrication, 35 % ne recrute pas, principalement parce qu'elles offrent les postes reliés au rembourrage à des personnes déjà à leur emploi.

Tableau 6.1 Moyens utilisés pour recruter les ouvrières spécialisées ou les ouvriers spécialisés en rembourrage par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Annonces dans les journaux (%)	Annonces sur des sites Internet (%)	En accueillant des stagiaires (%)	Références (%)	Autres (%)
Atelier de rembourrage	6	3	3	9	9
Entreprise de fabrication	21	14	5	17	40
Secteur meuble	20	14	3	18	45
Secteur transport	43	14	29	14	14
TOTAL	17	12	4	14	34

Ce sont les entreprises du secteur du transport qui semblent recruter le plus d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage par le biais des journaux. En effet, 43 % d'entre elles font appel à ce moyen pour recruter leurs nouveaux employés ou employées. Les entreprises du secteur du meuble, quant à elles, utilisent davantage d'autres méthodes pour recruter, essentiellement les organismes gouvernementaux d'emploi, comme le montre le tableau 6.2.

Ce tableau indique que, parmi les entreprises utilisant d'autres moyens de recrutement, plus de 8 entreprises sur 10 (81 %) utilisent les services gouvernementaux pour trouver les nouveaux membres de leurs équipes, principalement les services d'Emploi-Québec (65 %).

Tableau 6.2 Précisions concernant les autres moyens utilisés pour recruter les rembourreuses ou les rembourreurs

Précision	(%)
Emploi-Québec	65
Centre d'emploi (assurance-emploi)	9
Autres programmes gouvernementaux	7

6.2 Le niveau de difficulté du recrutement

Les tableaux 6.3 et 6.4 montrent le niveau de difficulté de recrutement par fonctions de travail en distinguant les ateliers de rembourrage et les entreprises de fabrication.

On remarque premièrement que la raison est probablement que les propriétaires d'ateliers de rembourrage sont pour la plupart des rembourreuses ou des rembourreurs eux-mêmes.

Tableau 6.3 Niveau de difficulté à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage pour les ateliers de rembourrage par fonctions de travail

Fonction de travail	Aucune difficulté (%)	Un peu de difficulté (%)	Beaucoup de difficulté (%)	Énormément de difficulté (%)	Ne recrute pas (%)
Tailleuse ou tailleur	40	0	0	0	60
Couturière ou couturier	27	18	18	0	36
Rembourreuse ou rembourreur	14	0	14	0	71
Fonction mixte	38	4	10	4	44
TOTAL	35	5	11	3	46

Les personnes propriétaires d'atelier qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage n'ont pour la plupart aucune difficulté à recruter. En effet, seulement 19 % de ceux-ci ont indiqué avoir un peu, beaucoup ou énormément de difficulté. Ce sont les couturières et les couturiers qui sont les plus difficiles à trouver. En effet, 36 % des personnes ont indiqué avoir un peu ou beaucoup de difficulté à trouver ces ouvrières spécialisées ou ces ouvriers spécialisés en couture.

Pour ce qui est des entreprises de fabrication, le tableau 6.4 montre que 47 % n'ont aucune difficulté à recruter. Cependant, presque la même proportion a indiqué avoir beaucoup ou énormément de difficulté (42 %) à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage.

Tableau 6.4 Niveau de difficulté à recruter des rembourreuses ou des rembourreurs pour les entreprises de fabrication par fonctions de travail

Fonction de travail	Aucune difficulté (%)	Un peu de difficulté (%)	Beaucoup de difficulté (%)	Énormément de difficulté (%)
Tailleuse ou tailleur	59	9	19	13
Couturière ou couturier	33	13	33	22
Rembourreuse ou rembourreur	44	11	24	20
Fonction mixte	53	14	14	18
TOTAL	47	12	23	19

Les tableaux 6.5 et 6.6 présentent les raisons qu'ont donné les entreprises éprouvant un peu, beaucoup ou énormément de difficulté à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage. Les résultats sont séparés selon le type d'entreprise : atelier de rembourrage ou entreprise de fabrication.

Pour les deux catégories d'entreprises, un petit nombre de personnes (trop petit pour l'inclure dans les résultats) ont indiqué avoir de la difficulté à trouver des candidates ou des candidats qui sont motivés par leur emploi. Une autre petite proportion a pour sa part indiqué n'avoir que des postes saisonniers à offrir, ce qui rebute la plupart des candidates ou des candidats.

Comme aucun des ateliers de rembourrage n'avait indiqué éprouver de difficulté à recruter des tailleuses ou des tailleurs, ces derniers ne font pas partie de notre analyse. Cependant, le Québec est clairement en manque de couturières ou de couturiers et de rembourreuses ou de rembourreurs qualifiés. C'est en effet la seule raison qu'ont donné les entreprises pour expliquer leur difficulté à recruter ces deux fonctions de travail. Pour les employées ou employés à fonction mixte, le salaire offert et la région où se trouve l'entreprise jouent un petit rôle, mais très peu important par rapport au manque de personnes qualifiées.

Tableau 6.5 Raisons expliquant les difficultés à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage pour les ateliers de rembourrage par fonctions de travail

Fonction de travail	Peu de personnes qualifiées disponibles (%)	Salaire offert (%)	Région éloignée (%)
Couturière ou couturier	100	0	0
Rembourreuse ou rembourreur	100	0	0
Fonction mixte	86	7	7
TOTAL	89	5	5

Pour ce qui est des entreprises de fabrication, bien que la proportion soit moins grande, le peu de personnes qualifiées disponibles demeure la raison principale pour expliquer la difficulté à trouver des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage; près de trois entreprises sur quatre donnent en effet cette raison. L'éloignement des grands centres joue aussi un rôle pour certaines entreprises, mais dans une moindre mesure (14 % en moyenne).

Tableau 6.6 Raisons expliquant les difficultés à recruter des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage pour les entreprises de fabrication par fonctions de travail

Fonction de travail	Peu de personnes qualifiées disponibles (%)	Horaire de travail	Salaire offert (%)	Région éloignée (%)
Tailleuse ou tailleur	69	8	8	15
Couturière ou couturier	72	6	8	14
Rembourreuse ou rembourreur	76	7	7	10
Fonction mixte	76	0	8	16
TOTAL	74	5	8	14

7

Les formations recherchées, les critères de sélection et la formation interne

La présente section est consacrée aux programmes de formation connus ou recherchés par les entreprises, aux critères de sélection au moment de l'embauche des rembourreuses ou des rembourreurs et à la formation interne après l'embauche.

7.1 Les formations connues et recherchées

Le tableau 7.1 rend compte du taux de notoriété des deux programmes de DEP en rembourrage. Le DEP en rembourrage artisanal dispose d'une notoriété relativement bonne puisqu'il est connu de près de la moitié des entreprises. Le DEP en rembourrage industriel est presque inconnu dans les ateliers de rembourrage, mais jouit d'une bonne notoriété dans le secteur de la fabrication et atteint 100 % dans le secteur du transport.

Tableau 7.1 Connaissance des DEP en rembourrage

Secteur d'activité	DEP en rembourrage artisanal (%)	DEP en rembourrage industriel (%)
Ateliers	47	3
Fabrication	47	48
Meuble	45	45
Transport	83	100
Cercueil	33	33
TOTAL	47	25

Comme le montre le tableau 7.2, malgré le petit nombre de diplômées ou de diplômés sortis des centres de formation professionnelle au cours des trois dernières années, 1 entreprise sur 10 indique avoir embauché des diplômées ou des diplômés du DEP en rembourrage artisanal. Par ailleurs, seulement 2 % des entreprises ont embauché des diplômées ou des diplômés du DEP en rembourrage industriel, mais c'est le cas de 17 % des entreprises de fabrication du secteur du transport. Ces résultats s'expliquent par le fait que l'embauche d'une personne diplômée ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'une personne récemment diplômée.

Tableau 7.2 Embauche de diplômées ou de diplômés du DEP en rembourrage au cours des trois dernières années

Secteur d'activité	DEP en rembourrage artisanal (%)	DEP en rembourrage industriel (%)
Ateliers	13	0
Fabrication	12	4
Meuble	12	3
Transport	17	17
Cercueil	0	0
TOTAL	12	2

Les entreprises qui ont embauché des diplômées ou des diplômés de DEP en rembourrage ont été invitées à exprimer leur opinion sur l'adéquation de ces programmes avec leurs besoins, et les tableaux 7.3 et 7.4 rendent compte des résultats.

Les opinions exprimées relativement au DEP en rembourrage artisanal se partagent également entre « répond tout à fait ou en bonne partie » et « répond assez peu ou pas du tout ». Les avis sont donc très partagés. Cependant ces résultats pris secteur par secteur montrent un tout autre portrait. Alors que les propriétaires d'ateliers de rembourrage expriment une opinion positive dans 54 % des cas, les entreprises de fabrication ont une opinion beaucoup plus négative, 70 % se situant dans la zone « assez peu ou pas du tout ». Dans le secteur du transport l'insatisfaction atteint 100 %.

Tableau 7.3 Adéquation entre les diplômées ou les diplômés du DEP en rembourrage artisanal et les besoins des entreprises

Secteur d'activité	Tout à fait (%)	En bonne partie (%)	Assez peu (%)	Pas du tout (%)	NSP (%)
Ateliers	27	27	9	18	18
Fabrication	20	10	40	30	0
Meuble	22	11	33	33	0
Transport	0	0	100	0	0
TOTAL	24	19	24	24	10

Dans le cas du DEP en rembourrage industriel, les quelques entreprises de fabrication ayant embauché des diplômées ou des diplômés s'expriment pour la plupart négativement; c'est même le cas de 100 % des entreprises dans le secteur du transport.

Tableau 7.4 Adéquation entre les diplômées ou les diplômés du DEP en rembourrage industriel et les besoins des entreprises

Secteur d'activité	En bonne partie (%)	Assez peu (%)	Pas du tout (%)
Fabrication	33	33	33
Meuble	50	0	50
Transport	0	100	0

Les raisons invoquées se résument ainsi :

- personnes pas assez productives;
- manque de formation pratique;
- difficulté à s'adapter à l'entreprise;
- formation non adaptée au secteur de l'aéronautique.

7.2 Les critères de sélection

Comme le montre le tableau 7.5, peu d'entreprises des deux grands secteurs d'activité qui utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage recherchent des candidates ou des candidats ayant une formation spécialisée en rembourrage.

Tableau 7.5 Formation spécialisée en rembourrage recherchée par fonctions de travail

Fonction de travail	Ateliers de rembourrage		Entreprises de fabrication	
	Oui (%)	Non (%)	Oui (%)	Non (%)
Tailleuse ou tailleur	17	83	3	97
Couturière ou couturier	0	100	13	87
Rembourseuse ou rembourseur	14	86	9	91
Fonction mixte	6	94	11	89
TOTAL	7	93	10	90

Le tableau 7.6 montre que les ateliers de rembourrage qui ont indiqué rechercher des candidates ou des candidats ayant une formation spécialisée à l'embauche recherchent le DEP en rembourrage artisanal pour les métiers de tailleuse ou de tailleur, de rembourseuse ou de rembourseur et d'employées ou d'employés à fonction mixte; alors que pour ceux de couturière ou de couturier, ils recherchent plutôt le DEP en rembourrage industriel. Ces données doivent être considérées comme relatives compte tenu de la faible proportion d'entreprises ayant indiqué rechercher des diplômées spécialisées ou des diplômés spécialisés.

Tableau 7.6 Proportion des entreprises en fonction des programmes de formation recherchés – Ateliers de rembourrage

Fonction de travail	DEP en rembourrage artisanal (%)	DEP en rembourrage industriel (%)
Tailleuse ou tailleur	100	0
Couturière ou couturier	0	100
Rembourseuse ou rembourseur	100	0
Fonction mixte	100	0
TOTAL	88	13

Pour ce qui est des personnes des entreprises de fabrication recherchant une formation spécialisée, le tableau 7.7 indique que deux entreprises sur trois recherchent des diplômées ou des diplômés du DEP en rembourrage industriel.

Tableau 7.7 Proportion des entreprises en fonction des programmes de formation recherchés – Entreprises de fabrication

Fonction de travail	DEP Rembourrage industriel (%)	DEP Finition de meubles (%)	DEP Confection de vêtement (%)
Tailleuse ou tailleur	0	100	0
Couturière ou couturier	25	50	25
Rembourseuse ou rembourseur	50	50	0
Fonction mixte	100	0	0
TOTAL	62	31	8

Étrangement, le DEP en finition de meubles est recherché par une entreprise sur trois en particulier pour la recherche de tailleuses ou de tailleurs. Pourtant, ce programme ne prépare aucunement aux tâches assumées par une tailleuse ou un tailleur. Pour les couturières et les couturiers, les résultats sont assez partagés : la moitié des employeurs recherchent des personnes ayant une formation en finition de meubles, un quart, des personnes ayant un DEP en rembourrage industriel et l'autre quart, un DEP en

confection de vêtement. Ces données doivent être considérées comme relatives compte tenu de la faible proportion d'entreprises ayant indiqué rechercher des diplômées spécialisées ou des diplômés spécialisés.

Les tableaux 7.8 et 7.9 présentent les autres critères de sélection de nouvelles ouvrières spécialisées ou de nouveaux ouvriers spécialisés en rembourrage.

Tableau 7.8 Critères de sélection des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage par fonctions de travail – Ateliers de rembourrage

Fonction de travail	Expérience (%)	Qualités personnelles (%)	Références (%)	Autre critère (%)
Tailleuse ou tailleur	50	25	0	25
Couturière ou couturier	50	25	13	13
Rembourreuse ou rembourreur	40	20	20	20
Fonction mixte	45	18	36	0
TOTAL	46	21	26	8

Tableau 7.9 Critères de sélection des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage par fonctions de travail – Entreprises de fabrication

Fonction de travail	Expérience (%)	Qualités personnelles (%)	Références (%)	Autre critère (%)
Tailleuse ou tailleur	47	29	16	8
Couturière ou couturier	63	24	11	2
Rembourreuse ou rembourreur	55	31	8	6
Fonction mixte	61	20	6	12
TOTAL	57	26	10	7

L'expérience est le critère le plus important, et environ la moitié des ateliers de rembourrage et des entreprises de fabrication l'utilisent comme critère de sélection des candidates ou des candidats, toutes fonctions confondues. En outre, environ le quart des ateliers et des entreprises de fabrication recherchent des qualités personnelles précises (détaillées au tableau 7.8).

Là où il y a une différence majeure entre les deux secteurs d'activité, c'est en matière de références. En effet, alors que les ateliers de rembourrage utilisent les références pour sélectionner des candidates ou des candidats dans 26 % des cas, les entreprises de fabrication ne les utilisent que dans 10 % des cas. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les ateliers sont le plus souvent de très petites entreprises, dans lesquelles il y a moins de règles qui dictent la sélection et l'embauche des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage. La propriétaire ou le propriétaire d'un atelier est alors plus enclin à se baser sur les recommandations de personnes qu'elle ou qu'il connaît pour trouver une ouvrière spécialisée ou un ouvrier spécialisé en rembourrage.

Les principales qualités personnelles recherchées par les entreprises qui utilisent ce critère sont présentées dans le tableau 7.10. Sans surprise, près de la moitié des personnes recherchent des personnes qui possèdent une bonne dextérité ou habileté manuelle. De plus, le tiers recherche des ouvrières ou des ouvriers qui ont des aptitudes au travail, comme la ponctualité, l'entregent, la curiosité, l'investissement personnel dans son emploi et une capacité d'apprentissage.

Tableau 7.10 Principales qualités personnelles recherchées

	Tailleur	Couturier	Rembourseur	Mixte	TOTAL
Habileté manuelle, dextérité	40	43	52	36	43
Aptitudes au travail	33	27	23	37	33
Honnêteté	7	14	5	14	10
Esprit d'équipe	13	5	10	0	6
Débrouillardise	0	0	10	5	4
Adaptation à l'entreprise	7	10	0	0	4

Les personnes n'ont malheureusement pas donné beaucoup de détails sur les autres critères qu'ils utilisent pour la sélection des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage. Certains ont indiqué rechercher des personnes qui avaient un DES, alors que d'autres recherchent des personnes en bonne forme physique.

7.3 La formation interne à l'embauche

Les tableaux 7.11 et 7.12 rendent compte de la présence d'une formation interne au moment de l'intégration des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés en rembourrage.

Une très grande différence est constatée entre les ateliers de rembourrage et les entreprises de fabrication. Sept entreprises de fabrication sur 10 indiquent assurer une formation à l'interne après l'embauche alors que les ateliers de rembourrage ne le font que dans 14 % des cas.

Tableau 7.11 Proportion des entreprises assurant une formation interne à l'embauche

Fonction de travail	Atelier de rembourrage (%)	Entreprises de fabrication (%)
Tailleuse ou tailleur	20	65
Couturière ou couturier	40	80
Rembourseuse ou rembourseur	14	82
Fonction mixte	10	58
TOTAL	14	71

Comme le montre le tableau 7.12, la durée de la formation interne à l'embauche est généralement de plus de 40 jours.

Tableau 7.12 Durée de la formation interne à l'embauche par fonctions de travail

Fonction de travail	Moins de 6 jours % des entreprises	De 6 à 40 jours % des entreprises	Plus de 40 jours % des entreprises
Tailleuse ou tailleur	24	29	48
Couturière ou couturier	23	26	52
Rembourseuse ou rembourseur	6	28	66
Fonction mixte	24	26	50
TOTAL	19	27	54

Comme le montre le tableau 7.13, la formation interne à l'embauche dans le secteur de la fabrication présente des durées variables selon la fonction de travail. Ainsi la formation des rembourreuses ou des rembourreurs et des personnes assumant des fonctions mixtes est significativement plus longue avec des durées moyennes de 119 et 91 jours. Dans le cas des ateliers de rembourrage, qui rappelons-le ont peu embauché au cours des dernières années, la formation à l'embauche correspondrait à une durée moyenne de l'ordre de 191 jours pour les personnes assumant des fonctions mixtes, ce qui est le cas de la presque totalité des personnes travaillant dans ces ateliers.

Tableau 7.13 Durée moyenne de la formation interne à l'embauche par fonction de travail dans le secteur de la fabrication

Fonction de travail	Durée moyenne en jours
Tailleuse ou tailleur	57
Couturière ou couturier	77
Rembourreuse ou rembourreur	119
Fonction mixte	91

8

Les changements des 15 dernières années

La présente section est consacrée aux changements que le secteur a connus au cours des 15 dernières années selon trois axes bien définis. Il s'agit des changements dans les équipements utilisés, les matériaux et les techniques ou procédés.

Trois pour cent des propriétaires d'ateliers de rembourrage n'ont pu se prononcer sur ce sujet, car ils sont trop jeunes et ne sont dans le domaine que depuis quelques années.

8.1 Les changements dans les équipements utilisés

La plupart des entreprises (84 %) n'ont pas remarqué de changements majeurs dans les équipements utilisés depuis 15 ans. Cette proportion monte même à 100 % dans le secteur de la fabrication de cercueils.

Tableau 8.1 Changements dans les équipements par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Oui (%)	Non (%)
Ateliers	10	87
Fabrication	22	78
Meuble	19	81
Transport	67	33
Cercueil	0	100
TOTAL	16	84

Cependant, un secteur se sépare du lot, celui du transport, qui comprend les fabricants de sièges et d'enjoliveurs d'automobile ainsi que les constructeurs de produits aérospatiaux et de leurs pièces et les fabricants d'embarcations, bien que ces derniers n'aient pas relevé de changements importants. En effet, 69 % des entreprises des deux premières catégories ont indiqué que des changements ont été apportés aux équipements utilisés. Dans tous les cas, il s'agit d'une plus grande automatisation et d'une plus grande présence de l'informatique.

8.2 Les changements dans les matériaux utilisés

Les résultats sont plus partagés en ce qui a trait aux matériaux utilisés. La moitié des personnes ont observé des changements importants dans les matériaux utilisés depuis 15 ans. Jusqu'à 63 % des propriétaires d'ateliers de rembourrage et 50 % des entreprises de fabrication du secteur du meuble les ont notés alors que seulement 25 % des entreprises du domaine du transport en ont fait autant.

Tableau 8.2 Changements dans les matériaux utilisés par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Oui (%)	Non (%)
Ateliers	63	34
Fabrication	47	53
Meuble	50	50
Transport	25	75
Cercueil	33	67
TOTAL	56	44

C'est au niveau des mousses et des polyesters que la plupart des personnes ont vu des changements. Cependant, beaucoup plus d'entreprises de fabrication que de propriétaires d'atelier ont indiqué cette réponse. Ces derniers indiquent plutôt avoir surtout remarqué la diminution de la qualité des tissus, la plupart importés de la Chine.

Tableau 8.3 Changements dans les matériaux utilisés par secteurs d'activité

	Ateliers de rembourrage (%)	Entreprises de fabrication (%)
Mousses et polyesters	28	48
Qualité inférieure (Chine)	50	14
Tissus plus résistants, plus imperméables, plus écologiques	11	24
Nouvelles textures, nouveaux tissus, plus d'importations	17	12
Meilleure qualité	0	11
Hausse des prix	2	3
Plastiques, thermoformage (moule plastique)	2	3
Meilleures colles	4	0
Nouvelles normes, test cigarettes	0	3

8.3 Les changements dans les techniques ou les procédés

Moins d'une répondante ou d'un répondant sur cinq a indiqué avoir remarqué des changements dans les techniques ou les procédés (16 %). Cependant, la proportion augmente dans les entreprises des domaines du cercueil et du transport. De ces dernières, ce sont surtout celles du sous-secteur des produits aérospatiaux et de leurs pièces qui ont répondu avoir vécu ces changements.

Tableau 8.4 Changements dans les techniques ou procédés par secteurs d'activité

Secteur d'activité	Oui (%)	Non (%)
Ateliers	17	80
Fabrication	13	87
Meuble	11	89
Transport	33	67
Cercueil	33	67
TOTAL	16	84

Plus du tiers des entreprises de fabrication ont dit que ce qui avait le plus changé était l'automatisation et l'informatisation des tâches, et environ une entreprise sur cinq a vu la complexité des meubles s'accroître au cours des 15 dernières années, en raison de l'introduction de mécanismes intégrés aux fauteuils et divans.

Tableau 8.5 Changements dans les méthodes de travail et les matériaux par secteurs d'activité

	Ateliers de rembourrage (%)	Entreprises de fabrication (%)
Informatisation, automatisation	7	36
Complexité accrue des meubles	20	18
Produits de finition qui ne craquent pas	0	18
Plus de design	0	9
Plus d'acier	0	9
Processus à l'interne BAPS, normes évolutives en sécurité	0	9
Meubles moins solides	7	0

9

Les programmes de formation existants

Cette section est consacrée à la présentation des programmes de diplôme d'études professionnelles (DEP) en rembourrage. Il existe deux programmes de DEP, un en rembourrage artisanal (5080) et l'autre en rembourrage industriel (5031).

En cours d'enquête, deux nouveaux métiers semi-spécialisés se sont ajoutés au *Répertoire des métiers semi-spécialisés*, « Couturière, couturier de meuble » (8252) et « Ouvrière, ouvrier au prégnissage de meuble » (8253).

9.1 Le DEP en rembourrage artisanal

Présentation générale et objectifs

Le DEP en rembourrage artisanal a été approuvé en 1995. Cinq établissements ont une autorisation permanente pour offrir ce programme. Cependant seulement deux établissements (Patriotes et Montréal) l'offrent effectivement.

Tableau 9.1 Données générales sur le DEP en rembourrage artisanal

Numéro du programme	5080
Durée de la formation	1 350 heures
Sanction des études	DEP
Secteur de formation	Bois et matériaux connexes (05)
Année d'approbation	1995
Établissements autorisés (5)	Commission scolaire des Affluents Commission scolaire de la Capitale Commission scolaire de Montréal Commission scolaire des Patriotes École nationale du meuble et de l'ébénisterie

Source : Site Internet de l'Inforoute FPT.

Le but du programme d'études en rembourrage artisanal est d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour fabriquer des patrons de taillage, couper des matériaux de recouvrement, coudre les pièces coupées et poser des bourres et des matériaux de recouvrement. Le travail consiste à recouvrir des meubles neufs et à réparer, modifier ou restaurer des meubles usagés et des sièges de véhicules en tous genres (automobile, bateau, avion, etc.).

Contenu du programme

Le contenu détaillé de la formation est présenté au tableau 9.2.

Tableau 9.2 Contenu du DEP en rembourrage artisanal			
Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
263311	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	15	1
263321	Se responsabiliser par rapport à l'application des règles de santé et de sécurité au travail	15	1
263332	Appliquer des connaissances relatives aux matériaux de recouvrement	30	2
263343	Résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions	45	3
263353	Tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels	45	3
263364	Régler et faire fonctionner des machines à coudre	60	4
263387	Concevoir des patrons et faire des plans de coupe	105	7
263392	Observer les réalités du milieu de travail	30	2
263462	Tracer des croquis de meubles rembourrés	30	2
263538	Rembourrer des meubles neufs	120	8
263544	Produire des dessins techniques de base et interpréter des plans	60	4
263571	Se responsabiliser par rapport à la qualité et à la productivité	15	1
263585	Réparer des meubles rembourrés munis de mécanismes	75	5
263593	Réparer des sièges de véhicules	45	3
263606	Restaurer le bois apparent de meubles rembourrés	90	6
263616	Restaurer des meubles rembourrés rehaussés de capitons et de bois apparent	90	6
263625	Produire des dessins assistés par ordinateur	75	5
263636	Refaire des garnitures intérieures ainsi que des bâches et remplacer des capotes de véhicules	90	6
263646	Modifier la forme de sièges rembourrés	90	6
263651	Canner des sièges	15	1
263664	Se situer au regard du lancement et de la gestion d'une PME	60	4
263678	S'intégrer au milieu de travail	120	8
263682	Appliquer des principes de base de la décoration intérieure au moment de l'exécution de travaux de restauration de meubles rembourrés	30	2
NOMBRE TOTAL D'HEURES		1350	90

Source : Site Internet de l'Inforoute FPT.

Perspectives professionnelles

Les connaissances et les compétences acquises dans le DEP en rembourrage artisanal préparent à travailler dans un atelier de rembourrage offrant les services de remise à neuf de meubles, de sièges de véhicules de tout type et d'autres charpentes et articles. La diplômée ou le diplômé est en mesure de tailler et de coudre le matériel de recouvrement et de faire le pré-garnissage, le garnissage et la finition de meubles et autres articles rembourrés. La diplômée ou le diplômé avec expérience peut lancer son propre atelier. Elle ou il peut être employé par des fabricants de meubles, d'aéronefs, de véhicules automobiles et autres.

Les inscriptions

Dans les faits, seule la Commission scolaire de Montréal a accueilli des élèves dans le programme de rembourrage artisanal au cours des dernières années. Le nombre de diplômées ou de diplômés se chiffre à 12 en 2008, à 7 en 2009 et à 8 en 2010. Au total, il ne s'est formé que 27 personnes en rembourrage artisanal au Québec depuis trois ans.

9.2 Le DEP en rembourrage industriel

Le DEP en rembourrage industriel a été approuvé en 1991. Seulement deux établissements ont une autorisation permanente pour offrir ce programme. L'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Victoriaville devrait offrir à nouveau le programme à l'automne 2011, sous « l'approche entrée continue sortie variable », après avoir connu une année sans cohorte en 2010. La commission scolaire des Affluents, quant à elle, a commencé à offrir le programme à l'automne 2010.

Tableau 9.3 Données générales sur le DEP en rembourrage industriel

Numéro du programme	5031
Durée de la formation	900 heures
Sanction des études	DEP
Secteur de formation	Bois et matériaux connexes (05)
Année d'approbation	1991
Établissements autorisés (2)	Commission scolaire des Affluents École nationale du meuble et de l'ébénisterie

Source : Site Internet de l'Inforoute FPT.

Le but du programme d'études en rembourrage industriel est d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes qui permettent de manier l'outillage et de faire fonctionner l'équipement nécessaire pour tailler les matériaux de recouvrement, coudre les pièces coupées et garnir des bâtis ou autres articles à rembourrer dans la production sérielle d'ameublement, de literie et de sièges de véhicules.

Contenu du programme

Le contenu détaillé de la formation spécifique est présenté au tableau 9.4.

Tableau 9.4 Contenu du DEP en rembourrage industriel

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
263311	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	15	1
263321	Se responsabiliser par rapport à l'observance des règles de santé et de sécurité au travail	15	1
263332	Utiliser ses connaissances relatives aux matériaux de recouvrement	30	2
263342	Résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions	30	2
263353	Tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels	45	3
263364	Régler et faire fonctionner des machines à coudre conventionnelles	60	4
263373	Garnir des articles à rembourrer à l'aide d'outils conventionnels	45	3
263382	Réaliser des plans de coupe	30	2
263393	Réaliser des dessins techniques de base et interpréter des plans	45	3
263402	Régler et faire fonctionner de l'équipement de taillage	30	2

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
263413	Régler et faire fonctionner des machines à coudre à fonctions particulières	45	3
263422	Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des bâtis	30	2
263432	Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des coussins	30	2
263444	Faire fonctionner l'équipement nécessaire au garnissage des articles à rembourrer	60	4
263452	Observer les réalités du milieu du travail	30	2
263462	Réaliser des croquis d'articles rembourrés	30	2
263474	Utiliser un système informatisé d'optimisation des coupes	60	4
263482	S'intéresser à l'évolution des styles de sièges rembourrés	30	2
263492	Régler et faire fonctionner des machines à coudre propres à la literie	30	2
263502	Réaliser la finition d'articles rembourrés	30	2
263517	Participer à une production sérielle	105	7
263525	S'intégrer au milieu du travail	75	5
NOMBRE TOTAL D'HEURES		555	37

Source : Site Internet de l'Inforoute FPT.

Perspectives professionnelles

Les connaissances et les compétences acquises dans le DEP en rembourrage industriel préparent à travailler dans une entreprise de fabrication de meubles rembourrés, de sièges de véhicules de tous types et de charpentes et articles. La diplômée ou le diplômé est en mesure de tailler les tissus ou autres matériaux de recouvrement; de recouvrir et de garnir des meubles (commerciaux ou résidentiels) ou des sièges de véhicules (aéronefs, autos, camions, autobus, bateaux, etc.); de régler et de faire fonctionner des équipements spécialisés, tels des machines à coudre conventionnelles ou à fonctions particulières, et des appareils pour couper les tissus ou d'autres matériaux de recouvrement; de réaliser des dessins d'ameublement et de concevoir et de fabriquer des gabarits. Elle ou il est employé par des fabricants de meubles, d'aéronefs, de véhicules automobiles et autres.

Les inscriptions

Au cours des dernières années à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie, le nombre de personnes diplômées se chiffre à 11 en 2007-2008. Aucune cohorte n'était inscrite à ce programme en 2008-2009. Il y a eu en 2009-2010, 8 personnes diplômées. Le programme n'a pas été offert en 2010-2011. Au total, il ne s'est formé que 19 personnes en rembourrage industriel depuis trois ans en provenance de cet établissement de formation. Le CFP des Moulins de la Commission scolaire des Affluents, a accueilli, en 2010-2011⁵, 20 élèves au DEP *Rembourrage industriel* dont 6 ont obtenu leur diplôme en mars dernier.

9.3 Les programmes préparatoires à des métiers semi-spécialisés

Deux nouveaux métiers semi-spécialisés en lien avec l'activité de rembourrage ont été ajoutés en 2010-2011 au *Répertoire des métiers semi-spécialisés*, « Couturière, couturier de meuble » (8252) et « Ouvrière, ouvrier au prégarnissage de meuble » (8253).

5 Programme à entrée variable et sortie continue.

Dans la formation des jeunes, ce répertoire sera utilisé à l'intérieur des programmes *Insertion professionnelle* et *Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*. Ces programmes, respectivement associés à la formation préparatoire au travail et à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, s'adressent aux jeunes du deuxième cycle du secondaire dans le parcours de la formation axée sur l'emploi.

L'élève inscrit en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé est invité, à l'intérieur du programme de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, à développer toutes les compétences spécifiques obligatoires du métier semi-spécialisé choisi. Selon ses capacités et les caractéristiques de l'entreprise, il est souhaité que l'élève puisse développer également les autres compétences proposées à titre optionnel.

L'élève inscrit à la formation préparatoire au travail a l'occasion, par le biais de stages d'insertion professionnelle, de développer un ensemble de compétences spécifiques simples, mais variées, choisies en fonction de ses intérêts et de ses capacités. Ainsi, une ou un élève peut profiter des stages qui lui sont offerts pour développer des compétences spécifiques tirées de divers métiers semi-spécialisés d'un même secteur ou de secteurs de formation professionnelle différents. Le but est de développer l'employabilité de l'élève en lui permettant d'acquérir des compétences requises dans plusieurs milieux de travail.

Au secteur de la formation générale des adultes, ce répertoire sera utilisé à l'intérieur du programme d'études *Intégration socioprofessionnelle*. Celui-ci peut mener à deux certifications distinctes, le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle ou le certificat de formation à un métier semi-spécialisé.

9.3.1 La couturière ou le couturier de meuble (8252)

La personne travaille dans une entreprise de fabrication de meubles rembourrés, de matelas, de sièges de véhicule, d'aéronef, etc. ou dans un atelier de regarnissage de meubles. Les appellations d'emploi sont les suivantes : couturière, couturier de meuble (bras); couturière, couturier de meuble (dos); couturière, couturier de meuble (siège).

Les compétences définies sont les suivantes :

- Préparer son poste de travail.
- Assembler des pièces de matériaux de recouvrement aux contours identiques ou aux contours différents.
- Surjeter des contours.
- Surpiquer des pièces assemblées.
- Entretenir l'aire de travail et l'équipement.

Aucune donnée n'est disponible relativement à la mise en œuvre d'un programme associé à ce métier semi-spécialisé.

9.3.2 L'ouvrière ou l'ouvrier au régarnissage de meuble (8253)

La personne travaille dans une entreprise de fabrication de meubles rembourrés, de sièges de véhicule, etc. ou dans un atelier de regarnissage de meubles. Les appellations d'emploi sont les suivantes : préposée à la pose des ressorts ou préposé à la pose des ressorts; préposée à la pose des bourres ou préposé à la pose des bourres; préposée à l'assemblage des coussins ou préposé à l'assemblage des coussins.

Les compétences définies sont les suivantes :

- Consulter le plan du bâti.
- Préparer le matériel et l'équipement en vue du pré-garnissage.
- Monter les sangles.
- Placer et fixer les ressorts.
- Fixer les matériaux de pré-garnissage.
- Préparer des coussins.
- Entretenir l'aire de travail et l'équipement.

Aucune donnée n'est disponible concernant la mise en œuvre d'un programme associé à ce métier semi-spécialisé.

9.4 Les programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Le Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine pilote deux programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) liés au secteur du rembourrage : Rembourreur industriel mis en place en 2000 et révisé en 2005 et Couturier de meuble mis en place en 2008.

9.4.1 La rembourreuse ou le rembourreur industriel

En 2009, Emploi-Québec estimait à 110 le nombre total d'ententes signées pour le programme de rembourrage industriel depuis son entrée en vigueur en 2000, soit une moyenne d'environ 12 par année. Ces ententes ont donné lieu à 41 certificats de métier, dont 26 délivrés à des apprentis et 15 à des compagnes ou à des compagnons, pour une moyenne d'environ trois apprenties ou apprentis et deux compagnes ou compagnons certifiés par année⁶.

Les métiers connexes à celui de rembourreuse ou de rembourreur reliés à ce PAMT sont tailleuse ou tailleur de tissu, couturière ou couturier de meuble et de matelas, poseuse ou poseur de ressorts, assembleuse ou assembleur de matelas.

Le PAMT⁷ définit ainsi les fonctions :

La rembourreuse ou le rembourreur industriel a comme principale fonction le garnissage et l'assemblage de composants rembourrés. Son travail peut également comprendre, en tant que fonction complémentaire, le pré-garnissage d'un meuble à rembourrer. Il ou elle doit différencier les matériaux de recouvrement, utiliser les outils de rembourrage, appliquer les règles de contrôle de qualité et s'approprier les étapes de production.

Les trois compétences essentielles à l'obtention du certificat de qualification sont décrites dans la norme professionnelle, et il faut démontrer la maîtrise de ces compétences.

Compétence 1 : Être capable de s'approprier les étapes de production.

- 1.1 Reconnaître les activités de conception du meuble.
- 1.2 Lier entre elles les différentes étapes de production.
- 1.3 Connaître les normes de qualité de l'entreprise.

6 Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, Rapport sur les effets du Programme d'apprentissage en milieu de travail, janvier 2010, p. 2

7 Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, Norme professionnelle – Rembourreur industriel ou Rembourreuse industriel, adopté en octobre 2005

Compétence 2 : Être capable de faire le garnissage d'un meuble rembourré.

- 2.1 Différencier les matériaux de recouvrement selon leur catégorie.
- 2.2 Planifier le travail.
- 2.3 Évaluer la qualité du meuble à garnir.
- 2.4 Choisir les outils en fonction du travail à effectuer.
- 2.5 Maîtriser le fonctionnement des outils.
- 2.6 Faire le garnissage par sections ou en entier, s'il y a lieu.
- 2.7 Faire le garnissage avec une housse, s'il y a lieu.
- 2.8 Contrôler la qualité.
- 2.9 Entretenir le poste de travail.

Compétence 3 : Être capable d'effectuer la finition d'un meuble rembourré.

- 3.1 Installer des mécanismes.
- 3.2 Fixer les composants non rembourrés au meuble.
- 3.3 Installer des éléments de finition.
- 3.4 Inspecter le produit.
- 3.5 Choisir et appliquer les techniques de nettoyage, s'il y a lieu.

Compétence complémentaire 4 : Être capable d'effectuer le pré-garnissage d'un meuble à rembourrer.

- 4.1 Reconnaître les matériaux de bourre.
- 4.2 Reconnaître les fonctions des matériaux de bourre.
- 4.3 Faire l'entretien du poste de travail.
- 4.4 Prendre connaissance du travail à accomplir, c'est-à-dire : Faire le pré-garnissage d'un meuble à rembourrer.
- 4.5 Contrôler la qualité.

9.4.2 La couturière ou le couturier de meuble

Le PAMT⁸ définit ainsi les fonctions :

La couturière ou le couturier de meuble est la personne qui, à partir de consignes ou de documentation pertinente, effectue l'assemblage de pièces de matériaux (recouvrement et autres), certaines étant préalablement fournies par le service de taillage. Le travail de couture, qu'il soit à des fins d'assemblage ou de finition, précède celui de rembourrage du meuble, où l'on procède entre autres à l'habillage de différentes sections de mobilier.

Les trois compétences essentielles à l'obtention du certificat de qualification sont décrites dans la norme professionnelle et il faut démontrer la maîtrise de ces compétences.

Compétence 1 : Planifier le travail.

- 1.1 Interpréter les consignes.
- 1.2 Préparer les machines à coudre.
- 1.3 Assurer l'entretien courant des machines à coudre.

Compétence 2 : Assembler des pièces.

- 2.1 Assembler des pièces aux contours identiques.
- 2.2 Assembler des pièces aux contours différents.
- 2.3 Surjeter des contours.
- 2.4 Surpiquer des pièces assemblées.
- 2.5 Évaluer la qualité d'une couture et d'un surjet.

⁸ Comité sectoriel des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, Norme professionnelle – Couturière ou couturier de meubles, adopté en novembre 2008

Compétence 3 : Faire des réparations.

- 3.1 Déterminer la réparation requise.
- 3.2 Planifier le travail.
- 3.3 Apporter les correctifs nécessaires afin de rendre la pièce conforme.
- 3.4 Évaluer la qualité de la réparation.

9.5 Une formation sur mesure pour le secteur de l'aérospatial

À la demande du Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ), une formation sur mesure spécialisée en rembourrage d'aéronef a été mise au point par l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM) de la commission scolaire de Montréal pour répondre aux besoins des entreprises du secteur de l'aérospatiale. Ce type de formation est sanctionné par la commission scolaire et non le MELS.

Contenu du programme

Le programme l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour tailler et assembler des matériaux de recouvrement, façonner des mousses, fabriquer des chaises et des dossiers, rembourrer des bras de chaise, effectuer des travaux de réparation et de remise à neuf, fabriquer des accessoires et appliquer des tissus

Les inscriptions

De 2006 à 2009, l'école a accueilli trois cohortes de 15 étudiantes ou étudiants, et le taux de placement observé a été de 50 %. « Les personnes qui n'ont pas obtenu d'emploi ne répondaient pas aux critères d'embauche des entreprises : scolarité, problèmes de santé, antécédents judiciaires ou résultat positif au dépistage de drogue⁹ ». Depuis, le programme n'est plus offert.

9 Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ), Étude de pertinence – Professions liées à la finition intérieure et extérieure d'aéronef, novembre 2009, p. 21

10

La situation des diplômées ou des diplômés

Cette section est consacrée à l'analyse de la situation des diplômées ou des diplômés des programmes de diplôme d'études professionnelles en rembourrage artisanal et en rembourrage industriel. Cette analyse repose sur les données des enquêtes *Relance* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport réalisées en 2008, en 2009 et en 2010. Le petit nombre de diplômées ou de diplômés de ces programmes au cours des trois dernières années commande la prudence dans l'interprétation des résultats puisque tout changement dans la situation d'une seule diplômée ou d'un seul diplômé peut entraîner une grande variation dans les pourcentages affichés.

Un peu plus de 75 % des 38 diplômées ou diplômés issus des programmes de diplôme d'études professionnelles en rembourrage ont été joints par l'enquête *Relance* du ministère, soit 29 personnes.

Le tableau 10.1 montre qu'environ 70 % des diplômées ou des diplômés ont un emploi et 10 % sont des personnes inactives. Près du quart des diplômées ou des diplômés en rembourrage industriel sont toujours à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête, environ neuf mois après l'obtention de leur diplôme.

Tableau 10.1 Situation des diplômées ou des diplômés neuf mois après l'obtention du DEP

Programme de formation	Personnes diplômées visées par l'enquête	Taux de réponse	En emploi	À la recherche d'un emploi	Aux études	Personnes inactives
	N	N	(%)	(%)	(%)	(%)
Rembourrage artisanal (5080)	27	20	75	5	10	10
Rembourrage industriel (5031)	11	9	67	22	0	11

Le tableau 10.2 montre que les diplômées ou les diplômés qui travaillent ont un emploi à plein temps dans près de 90 % des cas pour le DEP en rembourrage artisanal et seulement 50 % pour le programme en rembourrage industriel. Alors que plus de 90 % des diplômées ou des diplômés qui ont un emploi à plein temps ont indiqué avoir un poste en lien avec leur domaine de formation dans le cas du DEP en rembourrage artisanal, ce n'est le cas pour aucun des diplômées ou des diplômés en rembourrage industriel.

Tableau 10.2 Situation des diplômées ou des diplômés en emploi (DEP en rembourrage)

Programme de formation	Diplômées ou diplômés en emploi à plein temps	L'emploi à plein temps et ses caractéristiques	
		Salaire hebdo. brut moyen 2010	En lien avec la formation
	(%)	\$	(%)
Rembourrage artisanal (5080)	87	592	92
Rembourrage industriel (5031)	50	565	0

11.1 Le DEP en rembourrage artisanal

Le DEP en rembourrage artisanal est majoritairement reconnu comme adéquat par les propriétaires d'atelier de rembourrage et seulement 27 % expriment une opinion négative. L'analyse comparative des compétences visées par le programme du DEP en rembourrage artisanal et des tâches accomplies par le personnel qui assume pour la grande majorité une fonction mixte réunissant les tâches de la tailleuse ou du tailleur, de la couturière ou du couturier et de la rembourreuse ou du rembourreur dans les ateliers de rembourrage est présentée au tableau 11.1. De façon globale, le programme apparaît bien couvrir les divers aspects des tâches de ces ouvrières spécialisées ou ces ouvriers spécialisés en rembourrage travaillant dans ce contexte.

Tableau 11.1 Analyse comparative des compétences du programme de DEP en Rembourrage artisanal et des tâches de la rembourreuse ou du rembourreur occupant une fonction mixte dans les ateliers de rembourrage

Énoncés de compétence du DEP	Tâches et opérations correspondantes de la rembourreuse ou du rembourreur dans les ateliers de rembourrage
	1.1 Inspecter visuellement le meuble ou l'article à remettre à neuf.
Appliquer des principes de base de la décoration intérieure au moment de l'exécution de travaux de restauration de meubles rembourrés	1.2 Discuter avec le client du type de recouvrement souhaité.
Appliquer des connaissances relatives aux matériaux de recouvrement	1.3 Présenter les tissus ou cuirs disponibles et aider le client à choisir.
Se situer au regard du lancement et de la gestion d'une PME	1.4 Évaluer le coût du garnissage du meuble ou de l'article.
Tracer des croquis de meubles rembourrés	1.5 Soumettre le devis au client et recueillir son approbation.
	2.1 Retirer le matériel de recouvrement en prenant soin de le récupérer pour constituer le patron de découpe.
Résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions	2.2 Évaluer les sangles, les ressorts, la toile et la bourre et enlever tous les éléments défectueux ou à remplacer. 3.1 Évaluer les divers éléments du bâti. 3.2 Solidifier ou remplacer les éléments du bâti qui doivent l'être.
Restaurer le bois apparent de meubles rembourrés	3.3 Refaire ou faire refaire la finition des surfaces de bois.
Canner des sièges	4.1 Installer ou réparer les sangles. 4.2 Installer ou réparer la toile. 4.3 Installer ou remplacer les ressorts. 4.4 Placer et fixer ou remplacer le matériel de bourre.

Énoncés de compétence du DEP	Tâches et opérations correspondantes de la rembourreuse ou du rembourreur dans les ateliers de rembourrage
Concevoir des patrons et faire des plans de coupe	5.1 Tracer, au besoin, les patrons de garnitures selon les croquis, les instructions des clients ou la découpe récupérée du matériel de recouvrement d'origine.
Tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels	5.2 Disposer, mesurer et découper le tissu de garnissage selon le patron.
Régler et faire fonctionner des machines à coudre	5.3 Coudre à la machine ou à la main les diverses sections du tissu de garnissage et les coussins.
Réparer des meubles rembourrés munis de mécanismes	6.1 Installer et ajuster le tissu de garnissage sur les sections du meuble et couper le matériel excédentaire. 6.2 Enfoncer, coller ou coudre des motifs décoratifs, tels que clous d'ornement, galons et boutons sur les articles rembourrés. 6.3 Mettre en place les pattes et les coussins.
Rembourrer des meubles neufs	
Réparer des sièges de véhicules	
Restaurer des meubles rembourrés rehaussés de capitons et de bois apparent	
Modifier la forme de sièges rembourrés	
Refaire des garnitures intérieures ainsi que des bâches et remplacer des capotes de véhicules	7.1 Vérifier la conformité du meuble avec la commande. 7.2 Apposer l'étiquette de conformité de matériaux neufs.
Se responsabiliser par rapport à la qualité et à la productivité	
Produire des dessins techniques de base et interpréter des plans	
Produire des dessins assistés par ordinateur	
Observer les réalités du milieu de travail	
S'intégrer au milieu de travail	
Se responsabiliser par rapport à l'application des règles de santé et de sécurité au travail	

La tâche « Retirer le matériel de recouvrement en prenant soin de le récupérer pour constituer le patron de découpe » ne semble pas couverte par le programme. Celles relatives au pré-garnissage, soit « Installer ou réparer les sangles », « Installer ou réparer la toile », « Installer ou remplacer les ressorts » et « Placer et fixer ou remplacer le matériel de bourre » semblent peu présentes de manière explicite.

Par ailleurs les compétences portant sur la production de dessins techniques et de dessins assistés par ordinateur ne semblent pas correspondre aux tâches rencontrées dans le milieu.

11.2 Le DEP en rembourrage industriel

Le DEP en rembourrage industriel est majoritairement reconnu comme inadéquat par les entreprises de fabrication de rembourrage. L'analyse comparative des compétences visées par le programme du DEP en rembourrage industriel et des tâches accomplies par le personnel qui assume les tâches de rembourreuse ou de rembourreur dans les entreprises de fabrication est présentée au tableau 11.2.

Les tâches relatives au pré-garnissage, soit « Installer les sangles », « Installer la toile », « Installer les ressorts », et « Placer et fixer le matériel de bourre », semblent peu présentes de manière explicite.

Tableau 11.2 Analyse comparative des compétences du programme de DEP en Rembourrage industriel et des tâches de la rembourreuse ou du rembourreur dans les entreprises de fabrication

Énoncés de compétence du DEP	Tâches et opérations correspondantes de la rembourreuse ou du rembourreur dans les entreprises de fabrication
Réaliser des dessins techniques de base et interpréter des plans	1.1 Interpréter la fiche technique. 1.2 Vérifier la disponibilité de l'outillage et des matériaux.
Utiliser ses connaissances relatives aux matériaux de recouvrement Résoudre des problèmes liés aux bâtis, aux mécanismes et aux suspensions	1.3 Évaluer l'état et la qualité du produit dès son arrivée sur la table de travail. 1.4 Reconnaître les non-conformités que présente l'article. 1.5 Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin.
Faire fonctionner l'équipement nécessaire au garnissage des articles à rembourrer Garnir des articles à rembourrer à l'aide d'outils conventionnels	2.1 Installer les sangles. 2.2 Installer la toile. 2.3 Installer les ressorts. 2.4 Placer et fixer le matériel de bourre. .
Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des coussins Participer à une production sérielle	3.1 Installer et ajuster le tissu de garnissage sur les sections du meuble et couper le matériel excédentaire. 3.2 Installer et ajuster le tissu de garnissage sur les coussins
Réaliser la finition d'articles rembourrés	4.1 Enfoncer, coller ou coudre des motifs décoratifs, tels que clous d'ornement, galons et boutons sur les articles rembourrés. 4.2 Mettre en place les pattes et les coussins.
	5.1 Vérifier la conformité du meuble avec la commande. 5.2 Apposer l'étiquette de conformité de matériaux neufs.
Réaliser des croquis d'articles rembourrés	
Faire fonctionner l'équipement nécessaire à la préparation des bâtis	
Réaliser des plans de coupe	
Régler et faire fonctionner de l'équipement de taillage	Tâches assumées par les tailleuses ou les tailleurs qui ne sont pas des personnes spécialisées en rembourrage
Tailler des matériaux de recouvrement à l'aide d'outils conventionnels	
Utiliser un système informatisé d'optimisation des coupes	
Régler et faire fonctionner des machines à coudre conventionnelles	Tâches assumées par les couturières ou les couturiers qui ne sont pas des personnes spécialisées en rembourrage
Régler et faire fonctionner des machines à coudre à fonctions particulières	
Régler et faire fonctionner des machines à coudre propres à la literie	
S'intéresser à l'évolution des styles de sièges rembourrés	
Observer les réalités du milieu du travail	
S'intégrer au milieu du travail	
Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	
Se responsabiliser par rapport à l'observance des règles de santé et de sécurité au travail	

Les compétences reliées aux activités de taille et de couture recoupent les tâches dévolues aux tailleuses ou aux tailleurs et aux couturières ou aux couturiers. Ces fonctions de travail ne semblent pas être comblées par des spécialistes du rembourrage. Ce sont soit des personnes formées par l'entreprise dans le cas du personnel affecté à la taille, soit des personnes issues du secteur de la couture. Cette situation découle peut-être du fait que très peu de diplômées ou de diplômés en rembourrage sortent de nos centres de formation et qu'ils sont en priorité affectés aux tâches reliées plus spécifiquement au rembourrage comme tel.

De façon globale, le programme n'apparaît pas bien couvrir les tâches normalement dévolues aux rembourreuses ou aux rembourreurs travaillant dans le secteur de la fabrication, que ce soit dans le secteur du meuble ou dans le secteur du transport. Le fait d'inclure dans le programme des compétences reliées aux fonctions de tailleuses ou de tailleurs et de couturières ou de couturiers devrait être analysé lors de la réalisation d'une éventuelle analyse de situation de travail. Ces fonctions de travail devraient-elles être comblées par des ouvrières et des ouvriers formés à la taille et à la couture dans les programmes du secteur de l'habillement ou est-il nécessaire de former des personnes spécifiquement pour ces activités dans un contexte de rembourrage? L'actuelle étude ne permet pas de répondre définitivement à cette question.

Le métier de rembourreuse ou de rembourreur

Nous évaluons le nombre d'ouvrières spécialisées et d'ouvriers spécialisés en rembourrage à plus de 2 200 au Québec. De ce nombre, plus ou moins 1 570 occupent des fonctions directement liées aux activités de rembourrage alors que les autres occupent des fonctions de tailleuse ou de tailleur et de couturière ou de couturier. Ces dernières fonctions ne sont probablement pas comptabilisées dans le code de profession de tapissière-garnisseuse ou de tapissier-garnisseur (CNP 7341) par Statistique Canada.

Les rembourreuses ou les rembourreurs sont présents au Québec dans neuf secteurs d'activité : des entreprises de fabrication couvrant huit secteurs d'activité et des ateliers de rembourrage dans le secteur des services.

Parmi les huit secteurs de la fabrication, certains n'emploient que très peu d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage. En effet, cinq secteurs n'en comptent en tout qu'environ 128; il s'agit des secteurs suivants : fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile (58), fabrication de meubles institutionnels (± 28), fabrication de meubles de bureau (excluant le bois) (± 17), construction d'embarcations (± 16) et fabrication de cercueils (± 9). Trois secteurs regroupent l'essentiel des ouvrières spécialisées et des ouvriers spécialisés en rembourrage, soit la fabrication de meubles de maison rembourrés (± 788), la fabrication de matelas (± 361) et la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (± 186). Dans ce dernier cas, le chiffre sous-estime le nombre d'ouvrières ou d'ouvriers, car une entreprise assez importante n'a pas participé à l'enquête. Nous estimons à au moins 250 le nombre de personnes dans le secteur de l'aérospatiale. Soixante pour cent des entreprises de fabrication comptent moins de 20 employées ou employés. Il est important de noter que 8 entreprises sur les 275 répertoriées dans le secteur de la fabrication (7 du secteur du meuble et 1 du secteur du transport) comptent à elles seules 54 % de toutes les ouvrières et de tous les ouvriers du secteur spécialisés en rembourrage.

Dans le grand secteur des services, les ateliers de rembourrage offrant le service de remise à neuf regroupent environ le tiers des ouvrières spécialisées et des ouvriers spécialisés en rembourrage (± 766). Les ateliers de rembourrage comptent presque tous (93 %) moins de cinq personnes; dans les faits, c'est 82 % qui comptent une ou deux personnes.

L'étude actuelle a permis d'établir qu'au Québec l'effectif global des rembourreuses ou des rembourreurs s'établira dans cinq ans à environ 2 400 employées ou employés, soit une croissance de 200 employées ou employés ou 9 %. Par ailleurs, les départs à la retraite prévus exigeront l'embauche d'environ 350 personnes. Au total, c'est plus ou moins une centaine de postes par année en moyenne qui devront être pourvus.

Le métier de rembourreuse ou de rembourreur, incluant ceux de tailleuse ou de tailleur de tissu et de couturière ou de couturier de meuble, représente donc une masse critique réelle et connaîtra une légère croissance.

Les programmes de formation existants

De façon générale, environ la moitié des entreprises connaissent les programmes de formation qui touchent au rembourrage. Le DEP en rembourrage artisanal est connu par près de la moitié des entreprises tant de services que de fabrication. Le DEP en rembourrage industriel, quant à lui, est connu de la moitié des entreprises de fabrication.

Malgré ce niveau de notoriété acceptable, les entreprises embauchent très peu de diplômées ou de diplômés. La situation s'explique facilement étant donné que, depuis quelques années, très peu de personnes s'inscrivent aux programmes en rembourrage et conséquemment, le réseau scolaire ne décerne que quelques diplômes en rembourrage artisanal et presque aucun en rembourrage industriel. Le fait que moins de 10 % des entreprises indiquent rechercher des candidates ou des candidats avec une formation spécialisée s'explique probablement aussi par la rareté de candidates ou de candidats inscrits aux programmes et du petit nombre de diplômées ou de diplômés sortant de nos centres de formation.

En plus des programmes de formation professionnelle conduisant à un DEP, les entreprises peuvent utiliser deux programmes d'apprentissage en milieu de travail, un pour les postes de rembourreuse ou de rembourreur industriel et l'autre pour la fonction de couturière ou de couturier de meuble. Le premier programme existe depuis plusieurs années, mais encore là, le nombre d'apprenties ou d'apprentis qui en profitent se limite à deux ou trois par année.

Toutes les approches combinées semblent ne toucher que quelques personnes par année dans le cas du rembourrage industriel et moins de 10 par année pour le rembourrage artisanal. De tels résultats ne peuvent absolument pas répondre aux besoins de croissance et de renouvellement de la main-d'œuvre du secteur.

Répondre aux besoins des ateliers de rembourrage

Les ateliers de rembourrage recrutent peu, et lorsque le recrutement est nécessaire, la plupart des propriétaires disent rencontrer peu ou pas de difficulté. Il y aura tout de même environ 140 personnes qui quitteront pour la retraite au cours de cinq prochaines années : c'est près de 30 par année. Le programme existant en rembourrage artisanal est assez bien coté par les propriétaires d'ateliers puisqu'un grand nombre le considère comme répondant tout à fait ou en bonne partie à leurs besoins. Peu de changements ont été signalés, si ce n'est dans les matériaux utilisés : tissus de moins bonne qualité et nouveau matériau de bourre. L'analyse comparative des compétences visées par le programme du DEP en rembourrage artisanal et des tâches accomplies par le personnel qui assume pour la grande majorité une fonction mixte réunissant les tâches de la tailleuse ou du tailleur, de la couturière ou du couturier et de la rembourreuse ou du rembourreur dans les ateliers de rembourrage montre que, de façon globale, le programme apparaît bien couvrir les divers aspects des tâches de ces ouvrières spécialisées ou ces ouvriers spécialisés en rembourrage travaillant dans ce contexte.

Répondre aux besoins des entreprises de fabrication

Le secteur de la fabrication rencontre des difficultés de recrutement : près de la moitié des entreprises indiquent avoir beaucoup ou énormément de difficulté à recruter, et la raison invoquée est la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le secteur de l'aérospatiale a profité pendant quelques années de l'apport de la main-d'œuvre spécialisée libérée suite aux fermetures des usines de fabrication de meubles rembourrés. Au cours des cinq prochaines années, les entreprises de fabrication auront besoin de quelque 400 nouveaux employés spécialisés ou employés spécialisés en rembourrage pour répondre à la croissance envisagée et aux départs à la retraite, ou environ 80 personnes par année.

Deux entreprises sur trois ayant exprimé une opinion sur le programme de rembourrage industriel considèrent qu'il répond assez peu ou pas du tout à leurs besoins.

Le secteur du rembourrage a connu plus de changements dans le secteur de la fabrication que dans celui des ateliers de remise à neuf. Ainsi 67 % des entreprises du secteur du transport indiquent des changements dans les équipements, près de la moitié dans les matériaux utilisés et le tiers dans les techniques et procédés. Un tel constat milite en faveur d'une révision du programme de rembourrage industriel. Cette révision devrait tenir compte que six entreprises embauchent à elles seules 53 % de toutes les ouvrières spécialisées ou de tous les ouvriers spécialisés en rembourrage.

L'analyse comparative des compétences visées par le programme du DEP en rembourrage industriel et des tâches accomplies par le personnel qui assume les tâches de rembourreuse ou de rembourreur dans les entreprises de fabrication montre que, de façon globale, le programme n'apparaît pas bien couvrir les tâches normalement dévolues aux rembourreuses ou aux rembourreurs travaillant dans le secteur de la fabrication, que ce soit dans le secteur du meuble ou dans le secteur du transport. Entre autres, le fait d'inclure dans le programme des compétences reliées aux fonctions de tailleuses ou de tailleurs et de couturières ou de couturiers devrait être analysé spécifiquement.

L'existence de deux programmes en rembourrage

L'étude confirme que les deux programmes de formation professionnelle en rembourrage visent dans les faits deux types d'activités distinctes :

- les services de restauration et de remise à neuf offerts dans les ateliers de rembourrage qui occupent environ la moitié des rembourreuses et des rembourreurs au Québec;
- les activités de fabrication essentiellement concentrées dans le secteur du meuble rembourré, du matelas et de la finition intérieure d'aéronefs.

Ces secteurs requièrent des compétences à la fois semblables et différentes.

Dans le secteur de la restauration et de la remise à neuf, la déconstruction d'un meuble ou article rembourré, la réparation du bâti, l'évaluation des composants (sangles, toile, bourre, etc.) et leur remplacement au besoin, la taille d'un seul plan de coupe à la fois, le respect du style d'origine sont autant d'aspects qui exigent des compétences absentes du contexte de la fabrication de meubles ou articles neufs. Le fait que dans les ateliers de rembourrage les fonctions de tailleuse ou de tailleur, de couturière ou de couturier et de rembourreuse ou de rembourreur soient systématiquement réunies dans une même fonction de travail mixte alors que ces trois spécialités sont, au contraire, systématiquement séparées dans les entreprises de fabrication démontre également que nous sommes devant deux ensembles de compétences distinctes tout en étant partiellement semblables. Dans le secteur de la remise à neuf, lorsque le meuble a été déconstruit, que le bâti a été, si nécessaire, solidifié, que les composants de base (sangles, toiles, ressorts, bourre) ont été ajustés, et remplacés au besoin, que le matériel de recouvrement a été taillé et cousus, le garnissage comme tel du meuble ou de l'article ressemble beaucoup à l'activité réalisée par la rembourreuse ou le rembourreur travaillant à la fabrication de meubles ou articles neufs.

Dans le secteur de la fabrication, la rembourreuse ou le rembourreur assume les tâches reliées au pré-garnissage, au garnissage et à la finition. Les tâches de la rembourreuse ou du rembourreur sont souvent divisées soit entre le travail de pré-garnissage et le travail de garnissage soit, surtout dans les plus grandes entreprises, encore plus divisées en diverses sections au pré-garnissage, en différents éléments au garnissage et finition. Il semble que les tâches reliées à la taille du tissu, du cuir ou tout autre matériel de recouvrement soit confiées à des personnes qui ne maîtrisent pas nécessairement les habiletés spécifiques au rembourrage; la taille s'effectue avec des appareils de taillage spécialisés. Il semble également que les tâches reliées à l'assemblage et à la couture des pièces de matériel taillées soient souvent assumées par des personnes ayant de bonnes connaissances en couture sans nécessairement maîtriser les compétences spécifiques au rembourrage. Dans certains secteurs, spécifiquement dans le secteur du transport, l'assemblage s'effectue par collage et non par couture.

La situation en résumé

	±577 entreprises utilisent les services d'ouvrières spécialisées ou d'ouvriers spécialisés en rembourrage	
Secteur des services ±384 entreprises Ateliers de rembourrage et de remise à neuf		Secteur de la fabrication ±193 entreprises Meuble ±166 entreprises Transport ±21 entreprises Cercueils ±6 entreprises
Des microentreprises 48 % une seule personne 34 % deux personnes		6 entreprises regroupent 53 % des ouvrières spécialisées ou des ouvriers spécialisés

	Effectifs actuels	
	±2 228 Ouvrières spécialisées ou ouvriers spécialisés en rembourrage	
±766 personnes dont 669 spécifiquement en lien avec l'activité de rembourrage		±1 462 personnes Meuble rembourré ±789 Matelas ±360 Aérospatial ±250 dont 899 spécifiquement en lien avec l'activité de rembourrage
±31 tailleuses ou tailleurs ±66 couturières ou couturiers ±66 rembourreuses ou rembourreurs ±603 fonctions mixtes		±97 tailleuses ou tailleurs ±466 couturières ou couturiers ±652 rembourreuses ou rembourreurs ±247 fonctions mixtes

±0 personne Croissance 0 %	Prévision de croissance dans 5 ans 8 %	±189 personnes Croissance de 13 %
±140 personnes	Prévisions d'ici 5 ans Départ à la retraite	±218 personnes
±28 personnes	Besoins estimés en moyenne par année au cours des 5 prochaines années	±81 personnes
81 % ne recrutent pas ou n'ont aucune difficulté	Difficultés de recrutement	42 % ont beaucoup ou énormément de difficulté

7 % des entreprises 88 % recherchent le DEP en rembourrage artisanal	Recherche de personnel diplômé Diplôme recherché	10 % des entreprises 62 % recherchent le DEP en rembourrage industriel
46 % 21 % 26 %	Critères de sélection Expérience Qualités personnelles Références	57 % 26 % 10 %
14 % le font Durée moyenne Non disponible compte tenu du peu de données disponibles	Formation à l'interne à l'embauche	71 % le font Durée moyenne de 57 jours - tailleuses ou tailleurs 77 jours – couturières ou couturiers 119 jours rembourreuses ou rembourreurs
OUI 10 % 63 % 17 %	Changements depuis 15 ans au niveau des équipements au niveau des matériaux au niveau des processus et procédés	OUI 16 % 56 % 16 %

Situation des diplômées ou des diplômés		
Rembourrage artisanal		Rembourrage industriel
9	Nombre moyen de diplômées ou de diplômés par année en 3 ans	4
75 %	Proportion des diplômées ou des diplômés en emploi (le 31 mars suivant leur diplomation)	67 %
65 %	Proportion des diplômées ou des diplômés en emploi à temps plein (le 31 mars suivant leur diplomation)	38 %
35 %	Proportion des diplômées ou des diplômés avec emploi à temps plein en lien avec la formation (le 31 mars suivant leur diplomation)	0 %

Annexe 1 Grille d'entrevue pour les groupes de discussion

Grille d'entrevue
Étude sectorielle – Rembourrage

Nom de l'entreprise _____ Localisation _____

Nombre d'employées ou d'employés _____

811420	Services de rembourrage	336410	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
337121	Fabrication de meubles de maison rembourrés	336360	Fabrication de sièges et d'enjoliveurs d'automobile
337910	Fabrication de matelas	336215	Fabrication de maisons mobiles et roulottes de tourisme
339990	Fabrication de cercueils	336510	Fabrication de matériel ferroviaire roulant
337127	Fabrication de meubles d'établissement institutionnel	336612	Construction d'embarcations
337214	Fabrication de meubles de bureau (excluant bois)	336611	Construction et réparations de navires

Métiers de production – Aperçu général

Voici une liste de métiers de production susceptibles d'être présents dans votre entreprise (et qui seront traités en détail à la prochaine section). Sont-ils présents dans votre entreprise? Nombre? Stable, en croissance ou en déclin?

	Appellation (si différente)	NB	Stable Croissance Déclin	Si croissance ou déclin, pourquoi?
Rembourreuse ou rembourreur				
Couturière ou couturier				
Tailleuse ou tailleur de tissu				
Fonction mixte				
Autres (préciser)				

Organisation du travail et main-d'œuvre

Quel est l'organigramme de votre secteur de la production? (mettre les postes des personnes qui travaillent en production et les liens hiérarchiques ou fonctionnels entre eux)

Les emplois sont-ils polyvalents (à la fois tailleuse ou tailleur, couturière ou couturier et rembourreuse ou rembourreur) ou spécialisés?

Y a-t-il des éléments particuliers reliés à l'environnement physique de travail de vos employées ou employés de production (air, bruit, température, produits dangereux, etc.)? Quelle est la nature des principaux risques, s'il y a lieu? Quels métiers sont particulièrement concernés?

Quels sont les postes d'entrée possibles dans votre usine?

Quels sont les cheminements possibles de ces postes d'entrée, à l'intérieur de l'usine ou ailleurs dans l'entreprise?

Pour chacun des métiers, préciser l'information suivante.

	Tailleuse ou tailleur
Principales tâches (5-6)	
Avec quoi il travaille (machine, équipement, matériel, outil...)	

Résultat/objet du travail	
Évolution du métier d'ici trois ans : nouvelles tâches à effectuer, nouvelles exigences ou compétences requises, évolution des technologies, etc.	

	Couturière ou couturier
Principales tâches (5-6)	
Avec quoi il travaille (machine, équipement, matériel, outil...)?	
Résultat/objet du travail	
Évolution du métier d'ici trois ans : nouvelles tâches à effectuer, nouvelles exigences ou compétences requises, évolution des technologies, etc.	

	Rembourseuse ou rembourseur
Principales tâches (5-6)	
Avec quoi il travaille (machine, équipement, matériel, outil...)	
Résultat/objet du travail	
Évolution du métier d'ici trois ans : nouvelles tâches à effectuer, nouvelles exigences ou compétences requises, évolution des technologies, etc.	

	Fonction mixte
Principales tâches (5-6)	
Avec quoi il travaille (machine, équipement, matériel, outil...)	
Résultat/objet du travail	
Évolution du métier d'ici trois ans : nouvelles tâches à effectuer, nouvelles exigences ou compétences requises, évolution des technologies, etc.	

	Autre (préciser)
Avec quoi il travaille (machine, équipement, matériel, outil...)	
Résultat/objet du travail	
Évolution du métier d'ici trois ans : nouvelles tâches à effectuer, nouvelles exigences ou compétences requises, évolution des technologies, etc.	

D'après vous, est-ce que le rembourrage a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des équipements utilisés?
Si oui, de quelle nature?

D'après vous, est-ce que le rembourrage a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des matériaux utilisés?
Si oui, de quelle nature?

D'après vous, est-ce que le rembourrage a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des techniques ou procédés?
Si oui, de quelle nature?

Quels sont les règlements et normes qui s'appliquent à votre industrie? Quels en sont les impacts sur la formation et les qualifications de vos employées ou employés?

Exigences à l'embauche

Au moment de recruter du nouveau personnel dans le secteur rembourrage, recherchez-vous des rembourreuses ou des rembourreurs avec diplôme?

Si non, pourquoi vous ne recherchez pas ce type de diplômées ou de diplômés?

Alors, comment formez-vous le nouveau personnel?

Programmes d'études :

Voici une liste de programmes susceptibles d'être en lien avec le remboursement.

DEP Remboursement industriel

Q1 Connaissez-vous l'existence d'un de ce programmes? Oui (O) ou Non (N).

Q2 Si vous avez répondu oui à la question Q1, au cours des 3 dernières années, avez-vous embauché des diplômées ou des diplômés de ce programme? Oui (O) ou Non (N).

Q3 Si vous avez répondu oui à la question Q2, pour quel(s) métier(s)?

Q4 Si vous avez répondu oui à la question Q2, indiquez votre satisfaction à l'égard de la formation

DEP Remboursement artisanal

Q1 Connaissez-vous l'existence d'un de ce programmes? Oui (O) ou Non (N).

Q2 Si vous avez répondu oui à la question Q1, au cours des 3 dernières années, avez-vous embauché des diplômées ou des diplômés de ce programme? Oui (O) ou Non (N).

Q3 Si vous avez répondu oui à la question Q2, pour quel(s) métier(s)?

Q4 Si vous avez répondu oui à la question Q2, indiquez votre satisfaction à l'égard de la formation

Annexe 2 Liste des entreprises ayant fait l'objet d'une entrevue

Nom de l'entreprise	Secteur d'activité
Remise à neuf Claude Boileau	Atelier de rembourrage
VitroPlus (succursale Hochelaga)	Atelier de rembourrage
Perron Rembourreur	Atelier de rembourrage
Montauk Inc.	Meubles rembourrés
Meubles Via Inc.	Meubles rembourrés
Ameublement El Ran	Meubles rembourrés
Les Meubles Jaymar	Meubles rembourrés
Re-No	Meubles rembourrés
Sièges Ducharme International	Meubles de bureau
Simmons Canada	Matelas
Sealy Canada	Matelas
Bombardier Aéronautique (Centre de finition)	Produits aérospatiaux
C&D Aerospace (Zodiac)	Produits aérospatiaux

Annexe 3 Questionnaire de l'enquête téléphonique

FABRICATION

Première étape

Si le nom de la personne contact n'est pas disponible, expliquez à la réception téléphonique l'objet de l'appel (une étude sur le métier de rembourreur qui prend 10 minutes) et demander à parler à la propriétaire ou au propriétaire ou à la gérante ou au gérant. Recueillir le nom et le titre de la répondante ou du répondant.

Deuxième étape

Bonjour,

Je suis (votre nom) du Groupe GTL. Je vous appelle au nom du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Le Ministère réalise actuellement une étude concernant le métier de rembourreur. Cette étude vise également à connaître les besoins des entreprises du secteur en matière de main-d'œuvre spécialisée.

Nous vous contactons parce que votre entreprise est présente dans le secteur du rembourrage. J'ai quelques questions à vous poser et cela devrait prendre au plus environ 10 minutes.

Est-ce le bon moment pour vous ou souhaitez-vous que nous fixions un autre moment plus propice?

Responsable au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

M^{me} Sonia Bergeron 1 418 646-4215 poste 2261

Responsable chez GTL : M. Michel Lemay 1 888 721-9128

PROJET DE QUESTIONNAIRE

	Question et cheminement	Réponses dans formulaire
	Nom de l'entreprise	Déjà rempli
	Code SCIAN	Déjà rempli
	Précisions activités	Peut être déjà rempli
	Nom du contact 1	Peut être déjà rempli
	Fonction du contact 1	Peut être déjà rempli
	Nom du contact 2	Peut être déjà rempli
	Fonction du contact 2	Peut être déjà rempli
	Téléphone	
	Nom du nouveau contact, s'il y a lieu	
	Fonction du nouveau contact	
	Téléphone du nouveau contact	
	Ville	Déjà rempli
	Région	Déjà rempli
	SUIVI	Note :
	Suivi Contacts	1 : date heure 2 : date heure 3 : date heure 4 : date heure 5 : date heure
		Refus de répondre Non rejoint
1	D'après les informations dont nous disposons, votre entreprise utilise les services de rembourseuse ou de rembourseurs. Est-ce exact?	Oui/non/ne sait pas
Si « ne sait pas », demander à être référé à quelqu'un dans l'entreprise qui serait au courant.		
Si non, remerciez et quittez. Si la personne explique pourquoi, noter (précision).		
2	Est-ce que l'activité de remboursement est réalisée chez vous ou donnez-vous le travail en sous-traitance à une entreprise spécialisée en remboursement?	À l'interne En sous-traitance Les deux
3	Si en sous-traitance, Acceptez-vous de nous fournir le nom de l'entreprise? (nous voulons nous assurer que nous avons cette entreprise spécialisée dans le remboursement dans nos listes) ET REMERCIER	Nom de l'entreprise
Si l'activité de remboursement est réalisée à l'interne poursuivez.		

4	Vos activités de fabrication comprenant du rembourrage concernent quels secteurs? (<i>Je vais vous nommer des secteurs et vous me dites si oui ou non il concerne votre entreprise</i>)	(plusieurs secteurs possibles) • Meuble résidentiel • Meuble commercial (restaurant, hôtel, bureau, théâtre) • Véhicule de loisir (moto, VTT, etc.) • Véhicule récréatif (motorisé, roulotte, etc.) • Automobile • Bateau • Avion • Autobus • Autre (précisez)
5	Quelles activités couvre votre entreprise?	(plusieurs secteurs possibles) • Fabrication • Conception (design) • Restauration, remise à neuf • Autre (préciser)
6	Je vais nommer les fonctions de travail qu'on rencontre dans le domaine du rembourrage. Indiquez- moi si oui ou non la fonction de travail se retrouve dans votre entreprise. Tailleuse ou tailleur ☐ Couturière ou couturier ☐ Rembourreuse ou rembourreur ☐ Fonction mixte ☐ (rembourreuse ou rembourreur- tailleuse ou tailleur- couturière ou couturier) Autre ☐ (préciser)	
7	Combien de postes de tailleuse ou de tailleur compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
8	Combien de ces employées ou employés sont	Employé à temps plein – nombre Employé à temps partiel – nombre Employé occasionnel – nombre
9	Au moment de recruter ces tailleuses ou ces tailleurs recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée?	Oui Non
9A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement Autre (préciser)
10	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces tailleuses ou ces tailleurs?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)

11	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les tailleuses ou les tailleurs?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté
11A	Si « un peu », « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
12	Est-ce que les nouvelles tailleuses ou les nouveaux tailleurs embauchés suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
	Si oui , quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
13	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de tailleur ou de tailleur?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
	Si « Autant » passez à question 15 ou 23 ou 31	
14	Combien de postes de tailleuses ou de tailleurs prévoyez-vous dans 5 ans?	Un nombre NSP
15	Combien de postes de couturière ou de couturier compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
16	Quel est leur statut?	Personnel régulier temps plein – nombre Personnel régulier temps partiel – nombre Personnel occasionnel – nombre
17	Au moment de recruter ces couturières ou ces couturiers recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée?	Oui Non
17A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement Autre (préciser)
18	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces couturières ou ces couturiers?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)

19	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les couturières ou les couturiers?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté
19A	Si « un peu », « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
20	Est-ce que les nouvelles couturières ou les nouveaux couturiers embauchés suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
	Si oui , quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
21	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de couturière ou de couturier ?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
	Si « Autant » passez à question 23 ou 31	
22	Combien de postes de couturières ou de couturiers prévoyez-vous dans 5 ans?	Un nombre NSP
23	Combien de postes de rembourseuse ou de rembourreur compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
24	Quel est leur statut?	Personnel régulier temps plein - nombre Personnel régulier temps partiel- nombre Personnel occasionnel - nombre
25	Au moment de recruter ces rembourseuses ou ces rembourreurs recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée?	Oui Non
25A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement Autre (préciser)
26	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces rembourseuses ou ces rembourreurs?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)

27	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les rembourreuses ou les rembourreurs?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté
27A	Si « un peu », « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
28	Est-ce que les nouvelles rembourreuses ou les nouveaux rembourreurs embauchés suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
28A	Si oui , quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
29	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de rembourreuse ou de rembourreur? Si « Autant » passez à question 31	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
30	Combien de postes de rembourreuses ou de rembourreurs prévoyez-vous dans 5 ans?	Un nombre NSP
31	Combien de postes de rembourreuse-tailleuse-couturière ou de rembourreur-tailleur-couturier compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
32	Quel est leur statut ?	Personnel régulier temps plein – nombre Personnel régulier temps partiel – nombre Personnel occasionnel – nombre
33	Au moment de recruter ces personnes recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée ?	Oui Non
33A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement Autre (préciser)
34	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces personnes?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)

35	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les personnes?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté
35A	Si « un peu, « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
36	Est-ce que les nouvelles personnes embauchées suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
36A	Si oui, quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
37	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de rembourreuse-tailleuse-couturière ou de rembourreur-tailleur-couturier?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
38	Si « Autant » passez à question 39 Combien de postes de rembourreuses-tailleuses-couturières ou de rembourreurs-tailleurs-couturiers prévoyez-vous dans 5 ans?	Un nombre
39	En tenant compte de l'âge actuel des tailleuses ou des tailleurs, couturières ou couturiers et rembourreuses ou rembourreurs présents dans votre entreprise, combien de personnes pensez-vous que vous devrez remplacer à cause de départ à la retraite au cours des 5 prochaines années?	Un nombre
40	Quel moyen utilisez-vous pour recruter?	Annonces dans les journaux Annonces sur des sites Internet En accueillant des stagiaires Par références Autre (préciser)
<i>Les prochaines questions concernent les programmes de formation qui existent actuellement</i>		
41	Connaissez-vous le Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Rembourrage artisanal offert par différents centres de formation de commissions scolaires?	Oui Non
41A	Si oui, Depuis 3 ans, avez-vous embauché des diplômées ou des diplômés de ce programme?	Oui Non

41B	Selon vous, jusqu'à quel point les diplômées ou les diplômés de ce programme répondent aux besoins de votre entreprise?	Tout à fait En bonne partie Assez peu Pas du tout NSP
41C	Si « assez peu » ou « pas du tout », Expliquez-moi pourquoi?	(réponse)
42	Connaissez-vous le Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Remboursement industriel offert par différents centres de formation de commissions scolaires?	Oui Non
42A	Si oui, Depuis 3 ans, avez-vous embauché des diplômées ou des diplômés de ce programme?	Oui Non
42B	Jusqu'à quel point les diplômées ou les diplômés de ce programme répondent aux besoins de votre entreprise?	Tout à fait En bonne partie Assez peu Pas du tout NSP
42C	Si « assez peu » ou « pas du tout », Expliquez-moi pourquoi?	(réponse)
<i>Les 3 questions qui suivent portent sur les changements qu'a connus le remboursement depuis 15 ans</i>		
43	D'après vous, est-ce que le remboursement a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des équipements utilisés? Si oui, de quelle nature?	Oui Non (précisions)
43B	D'après vous, est-ce que le remboursement a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des matériaux utilisés? Si oui, de quelle nature?	Oui Non (précisions)
43C	D'après vous, est-ce que le remboursement a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des techniques ou procédés? Si oui, de quelle nature?	Oui Non (précisions)
44	Pour les fins de compilation des résultats, j'aimerais savoir combien de personnes au total travaillent dans votre entreprise tous secteurs confondus? (de la propriétaire ou du propriétaire au réceptionniste ou à la réceptionniste)	Un nombre (si déjà rempli, confirmer le chiffre)

<i>Merci de nous avoir accordé ces quelques minutes, j'ai une dernière question</i>		
45	Éventuellement, accepteriez-vous de participer à des consultations dans le cadre des travaux concernant la révision des programmes de formation en rembourrage?	Oui Non
46	Souhaitez-vous nous transmettre d'autres commentaires concernant les besoins en main-d'œuvre spécialisée de votre entreprise dans le secteur du rembourrage?	(réponse)

SERVICE

Première étape

Si le nom de la personne contact n'est pas disponible, expliquez à la réception téléphonique l'objet de l'appel (une étude sur le métier de rembourreur qui prend 10 minutes) et demander à parler à la propriétaire ou au propriétaire ou à la gérante ou au gérant. Recueillir le nom et le titre de la répondante ou du répondant.

Deuxième étape

Bonjour,

Je suis (votre nom) du Groupe GTL. Je vous appelle au nom du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Le Ministère réalise actuellement une étude concernant le métier de rembourreuse ou rembourreur. Cette étude vise également à connaître les besoins des entreprises du secteur en matière de main-d'œuvre spécialisée.

Nous vous contactons parce que votre entreprise est présente dans le secteur du rembourrage. J'ai quelques questions à vous poser et cela devrait prendre au plus environ 10 minutes.

Est-ce le bon moment pour vous ou souhaitez-vous que nous fixions un autre moment plus propice?

Responsable au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

M^{me} Sonia Bergeron 1 418 646-4215 poste 2261

Responsable chez GTL :

M. Michel Lemay 1 888 721-9128

PROJET DE QUESTIONNAIRE

	Question et cheminement	Réponses dans formulaire
	Nom de l'entreprise	Déjà rempli
	Code SCIAN	Déjà rempli
	Précisions activités	Peut être déjà rempli
	Numéro de téléphone	Déjà rempli
	Nom du contact 1	Peut être déjà rempli
	Fonction du contact 1	Peut être déjà rempli
	Nom du contact 2	Peut être déjà rempli
	Fonction du contact 2	Peut être déjà rempli
	Téléphone du contact	Peut être déjà rempli
	Nom du nouveau contact, s'il y a lieu	
	Fonction du nouveau contact	
	Téléphone du nouveau contact	
	Ville	Déjà rempli
	Région	
	SUIVI	Note :
	Suivi Contacts	1 : date heure 2 : date heure 3 : date heure 4 : date heure 5 : date heure
1	D'après les informations dont nous disposons, vous offrez le service de remboursement. Est-ce exact?	oui/non/ne sait pas
Si « ne sait pas », demander à être référé à quelqu'un dans l'entreprise qui serait au courant.		
Si non, remerciez et quittez. Si la personne explique pourquoi, noter (précision)		
2	Est-ce que l'activité de remboursement est réalisée chez vous ou donnez-vous le travail en sous-traitance à un atelier de remboursement?	À l'interne En sous-traitance Les deux
3	Si en sous-traitance, Acceptez-vous de nous fournir le nom de l'entreprise? (nous voulons nous assurer que nous avons cette entreprise spécialisée dans le remboursement dans nos listes)	Nom de l'entreprise
Si l'activité de remboursement est réalisée à l'interne poursuivez.		

4	Les services de rembourrage que vous offrez couvrent quels secteurs? (<i>Je vais vous nommer des secteurs et vous me dites si oui ou non il concerne votre entreprise</i>)	(plusieurs secteurs possibles) • Meuble résidentiel • Meuble commercial (restaurant, hôtel, bureau, théâtre) • Véhicule de loisir (moto, VTT, etc.) • Véhicule récréatif (motorisé, roulotte, etc.) • Automobile • Bateau • Avion • Autobus • Autre (précisez)
5	Quelles activités couvre votre entreprise?	(plusieurs secteurs possibles) • Restauration, remise à neuf • Fabrication (meuble neuf) • Conception (design) • Autre (préciser)
6	Je vais nommer les fonctions de travail qu'on rencontre dans le domaine du rembourrage. Indiquez- moi si oui ou non la fonction de travail se retrouve dans votre entreprise. Tailleuse ou tailleur ☐ Couturière ou couturier ☐ Rembourseuse ou rembourreur ☐ Fonction mixte ☐ (rembourseuse-tailleuse-couturière ou rembourreur-tailleur-couturier) Autre ☐ (préciser)	
7	Combien de postes de tailleuse ou de tailleur compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
8	Quel est leur statut ?	Personnel régulier temps plein – nombre Personnel régulier temps partiel – nombre Personnel occasionnel – nombre
9	Au moment de recruter ces tailleuses ou ces tailleurs recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée ?	Oui Non
9A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement DEP en Finition de meuble Autre (préciser)
10	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces tailleuses ou ces tailleurs?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)

11	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les tailleuses ou les tailleurs?	Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté
11A	Si « un peu », « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
12	Est-ce que les nouvelles tailleuses ou les nouveaux tailleurs embauchés suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique? Si oui , quelle est la durée de cette formation?	Oui Non Nombre de jours
13	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de tailleur ou de tailleur ?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
Si « Autant » passez à question 15 ou 23 ou 31		
14	Combien de postes de tailleuses ou de tailleurs prévoyez-vous dans 5 ans ?	Un nombre NSP
15	Combien de postes de couturière ou de couturier compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
16	Quel est leur statut?	Personnel régulier temps plein – nombre Personnel régulier temps partiel – nombre Personnel occasionnel – nombre
17	Au moment de recruter ces couturiers recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée?	Oui Non
17A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement DEP en Finition de meuble Autre (préciser)
18	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces couturières ou ces couturiers?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)
19	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les couturières ou les couturiers ?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté

19A	Si « un peu », « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
20	Est-ce que les nouvelles couturières ou les nouveaux couturiers embauchés suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
20A	Si oui , quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
21	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de couturière ou de couturier ?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
	Si « Autant » passez à question 23 ou 31	
22	Combien de postes de couturières ou de couturiers prévoyez-vous dans 5 ans ?	Un nombre NSP
23	Combien de postes de rembourseuse ou de rembourreur compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
24	Quel est leur statut ?	Personnel régulier temps plein - nombre Personnel régulier temps partiel- nombre Personnel occasionnel - nombre
25	Au moment de recruter ces rembourseuses ou ces rembourreurs recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée ?	Oui Non
25A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement DEP en Finition de meuble Autre (préciser)
26	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces rembourseuses ou ces rembourreurs?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)
27	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les rembourseuses ou les rembourreurs?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté

27A	Si « un peu », « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
28	Est-ce que les nouvelles rembourreuses ou les nouveaux rembourreurs embauchés suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
28A	Si oui , quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
29	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de rembourreur ?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
	Si « Autant » passez à question 31	
30	Combien de postes de rembourreuses ou de rembourreurs prévoyez-vous dans 5 ans ?	Un nombre
31	Combien de postes rembourreuse-tailleuse-couturière ou de rembourreur-tailleur-couturier compte votre entreprise (y compris vous-même si c'est le cas)?	Un nombre
32	Quel est leur statut?	Personnel régulier temps plein – nombre Personnel régulier temps partiel – nombre Personnel occasionnel – nombre
33	Au moment de recruter ces personnes recherchez-vous quelqu'un avec une formation spécialisée?	Oui Non
33A	Si oui , quelle formation recherchez-vous?	DEP en Rembourrage artisanal DEP en Rembourrage industriel DEP en Confection de vêtement DEP en Finition de meuble Autre (préciser)
34	Quels autres critères utilisez-vous au moment de recruter ces personnes?	(plusieurs réponses possibles – cocher) - Expérience - Qualités personnelles (préciser) - Référence - Autre (préciser)
35	Éprouvez-vous des difficultés à recruter les personnes ?	Aucune difficulté/ Un peu de difficulté/ Beaucoup de difficulté/ Énormément de difficulté

35A	Si « un peu, « beaucoup » ou « énormément » de difficultés, Quelles sont les raisons selon vous?	Peu de personnes qualifiées disponibles Horaire de travail Salaire offert Région éloignée Autre (préciser)
36	Est-ce que les nouvelles personnes embauchées suivent une formation à l'interne ou participent à un apprentissage supervisé sur le plan technique?	Oui Non
36A	Si oui, quelle est la durée de cette formation?	Nombre de jours
37	Dans cinq ans, quelles sont vos prévisions en termes de besoin de rebourreuse-tailleuse-couturière ou de rebourreur-tailleur-couturier?	Autant qu'actuellement/ Moins qu'actuellement/ Plus qu'actuellement
	Si « Autant » passez à question 39	
38	Combien de postes de rebourreuses-tailleuses-couturières ou de rebourreurs-tailleurs-couturiers prévoyez-vous dans 5 ans?	Un nombre NSP
39	En tenant compte de l'âge actuel des tailleuses ou des tailleurs, des couturières ou des couturiers et des rebourreuses ou des rebourreurs présents dans votre entreprise, combien de personnes pensez-vous que vous devrez remplacer à cause de départ à la retraite au cours des 5 prochaines années?	Un nombre
40	Quel moyen utilisez-vous pour recruter?	Annonces dans les journaux Annonces sur des sites Internet En accueillant des stagiaires Par références Autre (préciser)
<i>Les prochaines questions concernent les programmes de formation qui existent actuellement</i>		
41	Connaissez-vous le Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Rembourrage artisanal offert par différents centres de formation de commissions scolaires?	Oui Non
41A	Si oui, Depuis 3 ans, avez-vous embauché des diplômées ou des diplômés de ce programme?	Oui Non
41B	Selon vous, jusqu'à quel point les diplômées ou les diplômés de ce programme répondent aux besoins de votre entreprise?	Tout à fait En bonne partie Assez peu Pas du tout NSP

41C	<i>Si « assez peu » ou « pas du tout »,</i> Expliquez-moi pourquoi?	(réponse)
42	Connaissez- vous le Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Remboursement industriel offert par différents centres de formation de commissions scolaires?	Oui Non
42A	<i>Si oui,</i> Depuis 3 ans, avez-vous embauché des diplômées ou des diplômés de ce programme?	Oui Non
42B	Jusqu'à quel point les diplômées ou les diplômés de ce programme répondent aux besoins de votre entreprise?	Tout à fait En bonne partie Assez peu Pas du tout NSP
42C	<i>Si « assez peu » ou « pas du tout »,</i> Expliquez-moi pourquoi?	(réponse)
<i>Les 3 questions qui suivent portent sur les changements qu'a connus le remboursement depuis 15 ans.</i>		
43A	D'après vous, est-ce que le remboursement a connu des changements importants depuis 15 ans soit au niveau des équipements utilisés? <i>Si oui,</i> de quelle nature?	Oui Non (précisions)

43B	D'après vous, est-ce que le rembourrage a connu des changements importants depuis 15 ans soit au niveau des matériaux utilisés? Si oui, de quelle nature?	Oui Non (précisions)
43C	D'après vous, est-ce que le rembourrage a connu des changements importants depuis 15 ans au niveau des techniques ou procédés? Si oui, de quelle nature?	Oui Non (précisions)
44	Pour les fins de compilation des résultats, j'aimerais savoir combien de personnes au total travaillent dans votre entreprise tous secteurs confondus? (de la propriétaire ou du propriétaire à la réceptionniste ou au réceptionniste)	Un nombre (si déjà rempli, confirmer le chiffre)
<i>Merci de nous avoir accordé ces quelques minutes, j'ai une dernière question.</i>		
45	Éventuellement, accepteriez-vous de participer à des consultations dans le cadre des travaux concernant la révision des programmes de formation en rembourrage?	Oui Non
46	Souhaitez-vous nous transmettre d'autres commentaires concernant les besoins en main-d'œuvre spécialisée de votre entreprise dans le secteur du rembourrage?	(réponse)

Annexe 4 Liste des entreprises ayant répondu à l'enquête

A & D Boivin Design inc.
A.D.I. Art Design Int'L Inc.
A-1 Rembourseur Enr.
Aéronefs Sportifs Ballard Ltée
Alphavic INC. (Collection a 2000)
Alstom
ALTA DESIGN INC.
Ameublement El Ran Ltée
Ameublement Proulx Inc.
Ameublement Sedna
Amobi
Amobi, div. Access Industriel
ARSENO DIV. DES ENTREPRISES E.F. ARSENEAULT INC.
Art-Concept Ébénisterie Inc.
Artis Factum
Artisan du Meuble
Artopex Inc.
Atelier Celine Lavoie
Atelier de Rembourrage toile Polyvalent
Atelier De Rembourrage Guimont
Atelier d'Ébénisterie Moeb
ATELIER DENIS BONIN ENR. (L')
Atelier Du Décor
Atelier Fibrenew Lanaudiere
Atelier Mirage Rembourseurs Sur Mesure 2002 (L')
Atelier Rembourrage du Québec
Ateliers Baribeau Inc
Ateliers de Rembourrage Bonair
Ateliers Provost Jodoin Enr
Atitlan
Atlas Rembourrage co
Autoskin Corporation
Aux Doigts de Fée Rembourrage
Avanti 2000 Inc.
AVIANOR INC.
AVIONNERIE VAL-D'OR INC.
AVIONS DE RÊVE INC.
B.S.G. INC.
Bateaux Princecraft Inc.

Bateaux St-Jean-des-Piles Inc.
Baultar Concept Inc.
Beauchemin Robert Rembourseur
Beaulac Rembourrage
Bel Air Laurentien Aviation
Bell Helicopter - Textron Co.
Berkline Inc.
Bérubé Denis
Bilodeau J Louis
BISSON & CHOQUETTE INC.
Blanco Raffaele
BMI Mont Blanc Inc.
Bombardier Global Centre de finition
BOMBARDIER INC., BOMBARDIER AÉRONAUTIQUE
Bombardier Produits Recréatifs
Bombardier Transport Canada
Bordeleau Tables & Chaises
Boutique Guy Lymburner
Buro Design International Inc.
BUSCH MARINE INC.
Camil Rembourrage Enr
Campeurs Frédéric inc.
Caparelli Rembourrage Enr
Centre de Couture D.F. Enr.
CENTRE DE SOUS-TRAITANCE BEAUCE (C.S.T.B.) INC.
Centre D'esthétique du Meuble
Cercueils Bernier Inc.
Cercueils Concept Inc.
Cercueils Magog (1994) Inc.
Cercueils South Durham Caskets
Cercueils Victoriaville Ltée
CHAISES SYLCO INC.
Chantier Naval Forillon Inc.
Chantiers Davie Inc.
Charley Rembourrage Boutique Mon Décor
Cirbin inc.
Confections K E C Inc
Corporation Spring Air Sommex
Créations Vie Bois
CRINAR INC.
Curio Signé Enr (Le)

Daniel Enrg Rembourseur
Daniell'C
Dany Royer Enr.
Déco Mille & Un Rembour
Décovert
DIMORA SOFA INC.
DIVANI ET CETERA DIV. DE 9135-8499 QUÉBEC INC.
Doral International Inc.
Ébénisterie Bois Atout Inc.
Ébénisterie Germain Inc.
Ébénisterie J-C Loiselle Enr.
Ébénisterie Lac St-Jean Inc.
ÉBÉNISTERIE NORCLAIR INC.
Ébénisterie P.T.M. Inc.
ÉBÉNISTERIE ST-PATRICK DIV. DE 135770 CANADA LTÉE
ÉBÉNISTERIE TRADITION INC.
El Ran
Eloi Vigneault Rembourrage
ENTREPRISES ROCK DESLAURIERS INC. (LES)
Entreprises S Nadon
Ergo Tables.com Inc.
FABRITEK DIV. DE 9187-2184 QUÉBEC INC.
Fibrenew Mauricie Inc
Flirt Enr.
FLOU CANADA DIV. DE 167390 CANADA INC.
Focus II Decor Inc
FONDS DE SOUTIEN À LA RÉINSERTION SOCIALE DE TROIS-RIVIÈRES
FORNIRAMA INC.
Foutu Tissu
G Robillard Rembourrage Enrg
G. Romano Inc.
G.B. Rembourrage Inc.
Gérard Dauphinais Rembourseur
Girardin minibus inc.2012
Groupe Lacasse Inc.
GROUPE S.M. PELLETIER INC.
Hallee Distinction Rembourrage
I-Mag Énergies Inc.
Industries Cerco INC.fourn
Industries J.L.Y. Provost Inc.
Industries Maximel Inc.

INDUSTRIES STEMA-PRO INC. (LES)
INDUSTRIES TRANS-CANADA (1984) INC. (LES)
INNOTECH AVIATION DIV. DE I.M.P. GROUP LTD
ITALDIVANI MEUBLES INC.
J.S.B. Beauté Inc.
JEAN-GUY GIRARD MANUFACTURIER
Jolin Rembourseur Enr
KECA INTERNATIONAL INC.
Khoedler Ltée
Knoedler Manufacturier Canada
Komet Manufacturiers (Aquadis & Komet)
La Literie Provinciale Ltée
LABRADOR YACHTS INC.
Lajeunesse V.R. Inc.
Le Futur Antérieur inc.
Lehoux Vitres d'Autos et Accessoires Inc
Les Chaises Ray-L Inc.
Les Entreprises Tecnima Inc.
Les Industries Rouillard Inc.
Les Industries Vicdec Inc.
Les Matelas à L'Horizontal
Les Matelas Houde Inc.
Les Matelas Lapensée Inc.
Les meubles Jaymar
Les Meubles Jaymar Corp.
Les Meubles Saint-Damase Inc.
Les Meubles Tomali Inc.
Les Meubles Vantage Inc.
Les Meubles Veneziano Ltée
Les Meubles Victorama Inc.
Les Toiles Gérard Courtois Inc
Literie Drummond Ltée
Literie Laval Ltée
Literie Séduction P.M.G. Inc.
Louis Rousseau Rembourrage Inc
LucyAu Inc.
M.A.M. CONSTRUCTION INC.
Maison St Sulpice Rembourseurs De Meubles
MANUFACTURE DE MATELAS PERSONNEL INC.
Manufacture Matelas Sélection
Manufacturiers Matelas Siesta

Marcel Chamberland Inc.
Margot Lamontagne Meuble Inc
Marx Mobile Gilles
Matelas Beau Rêve Inc.
Matelas Bocerêves Inc.
MATELAS CONTACT INC.
MATELAS DOUCE NUIT
Matelas Laviolette Inc.
Matelas Lion d'Or (1978) Inc.
Matelas Orthopédique
Méridien Maritime Réparation
Meubles Bélisle Inc.
Meubles d'Autray Inc.
Meubles De Patio Plus Inc.
Meubles Delta Inc.
MEUBLES DINE-ART INC. (LES)
Meubles Foliot
Meubles Libra Inc.
MEUBLES MAESTRO
Meubles RESTO-PLUS - 9071-8784
Meubles Via Inc.
Michel Filion Rembourseur
MiniGarage Inc.
Mobilier Boomrang Inc.
MOBILIER DE MAISON DOREL DIV. DES INDUSTRIES DOREL INC.
MOBILIER UNISTYLE INC.
Mobilier Vic-Line (2006) Inc.
Monette Guy
Montauk Inc.
Montauk Inc.
MULTI-CAISSES INC.
Navark Marine Inc.
Noël Réal
NOMAD Tables Thérapeutiques
NORMAN AVIATION INTERNATIONAL INC.
Norteck Enr.
Nova Bus
Paq-Neault Inc.
Pare Brise Denis Bérubé
PASSION MARINE INC.
Pavar Inc.

Perez
Pierre Levesque Meubles
Pohénégamook Rembourrage Enr
Portneuf Rembourrage
PRATT & WHITNEY CANADA CIE
Prévost Car Inc.
PRODUITS AVIATECH R.C. INC.
PRONAUBEC INC.
Rampart Partitions Inc.
Raymond Rembourrage Enr
RCM ARCHITECTURAL INC.
Recherche et Travaux Maritimes
Rembourrage & Ebénisterie Châteauguay Inc
Rembourrage AM
Rembourrage ANP Inc.
Rembourrage Camillia
Rembourrage Châteauguay
Rembourrage Clodel
Rembourrage Cossette Enr
Rembourrage Darienzo Inc.
Rembourrage De Meubles St-Antoine Ltée
Rembourrage Descoteaux
Rembourrage Dominion Enrg
Rembourrage écono Fernand Berthelot
REMBOURRAGE ÉLITE 2000 INC.
Rembourrage Entre 2 Chaises
Rembourrage Expert
Rembourrage Expert 2000
Rembourrage Gérald Chicoine
Rembourrage Inter Provinciale
Rembourrage J C Parent & Fils Inc
Rembourrage J Dumulong Enr
Rembourrage J. Flansberry Inc.
Rembourrage J.C. Parent & Fils
Rembourrage Jaca
Rembourrage Jacques Marcoux
Rembourrage Jean-Claude
Rembourrage Jeannot Beaudoin
Rembourrage Jules Leblanc Enr.
Rembourrage Julien Tanguay Enr
Rembourrage Michel Larrivée Ltée

Rembourrage Mobéli
Rembourrage Opéra Ltée
Rembourrage Orford Inc.
Rembourrage Parisian Inc
Rembourrage Perron et Frères
REMBOURRAGE PHILIPPE LAMBERT INC.
Rembourrage Plamondon
Rembourrage Pont-Rouge Enr
Rembourrage Traditionnelle
Rembourrage Villeneuve
Rembourseur Moderne
Rembourseurs Casa Ltée
Remise à Neuf Claude Boileau
Rocco Ébéniste Ltée
ROCDEV INC.
Sabourin Marcel Rembourseur
Safari Condo, Div. De Par Nado inc.
Sealy Canada Ltée
SERVICES AIRBASE INC. (LES)
SIÈGES D'AUTO P.M. DIV. DE 9062-8694 QUÉBEC INC.
Sièges Ducharme International
Simmons Canada Inc.
Sofa Et Cetera
Stryker Médical Québec LP
Surbois Ltée
TEKNION QUÉBEC DIV. DE TK CANADA LTÉE
TERRY MASON INC.
Tétreault Paul & Fils
TRIAL DESIGN INC.
Tuba Inc.
Usine Rotec Inc.
Vahan
Valela XIX siècle
Valentino Furniture
Verreault Navigation Inc.
Vitroplus
Vitroplus
Wattman Trains & Trams
Yelle Déco Inc
Zedbed International
Zodiac Aerospace (C&D aerospace)

